



# RAPPORT D'ACTIVITE 2006



[www.lacie.com](http://www.lacie.com)



# Le message du Président

LaCie incarne le mariage du design et de la technologie. Si certains apprécient avant tout l'allure de nos produits, d'autres les choisissent surtout pour leurs performances. Il est vrai que nous travaillons dur pour simplifier la vie de nos clients, tout en renforçant la qualité et la vitesse de nos produits.

Notre souhait est que nos clients aient entière confiance en nos produits. Si un clavier, un processeur ou une imprimante se remplace facilement, rien n'est pire que de perdre des données. Un disque dur étant comme votre seconde mémoire, vous devez pouvoir en faire facilement des copies sur un autre dispositif. Sachant qu'un simple boîtier peut renfermer des pages de vie, il importe de faire le bon choix. Nous espérons que vous appréciez nos designs ergonomiques et la qualité de notre esthétique.

Soucieux de mieux comprendre et de mieux servir les besoins de nos clients, nous n'externalisons pas nos services d'assistance technique ou de réparation. Nous travaillons localement, avec des bureaux et une assistance technique assurée en 15 langues dans 15 pays différents. Nous sommes fiers de nos deux sites de production, en France et aux États-Unis dans l'Oregon. Sur les 450 employés que compte LaCie, près de la moitié fait partie de nos équipes techniques – des postes que nos concurrents délèguent en général à des firmes extérieures. Pour nous, il s'agit d'un excellent moyen de garder le contact.

Dès 1992, nous nous sommes tournés vers la création, en faisant appel à des designers de renommée mondiale : de Ziba Design à Philippe Starck et maintenant Porsche Design GmbH, Karim Rashid ou Ora-Ito, chaque solution de stockage que nous commercialisons est aussi une véritable œuvre d'art. Ces 12 dernières années ont surtout été marquées par un partenariat étroit avec un designer écossais hors du commun, Neil Poulton, qui conçoit et revisite notre ligne professionnelle d2 "à toute épreuve". Nous sommes convaincus que l'apport de designers de leur trempe constitue la meilleure manière d'offrir des concepts réellement novateurs.

Nous savons que nous pouvons nous en remettre à l'expertise de nos équipes d'ingénieurs pour imaginer les meilleures créations électroniques et informatiques. Ces 10 dernières années, nous avons régulièrement fait figure de pionniers sur le marché, en lançant des innovations telles que la carte USB/FireWire, le lecteur SCSI, le disque dur USB alimenté par le bus, le disque SATA externe ou le disque dur téraoctet. L'an prochain, nous doublerons la taille de nos équipes de recherche ainsi que le nombre de nos experts marketing afin de préserver notre leadership industriel tout en créant des solutions de stockage caractérisées à la fois par leur simplicité et leur rapidité.

Nos clients affirment que nous possédons l'équipe commerciale la plus loyale et la plus honnête du marché. Les vendeurs LaCie s'attachent à expliquer les nouvelles technologies et à maintenir nos produits les plus compétitifs possible.

Enfin, le dernier ingrédient secret expliquant le succès de LaCie est le fait que nous soyons une organisation hautement compétitive. Notre équipe financière et notre département informatique veillent à la justesse et à la mise à jour de nos informations. Notre efficacité logistique nous permet de proposer des produits très demandés aux meilleurs prix, sans compromis de qualité ni de service.

Ces prochaines années, LaCie se concentrera plus particulièrement sur les réseaux et le multimédia, tout en déployant un éventail de produits très large, allant des systèmes de plusieurs téraoctets aux micro-clés USB.

J'espère que vous continuerez à apprécier nos produits et les gens qui portent notre succès. Et si vous vous sentez inspiré par notre manière d'opérer, peut-être y a-t-il place pour vous au sein de notre équipe. Notre département des ressources humaines est toujours intéressé de rencontrer des individus partageant notre vision.

Nous croyons au design et aux technologies. Nous croyons aux personnes et aux relations humaines.

# Rapport d'activité 2006 LaCie



Le présent document de référence a été déposé le 25 juillet 2007 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

*En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004 du 28 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :*

- *au titre de l'exercice clos le 30 juin 2004, les comptes consolidés, le rapports des commissaires aux comptes y afférents et le rapport de gestion figurant respectivement aux pages 59 à 74, page 58, pages 40 à 56 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2005 sous le numéro D.05-0180.*

# SOMMAIRE

Le sommaire ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 pris en application de la directive dite « prospectus » 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation.

<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>7</b>	
1.1. Responsable du document de référence		7
1.2. Attestation du responsable		7
1.3. Responsable de l'information		7
<b>2. CONTROLES LEGAUX DES COMPTES</b>	<b>8</b>	
2.1. Commissaires aux Comptes Titulaires		8
2.2. Commissaires aux Comptes suppléants		8
<b>3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	<b>9</b>	
3.1. Répartition des ventes par zone géographique		10
3.2. Répartition des ventes par famille de produits		10
<b>4. FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>12</b>	
4.1. Risques de marché		12
4.2. Risques juridiques et sociaux		12
4.3. Risques industriels et liés à l'environnement		12
4.4. Risques technologiques		13
4.5. Risques clients		13
4.6. Risques sur les stocks, l'exploitation et les transports de marchandises		13
4.7. Garanties		13
4.8. Autres risques particuliers		13
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</b>	<b>14</b>	
5.1. Histoire et évolution de la société		14
5.1.1. Informations de caractère général		14
5.1.2. Historique et évolution de la structure du groupe		14
5.2. La Bourse		16
5.3. Investissements		17
<b>6. APERÇU DES ACTIVITES</b>	<b>18</b>	
6.1. Présentation de l'activité de la Société		18
6.1.1. Description des activités		18
6.1.2. Les designs		19
6.2. Principaux marchés		19
6.2.1. Des produits multiplateforme		19
6.2.2. Des produits aux dynamiques de marché différentes		20
6.2.3. Concurrence		20
6.2.4. Stratégie et organisation commerciale		20
6.2.5. Principaux utilisateurs		21
<b>7. ORGANIGRAMME</b>	<b>22</b>	
<b>8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS</b>	<b>23</b>	
<b>9. EXAMEN DE LA SANTE FINANCIERE ET DU RESULTAT</b>	<b>23</b>	
<b>10. TRESORERIE ET CAPITAUX</b>	<b>24</b>	
10.1. Information sur les capitaux de l'émetteur		24
10.2. Source et montant des flux de trésorerie		24

10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	24
10.4.	Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influencé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	24
10.5.	Sources de financement attendues	24
<b>11.</b>	<b>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	<b>24</b>
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	<b>25</b>
12.1.	Perspectives d'avenir et plan de développement	25
12.1.1.	Accroissement de parts de marché	25
12.1.2.	L'introduction de produits innovants	25
12.1.3.	La pénétration de nouveaux marchés	25
12.2.	Perspectives pour l'exercice 2006/2007	25
12.3.	Evolution depuis le 1er juillet 2006	25
<b>13.</b>	<b>PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</b>	<b>27</b>
<b>14.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE</b>	<b>28</b>
14.1.	Informations concernant les organes d'administration et de direction	28
14.1.1.	Composition des organes de direction et d'administration	28
14.1.2.	Intérêt des dirigeants dans le capital de LaCie, dans celui d'une société qui en détient le contrôle ou dans celui d'une filiale de LaCie durant l'exercice clos le 30 juin 2006	29
14.1.3.	Liste des mandats sociaux et fonctions exercées au titre d'un contrat de travail dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société durant l'exercice écoulé	29
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	30
<b>15.</b>	<b>REMUNERATION ET AVANTAGES</b>	<b>31</b>
15.1.	Rémunération brute totale et avantages de toute nature versés par la Société au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux	31
15.2.	Rémunération totale et avantages de toute nature reçus par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice écoulé de la part des sociétés contrôlées par la Société	31
15.3.	Autres avantages	31
15.3.1.	Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique	31
15.3.2.	Autres avantages en nature	31
<b>16.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>32</b>
16.1.	Mandats actuels	32
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	32
16.3.	Informations sur les comités	32
16.4.	Gouvernement d'entreprise	32
<b>17.</b>	<b>SALARIES</b>	<b>34</b>
17.1.	Description des ressources humaines et de l'environnement social	34
17.2.	Mention des schémas d'intéressement du personnel	36
17.2.1.	Participation	36
17.2.2.	Intéressement	36
17.2.3.	Options de souscription d'actions	36
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	<b>38</b>
18.1.	Répartition du capital	38
18.2.	Existence de droits de vente différents	38
18.3.	Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	38
<b>19.</b>	<b>OPERATIONS AVEC DES APPARENTES</b>	<b>38</b>

<b>20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LE RESULTAT DE L'EMETTEUR</b>	<b>39</b>
20.1. Comptes Consolidés - Exercice clos le 30 juin 2006	39
20.1.1. Rapport des commissaires aux comptes	39
20.1.2. Annexe aux comptes consolidés	40
20.2. Information financière intermédiaire	56
20.2.1. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle au 31 décembre 2006	56
20.2.2. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 31 décembre 2006	57
20.3. Dividendes	63
<b>21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>65</b>
21.1. Capital social	65
21.2. Obligations convertibles	66
21.3. Autres titres donnant accès au capital	66
21.4. Programme de rachat d'actions propres	66
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS</b>	<b>69</b>
<b>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</b>	<b>69</b>
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>69</b>
<b>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXE 1 : RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2006</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 2 : RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE</b>	<b>74</b>
<b>ANNEXE 3 : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE</b>	<b>78</b>
<b>ANNEXE 4 : DECISIONS VOTEES SUITE AUX RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 6 DECEMBRE 2006</b>	<b>79</b>
<b>ANNEXE 5 : MARCHE DU TITRE</b>	<b>86</b>
<b>ANNEXE 6 : PLAN DE COMMUNICATION</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXE 7 : HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS LEGAUX</b>	<b>88</b>
<b>ANNEXE 8 : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2005</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXE 9 : COMPTES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2005</b>	<b>90</b>

# **1. Personnes responsables**

## **1.1. Responsable du document de référence**

Philippe SPRUCH  
Président du Conseil d'Administration et Président Directeur Général  
33 boulevard Martial Valin – 75015 Paris

## **1.2. Attestation du responsable**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Le 25 juillet 2007  
Philippe SPRUCH, Président du Conseil d'Administration et Président Directeur Général

## **1.3. Responsable de l'information**

Géraldine HOTTIER-FAYON  
Directeur Administratif et Financier  
LaCie S.A.  
33 boulevard Martial Valin – 75015 PARIS - France  
Téléphone : +33(0)1 58 49 57 57  
Fax : +33(0)1 58 49 57 58

## 2. Contrôles légaux des comptes

### 2.1. Commissaires aux Comptes Titulaires

**Deloitte et Associés,** représenté par M. Jean-Luc BERREBI,  
185, avenue Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Date de début du mandat : 19 décembre 2001 (exercice débutant le 1er juillet 2001).

Date de fin du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2007.

**Ernst & Young Audit,** représenté par M. Denis THIBON,  
Faubourg de l'Arche  
11 allée de l'Arche  
92400 COURBEVOIE

Date de début du mandat : 6 décembre 2006 (exercice débutant le 1er juillet 2007).

Date de fin du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

### 2.2. Commissaires aux Comptes suppléants

**Cabinet BEAS,** 7-9 Villa Houssay  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Date de début du mandat : 19 décembre 2001 (exercice débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2001).

Date de fin du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2007.

**AUDITEX,** Faubourg de l'Arche  
11 allée de l'Arche  
92400 COURBEVOIE

Date de début du mandat : 6 décembre 2006 (exercice débutant le 1er juillet 2007).

Date de fin du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

### 3. Informations financières sélectionnées

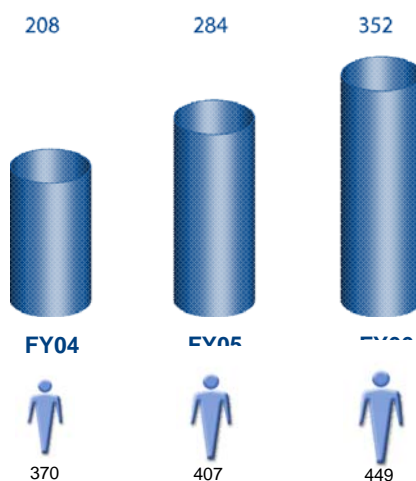
<i>Compte de résultat simplifié en milliers d'euros</i>	01/07/2005 - 30/06/2006	01/07/2004 - 30/06/2005	variation %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>351,8</b>	<b>284,3</b>	<b>24%</b>
<b>Marge brute</b>	<b>73,6</b>	<b>68,6</b>	<b>7%</b>
<i>Marge brute (% CA)</i>	20,9%	24,1%	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>35,1</b>	<b>31,5</b>	<b>11%</b>
<i>Marge opérationnelle (% CA)</i>	10,0%	11,1%	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>25,8</b>	<b>23,5</b>	<b>10%</b>
<i>Rentabilité nette (% CA)</i>	7,3%	8,3%	
<b>Résultat net par action (euros)</b>	0,75	0,68	

Au cours de l'exercice annuel 2005/2006 (clôture au 30 juin 2006), LaCie a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 351.8 M€, en progression de 24% par rapport à l'exercice précédent :

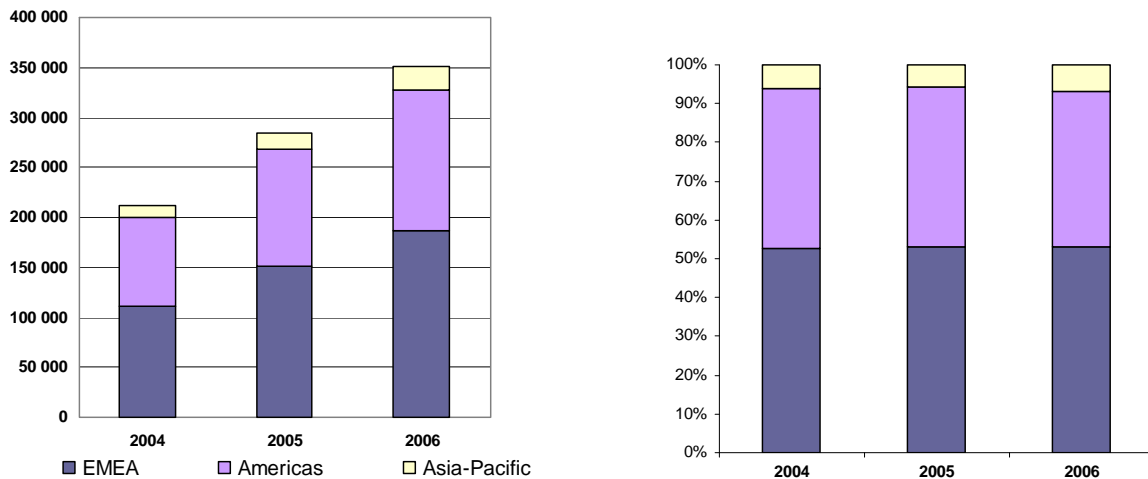
- A parité comparable, le chiffre d'affaires est en croissance de 22% ;
- Les ventes sont réalisées à 53% en Europe, 40% en Amériques et 7% en Asie-Pacifique ;
- La famille « Solutions » regroupant les produits à forte valeur ajoutée représente 28% de l'activité ;
- Près de 2.5 millions de boîtiers ont été fabriqués et livrés à travers le monde au cours des 12 derniers mois.

La croissance des ventes (+24%) et la rentabilité nette (7,3%) dépassent une nouvelle fois les objectifs internes de l'entreprise. La maîtrise des opérations permet de nouveau à LaCie de convertir ses résultats commerciaux en performance économique.

### Une croissance maîtrisée

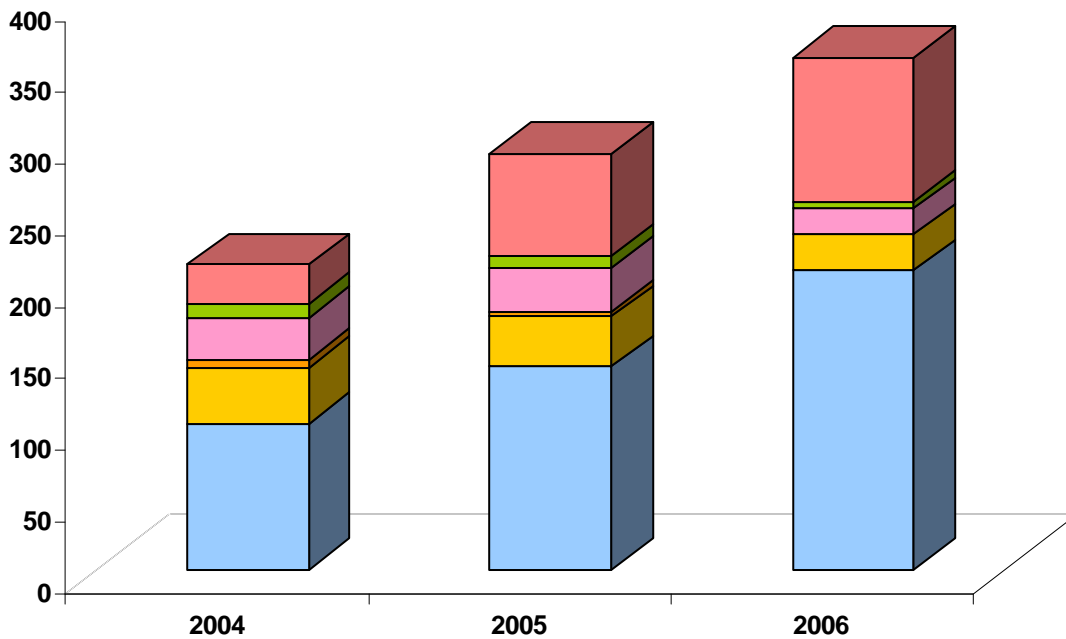


### 3.1. Répartition des ventes par zone géographique



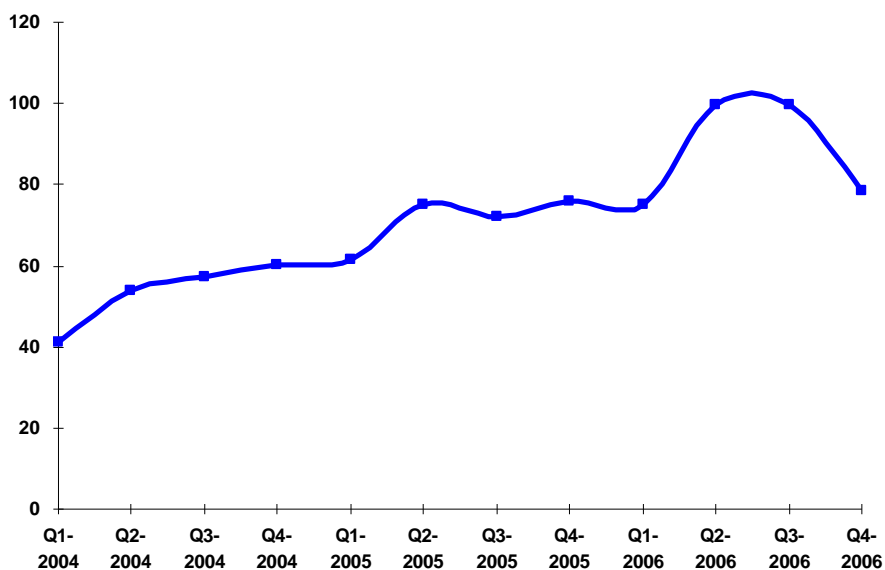
### 3.2. Répartition des ventes par famille de produits

■ Hard drives   
 ■ Optical   
 ■ Tape   
 ■ Color   
 ■ Add Ons   
 ■ Solutions



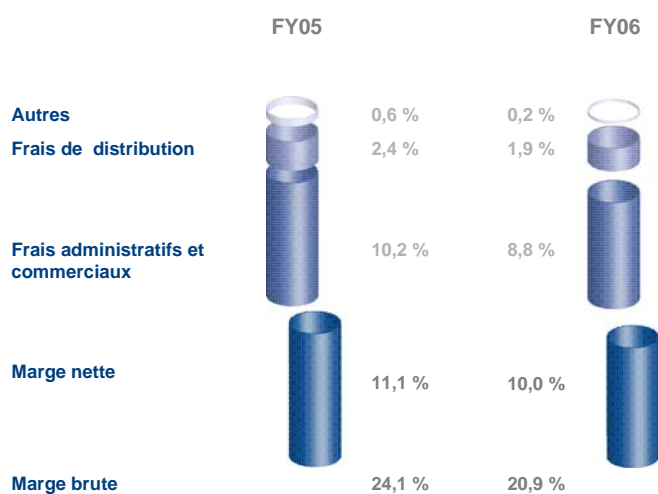
Accessoires	5%	3%	1%
Ligne Couleur	14%	11%	5%
Lecteurs de bande	3%	1%	0%
Lecteurs optiques	18%	12%	7%
Disques durs	48%	49%	58%
Solutions	13%	25%	28%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Répartition des ventes trimestrielles sur les trois derniers exercices (en M€)



En FY06, la marge brute s'est appréciée de 7% en valeur, et s'établit à 20,9% du chiffre d'affaires ; l'augmentation des ventes dans le Retail et la pression accentuée sur les marges au cours du second semestre ont conduit à une réduction maîtrisée des taux de marge brute.

## Marge d'exploitation



## 4. Facteurs de risques

### 4.1. Risques de marché

Endettement : LaCie recourt depuis juin 2005 à l'endettement à taux fixe pour financer les locaux industriels de Massy acquis fin juin 2005. Deux emprunts (sur 7 et 10 ans, pour un montant total de 3.6 millions d'euros) à trimestrialités constantes ont été souscrits aux conditions de marché.

Risques de change : Les filiales européennes font l'objet d'une facturation en euros de la part de la maison mère. Elles facturent leurs clients dans la devise de leur pays. Avec les Etats-Unis et LaCie China, toutes les transactions sont effectuées en dollars américains.

Les achats en devises de LaCie sont libellés essentiellement en dollars US, et représentent environ 70% des achats de matières premières. Au niveau consolidé, une couverture naturelle partielle existe, en relation avec les encaissements clients perçus par l'entité américaine. Il n'est pas mis en œuvre de politique de couverture de change.

La variation du dollar de +/-1% n'aurait pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés de LaCie.

Positions nettes de change au 30/06/06*	US\$	SG\$	HK\$	SEK	GBP	CHF	YEN	AU\$	CAN\$
en milliers	1 664	123	-52 435	15 320	2 078	830	141 283	3 403	3 682

\* la position nette de change correspond à la différence entre les actifs en devises (clients, autres créances, trésorerie) et les passifs exprimés dans cette même devise (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres dettes couantes)

Trésorerie : La trésorerie est placée en quasi-totalité en instruments monétaires à court terme.

### 4.2. Risques juridiques et sociaux

Il n'existe pas de risque juridique ou social significatif au 30 juin 2006 en dehors des éléments provisionnés dans les comptes au 30 juin 2006.

### 4.3. Risques industriels et liés à l'environnement

Les risques industriels sont essentiellement liés aux stocks. En effet, les matières premières technologiques et les produits finis les utilisant subissent des baisses de prix régulières et parfois importantes. Il existe donc un risque d'obsolescence des stocks si leur rotation est insuffisante. Le taux de rotation du stock net au 30 juin 2006 était d'environ 47 jours.

Sur cet exercice, l'activité de LaCie a été concernée par deux Directives européennes qui réglementent la mise sur le marché des équipements électriques et électroniques appelés EEE.

- La première Directive vise à réduire la présence de composants dangereux dans les équipements électriques et électroniques (directive CE n°2002/95 du 27 janvier 2003 relative à l'élimination de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – RoHS - entrée en application le 1<sup>er</sup> juillet 2006). Tous les produits LaCie mis sur le marché Européen sont conformes à cette Directive.
- La deuxième Directive vise à la mise en place dans chaque pays membre de l'Union un processus de recyclage adapté et efficace (Directive CE n°2002/96 du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques – DEEE –, directive dont la date de transposition en droit local diffère d'un pays à l'autre). Dans chacune des filiales LaCie où la Directive Européenne a été transposée en droit local, LaCie adhère à un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics locaux auquel nous avons délégué nos obligations de collecte, d'enlèvement, de traitement et de valorisation des déchets des équipements mis sur le marché. Cette délégation est matérialisée par le versement d'une contribution financière, facturée de façon visible à nos clients afin de les sensibiliser au coût de la gestion des déchets.

#### 4.4. Risques technologiques

Brevets : LaCie ne dépose généralement pas de brevets pour les produits qu'elle développe. En effet, ces derniers doivent être remis en permanence à niveau, ce qui assure à la société une certaine protection.

Les dénominations "LaCie" et "d2" ainsi que les noms de domaine Internet associés, font l'objet d'un dépôt dans les pays européens dans lesquels le groupe est implanté ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada, au Japon et en Australie.

Conformité : Les produits vendus par LaCie sont dotés des certifications nécessaires dans les pays où ils sont commercialisés : FCC (Etats-Unis), CE et TÜV/GS (Europe), PSE Mark (Japon).

Veille technologique : LaCie assure une veille technologique permanente, en contact direct avec les équipes du marketing technique des fabricants. Cette compétence technique ainsi reconnue réduit au strict minimum le risque de décalage technologique par rapport au marché.

#### 4.5. Risques clients

Les encours clients sont couverts au niveau de chaque filiale par une assurance crédit, dont le coût global représente environ 0.3% du chiffre d'affaires consolidé. Le délai de règlement moyen constaté est d'environ 40 jours.

#### 4.6. Risques sur les stocks, l'exploitation et les transports de marchandises

La société dispose de contrats d'assurance Groupe couvrant l'ensemble de ses risques pour le monde entier. Les assurances souscrites couvrent les risques potentiels suivants :

- Responsabilité civile
- Responsabilité des Dirigeants
- Transport des Marchandises. Les capitaux sont assurés dans la limite de 2.3 M€ par expédition effectuée par transporteur par voie maritime, aérienne ou terrestre.
- Transport des Personnes
- Assurances tous dommages sauf et pertes d'exploitation. Dans le cadre de la police groupe, les pertes d'exploitation sont assurées pour 81.7m€ (4m€ par sinistre et établissement). Les catastrophes naturelles et événements de type incendie, foudre, dégâts des eaux sont couverts pour 40m€, les dommages aux appareils électriques étant limités à 20m€. Cette police vient en complément de la police américaine, pour la zone Americas.

Le niveau de couverture est revu périodiquement et reflète l'activité de la société.

#### 4.7. Garanties

Le Groupe achète les technologies (moniteurs, disques durs, graveurs de DVD...) à des fournisseurs tiers. Ces technologies représentent la majorité de la valeur des produits vendus par LaCie, et sont garanties par leur fabricant pour une durée variable. Le coût de réparation des produits, au-delà des garanties fournisseurs, fait l'objet de provisions statistiques.

#### 4.8. Autres risques particuliers

Approvisionnements : Chaque fois que cela est possible, les produits sont achetés chez au moins deux fournisseurs pour réduire le risque de dépendance.

Dépendance : Il n'existe aucune dépendance ou relation exclusive.

Actifs : Aucun actif ou action ne fait l'objet de nantissement ou autre sûreté.

## 5. Informations concernant l'émetteur

### 5.1. Histoire et évolution de la société

#### 5.1.1. Informations de caractère général

<u>Dénomination sociale</u>	LaCie S.A.
<u>Siège social</u>	33, boulevard du Général Martial Valin – 75015 Paris
<u>Forme juridique</u>	Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par le code de commerce
<u>Nationalité</u>	Française
<u>Date de création de la Société</u>	1er mars 1989 - Durée : 99 ans
<u>Registre du commerce et des sociétés</u>	RCS Paris B 350 988 184 - Code APE : 300 C
<u>Exercice social</u>	1er juillet - 30 juin
<u>Objet social (article 3 des statuts)</u>	

La société a pour objet, en France et dans tous les pays :

- la conception, la fabrication, l'assemblage de tous matériels ou produits informatiques, de péri-informatique et de télécommunications ;
- l'importation, l'exportation, la commercialisation de tous matériels ou produits informatiques, de péri-informatique et de télécommunications ;
- l'achat, le développement, l'édition, la distribution et la commercialisation de tous logiciels, progiciels, documentations ;
- la fourniture de tous services de développement, de création, de maintenance, d'assistance et de formation ;
- la fourniture de tous conseils, ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
  - o la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
  - o la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, dessins, modèles, marques et brevets concernant ces activités ;
  - o la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
  - o toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

#### 5.1.2. Historique et évolution de la structure du groupe

**1989 1989 1989 1989 1989 1989 1989**

Philippe Spruch et Pierre Fournier décident de créer électronique d2 à partir du constat suivant :

- le stockage informatique haut de gamme va connaître une forte croissance en raison de l'explosion des besoins de stockage liés aux nouvelles applications multimédia ;
- la plupart des sociétés européennes n'ont pas une approche industrielle de ce métier. La spécialisation et la production en grande série seront fondamentales pour offrir une gamme complète de produits à des coûts abordables ;
- l'internationalisation de l'activité sera un axe de développement prioritaire pour assurer une couverture européenne puis mondiale.

Electronique d2 conclut des accords privilégiés pour devenir le partenaire incontournable des principaux électroniciens du disque. Une croissance ininterrompue accompagnée d'une bonne rentabilité confirmera dès l'origine de électronique d2 la pertinence de ces choix stratégiques.

**1990 1990 1990 1990 1990 1990 1990**

La conception de produits propres à électronique d2 devient une nécessité pour acquérir et justifier un avantage technologique. La seule conception de boîtiers est insuffisante. Une équipe d'ingénieurs confirmés est recrutée par électronique d2 pour former le département R&D.

**1991 1991 1991 1991 1991 1991 1991**

Première création de filiale à Londres en Angleterre. Conception et développement de la carte SCSI d'électronique d2.

**1992 1992 1992 1992 1992 1992 1992**

Création de la filiale belge à Bruxelles. Création de la filiale danoise à Copenhague. Le designer Philippe Starck collabore au lancement d'une ligne de produit faisant appel au design industriel. La démarche ergonomique et esthétique sera désormais intégrée à la création de tous les nouveaux produits avec la collaboration du designer écossais Neil Poulton.

**1993 1993 1993 1993 1993 1993 1993**

Création de la filiale allemande à Düsseldorf. Lancement de produits intégrant l'interface parallèle pour PC/SCSI, développée par la société, préfigurant le succès du Shark.

**1994 1994 1994 1994 1994 1994 1994**

Création de la filiale néerlandaise à Rotterdam. Création de la filiale suisse à Bâle. Lancement du système de connexion parallèle/SCSI Shark pour PC. La société de capital investissement Investors In Industry ("3i") entre à hauteur de 10% dans le capital d'électronique d2. Electronique d2 réalise déjà plus de 50% de son chiffre d'affaires à l'exportation.

**1995 1995 1995 1995 1995 1995 1995**

Création de la filiale espagnole à Madrid. Création de la filiale italienne à Milan. Rachat de LaCie Ltd, filiale de Quantum. Electronique d2 prend ainsi pied dans un marché fondamental, le marché nord américain. LaCie exerce le même métier qu'électronique d2 mais sa gamme de produits se limite essentiellement aux disques d'origine Quantum. LaCie est connue internationalement grâce à deux logiciels de pilotage parmi les plus réputés du marché (Silverlining pour les disques durs et Silverscanner pour les scanners) et ses investissements publicitaires importants.

**1996 1996 1996 1996 1996 1996 1996**

Création de la filiale suédoise à Stockholm. Création de la filiale canadienne de LaCie à Toronto. Introduction au Nouveau Marché à Paris en mai 1996.

**1997 1997 1997 1997 1997 1997 1997**

Le chiffre d'affaires et le résultat net consolidé excèdent les prévisions faites lors de l'introduction en Bourse.

**1998 1998 1998 1998 1998 1998 1998**

Acquisition de la société de réparation et de maintenance Nati. Acquisition du fonds de commerce de la société APS Tech en mars 1998. Adoption d'une dénomination unique LaCie. Le chiffre d'affaires consolidé dépasse le milliard de francs.

**1999 1999 1999 1999 1999 1999 1999**

Création de la filiale australienne. Filialisation de l'activité commerciale en France. Mise en place de Glovia, un logiciel de gestion intégré américain destiné à optimiser les opérations du groupe.

**2000 2000 2000 2000 2000 2000 2000**

Cession, en octobre 1999, de Nati.

**2001 2001 2001 2001 2001 2001 2001**

Création de la filiale japonaise à Tokyo. Début de la généralisation de l'ERP Glovia aux filiales européennes. Suppression des stocks nationaux européens par la mise en place d'un stock centralisé à Marne la Vallée. Lancement du premier moniteur à écran plan, le photon18blue, et de plusieurs nouveaux produits DVD.

## **2002 2002 2002 2002 2002 2002 2002**

Lancement du graveur FUSION, des premiers lecteurs enregistreurs de DVD et du nouveau boîtier d2. Jusqu'alors attachée au marché des revendeurs, des VARS et des cataloguistes, LaCie commercialise désormais ses produits également dans les marchés Retail.

## **2003 2003 2003 2003 2003 2003 2003**

Lancement du mini disque dur LaCie DataBank désigné par F.A. Porsche Design et du BigDisk qui permet de doubler la capacité de stockage d'un disque dur. Lancement de l'Ethernet Disk. Les nouveaux produits de LaCie sont plébiscités à travers le monde pour l'originalité et la pureté de leur design.

LaCie réduit son capital en lançant une OPRA. Pierre FOURNIER, co-fondateur de la société, décide de sortir du capital de la société.

## **2004 2004 2004 2004 2004 2004 2004**

Les premières productions fabriquées en Asie sont lancées. LaCie continue sa collaboration avec le bureau de design F.A. Porsche et sort une gamme de produits au design épuré qui remportent un franc succès auprès du public. LaCie ouvre sa filiale LaCie China à Singapour, ainsi qu'une branche à Hong Kong.

## **2005 2005 2005 2005 2005 2005 2005**

LaCie renforce sa famille Solutions destinée aux professionnels, tout en renforçant ses parts de marché dans le retail. Plus de 2 millions de produits sont assemblés et commercialisés à travers le monde.

## **2006 2006 2006 2006 2006 2006 2006**

LaCie élargit sa gammes de disques durs biométriques (SAFE) et lance la solution de stockage réseau Gigabit de la prochaine génération. Le chiffre d'affaires de LaCie dépasse pour la première fois les 350 millions d'euros.

## **2007 2007 2007 2007 2007 2007 2007**

LaCie commercialise le Quadra, disque dur de 500 Go à quatre interfaces (eSata, FW800, FW400 et USB2) et bouton de raccourci, offrant la polyvalence nécessaire au travail dans n'importe quel environnement.

LaCie dispose d'une importante couverture presse internationale et l'ensemble de ses produits se voient régulièrement décerner des prix dans la presse informatique des plus grands pays. Les produits LaCie sont exposés dans des musées de design internationaux aussi connus que celui de Londres.

### **Distinctions obtenues**

- Trophée des entreprises les plus dynamiques à l'exportation en Europe décerné à deux reprises par les Echos et notamment le Trophée d'or en juin 1993.
- Deuxième prix au Grand Prix de l'Entrepreneur 1994 (l'Entreprise, Ernst & Young et la SFF)
- Prix de l'innovation dans le design (1994) attribué par l'institut allemand Design Zentrum Nordrhein Westfalen en Allemagne.
- RedDot Design Award – Germany 2003 : Le DataBank est primé.
- Observateur du Design – Paris 2003 : Double récompense pour le DataBank et le boîtier d2.
- UK MacWorld 2003 - Le BigDisk reçoit un prix.
- LaCie est reconnue par l'Industrial Design Promotion Organization au Japon (2003).
- Le DataBank est le grand gagnant du SMAU Industrial Design Award (Italy 2003).
- LaCie est nommé Best Vendor et Best Hardware Awards à Retail Vision (USA automne 2005).
- LaCie gagne en 2006 et début 2007 plusieurs distinctions prestigieuses concernant le design, notamment deux étoiles de l'Observateur du Design décernées par l'Agence française pour la Promotion de la Création Industrielle (APCI), deux récompenses iF Product Design de l'iF Product Design d'Allemagne, 4 récompenses Good Design, alias G-mark, de l'Industrial Design Promotion Organization du Japon (JIDPO), et deux Red Dot Awards (pour Rugged et Skwarim) par le centre de design d'Essen en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

## **5.2. La Bourse**

LaCie est cotée sur Euronext sous le code ISIN FR0000054314 (introduction au Nouveau Marché de la Bourse de Paris depuis le 29 mai 1996).

En juin 2004, LaCie a obtenu, par décision de l'Anvar, le label d'Entreprise Innovante qui permet aux FCPI d'investir dans le capital de la Société.

### 5.3. Investissements

LaCie procède principalement, de façon régulière, à des trois types d'investissements :

- investissements de renouvellement du parc informatique
- investissements dans des outillages de production (moules, localisés chez les sous-traitants)
- investissements liés à la conception de nouveaux produits (maquettes, prototypes et préséries), portés en immobilisations incorporelles et amortis selon la durée de vie prévisionnelle des produits.

Les investissements se sont élevés à 1,9m€ au 30/06/06, 5,2m€ au 30/06/05 (acquisition de l'immeuble de Massy) et à 1,3m€ au 30/06/04.

## 6. Aperçu des activités

### 6.1. Présentation de l'activité de la Société

L'évolution du marché informatique se caractérise par une très forte croissance des besoins de stockage de données liée à de nouvelles applications comme le Multimédia ou l'explosion du réseau Internet et ses applications de commerce électronique ou de téléchargement d'informations.

LaCie est un fabricant de périphériques de stockage et de moniteurs. Les périphériques LaCie viennent en complément ou en extension des unités centrales, stations de travail, serveurs, déjà installés. LaCie conçoit, assemble et commercialise ses solutions de stockage, qui s'adressent essentiellement aux professionnels et aux entreprises, notamment les professionnels du multimédia (les Digital Content Creators). La majorité de ses ventes s'effectue au travers de revendeurs informatiques spécialisés.

LaCie dispose de quatre atouts majeurs :

- Les réelles performances techniques de ses produits
- Ses designs innovants et utiles
- Sa puissance d'achat
- Son réseau mondial de distribution

#### 6.1.1. Description des activités

LaCie apporte aux professionnels de la création, aux entreprises et à la communauté scientifique les périphériques de haute qualité dont chacun d'eux a besoin. La Cie s'attache à améliorer sans cesse les possibilités offertes par la technologie en proposant des solutions de stockage numériques, des scanners, des écrans et des systèmes de calibration de grande qualité.

Dans une gamme de produits très étendue, LaCie propose des périphériques de stockage équipés d'interfaces FireWire, Hi-Speed USB ou SCSI, des produits optiques comme les graveurs de DVD et des solutions de gestion des couleurs. Tous les produits LaCie sont disponibles chez les revendeurs agréés LaCie.

L'offre LaCie s'articule autour de 5 grandes lignes de produits :

- Les disques durs
- Les solutions
- Les lecteurs optiques
- La ligne couleur
- Les accessoires de connexion, options et consommables

#### Les Disques durs

Les disques durs externes permettent d'augmenter la capacité de stockage des unités centrales. LaCie propose une gamme de disques durs de grande capacité et veille à ce que son offre disque dur présente d'excellentes performances en terme de taux de transfert et temps d'accès. LaCie propose à ses clients des disques durs pour tout environnement de travail, alliant puissance, vitesse, fiabilité et innovation et composant un ensemble complet de solutions de bureau ou portable.

#### Les Solutions

Au delà du simple stockage de fichiers personnels, les Solutions à base de disques durs aident les professionnels à sécuriser, à exploiter et à partager au mieux leurs données, avec facilité et simplicité, sans avoir à faire appel à un système informatique coûteux.

#### Les lecteurs optiques

Les lecteurs-graveurs optiques externes permettent de créer, partager, stocker et archiver fichiers audio, photos, vidéo et données par une simple opération de glisser-déplacer. LaCie propose une gamme de lecteurs optiques à partir des dernières technologies DVD. Rapides à connecter et fournis avec des logiciels conviviaux, les lecteurs optiques LaCie sont la solution d'enregistrement complète.

#### La ligne couleur

Les écrans haut de gamme LaCie ont été spécifiquement conçus pour répondre aux besoins des professionnels du graphisme. Les moniteurs LaCie donnent des résultats spectaculaires, avec des couleurs extrêmement nettes et précises. Outre la qualité des couleurs et une résolution impressionnante, ils permettent d'obtenir une

netteté exceptionnelle des détails et un réglage de l'image absolument parfait. Et comme d'un moniteur à un autre, la même image peut prendre des aspects très différents, la solution de gestion de couleur LaCie blue eye 2 autorise un contrôle de précision de la couleur. Ce qui se voit à l'écran est le reflet fidèle de ce qui sera imprimé sur papier.

### **Les accessoires**

Qu'il s'agisse de protéger le système en y ajoutant des cartes PCI ou PC, ou d'opter pour plus de souplesse avec un lecteur de médias, un Hub ou des preakers FireWire au design inédit, les accessoires LaCie constituent une excellente manière de combler les lacunes du système de ses clients.

## **6.1.2. Les designs**

Depuis toujours, LaCie associe le design et la recherche esthétique aux technologies de pointe, pour créer des solutions qui réalisent la synthèse idéale entre la fonction et la forme.

### **Design by F.A. Porsche**

LaCie a fait équipe avec la célèbre agence de design autrichienne pour créer toute une gamme de périphériques aux lignes épurées, avec un style novateur aux reflets chromés.

### **d2**

Esthétique et fonctionnel, le design d2 apporte l'ultra-portabilité et des facilités d'intégration dans des environnements de travail divers. Le design d2, compact, se caractérise par une esthétique profilée et un fonctionnement silencieux. La robuste coque d'aluminium offre une longévité accrue et permet le montage en rack pour optimiser l'espace disponible.

### **Ora-ïto**

En novembre 2005, LaCie lance le Brick, un design exclusif signé Ora-ïto. Des disques modulables en blanc, en rouge et en bleu, peuvent être combinés sans problème dans de multiples configurations. Le stockage de données est désormais aussi amusant qu'un jeu d'enfant. Ora-ïto est également le designer du LaCie Hub, incluant 2 ports FireWire et 4 ports USB.

### **Karim Rashid**

En janvier 2006, LaCie dévoile le Skwarim, boîtier carré au look futuriste de couleur bleue ou rose, conçu par le designer de renommée internationale Karim Rashid, qui collabore notamment avec Umbra, Prada, Miyake et Method.

## **6.2. Principaux marchés**

Le marché mondial du stockage connaît une croissance en volume très importante avec le développement d'Internet et de la photo et vidéo numérique. Les besoins de sécurité en lien avec les incertitudes géopolitiques renforcent cette tendance. Par ailleurs, LaCie réalise une part importante de ses ventes sous forme de mises à jour du parc d'ordinateurs existants.

### **6.2.1. Des produits multiplateforme**

LaCie est le premier constructeur mondial de périphériques de stockage compatibles PC, Apple et Linux.

#### **Le monde APPLE**

Les ordinateurs Apple sont particulièrement bien implantés dans des secteurs d'activité tels que la PAO, la prépresse, les arts graphiques et la production vidéo. Ces activités requièrent d'importantes capacités de stockage et de sauvegarde d'informations. Bien que le monde Apple ne représente qu'environ 2.7% du marché mondial de l'informatique (MacGeneration.com, octobre 2006), il offre des débouchés, en matière de stockage, plus importants que sa part de marché globale. Cela est dû à son orientation naturelle pour les applications graphiques et multimédia. Cet environnement a permis à LaCie de démarrer dans l'activité de stockage et d'acquérir l'expérience et le savoir-faire indispensables à son développement. LaCie est le leader mondial sur ce marché.

#### **Le monde PC**

Les ventes mondiales de PC ont progressé de 9,5% en 2006 avec 239 millions d'ordinateurs vendus, sur un marché dominé par les constructeurs américains Hewlett-Packard et Dell, leaders à égalité avec 15,9% de

parts de marché, selon une étude du cabinet Gartner (Boursorama.com, janvier 2007). Selon les analystes l'industrie mondiale des disques durs pèse 24 milliards de dollars et a fourni près de 375 millions d'unités en 2005. Entre 2005 et 2008, le taux de croissance prévu s'élève à 16% en volume et à 10% en valeur. A lui seul, le marché des ordinateurs portables nécessite 80 millions de disques durs par an soit près de 6 milliards de dollars. Sa croissance s'établit à 25 % par an pendant trois ans, soit la croissance la plus rapide de tous les marchés informatiques... (businessmobile.fr, juillet 2006). Au sein du monde PC, le monde Windows est estimé à près de 95% de parts de marché, contre 5% en 2005 (et 10% estimés en 2008) pour les PC sous Linux (vnunet.fr, octobre 2006). LaCie propose à la fois des produits compatibles Windows ou Linux.

### **6.2.2. Des produits aux dynamiques de marché différentes**

#### **Le marché des disques durs**

S'appuyant sur une utilisation accrue des technologies vidéo et photo numériques, la demande de disques durs externes, y compris « mobiles », est très soutenue. L'offre de disques durs externes LaCie est l'une des plus complètes du marché : large choix d'interfaces, de capacités et de formats ("bureau" ou "portable") et permet ainsi de répondre à tous les besoins du marché.

#### **Le marché des solutions**

S'appuyant sur une technologie à base de disques durs, les innovations doivent permettre des gains notoires en terme de performance au service des petites et moyennes entreprises, à la recherche de solutions leur permettant non seulement de sauvegarder, mais encore de sécuriser et partager leurs données en toute simplicité et en toute sécurité. Ce marché, encore récent, va croître très significativement au cours des prochaines années.

#### **Le marché de l'optique**

En 2005, et malgré l'avènement du « DVD-dual layer », l'industrie a souffert d'une érosion des prix unitaires des graveurs de DVD. L'arrivée de la technologie « Blu-Ray » intervenue début 2007 doit permettre une professionnalisation de ce marché.

#### **Le marché de la calibration couleur**

Les moniteurs à écran plat (LCD) se sont substitués aux moniteurs traditionnels (CRT) en terme de solution professionnelle. LaCie propose une gamme couleur complète performante pour les métiers requérant une calibration couleur (graphistes et retoucheurs photo).

### **6.2.3. Concurrence**

La conception et la fabrication de périphériques de stockage performants sont complexes et requièrent des équipes de professionnels pour :

- développer des logiciels embarqués (firmware)
- concevoir les circuits électroniques des cartes d'interface afin de pouvoir gérer tous les types de bus périphériques du marché
- développer les pilotes des périphériques pour chacun des systèmes d'exploitation du marché
- allier le design des produits aux contraintes techniques et économiques.

LaCie bénéficie de tous ces savoir-faire, et peu d'acteurs aujourd'hui semblent aussi en avance. On peut cependant noter différents types de concurrents :

- les OEMs spécialisés dans l'intégration de périphériques externes tels que Freecom, iomega, Buffalo-Melko,
- les fabricants de lecteurs internes se diversifiant vers l'externe tels que Maxtor/Seagate et Western Digital,
- les revendeurs de boîtiers vides et de produits plus bas de gamme, souvent originaires du sud-est asiatique.

### **6.2.4. Stratégie et organisation commerciale**

LaCie poursuit une stratégie de produits destinés au monde professionnel et individuel. La politique marketing et commerciale est fixée de façon centralisée par le Groupe. Les filiales LaCie sont responsables de la commercialisation des produits LaCie pour leur territoire. Le service après-vente comprend :

- une hot-line téléphonique assurée par chacune des filiales dans la langue locale ;
- un service réparation / maintenance centralisé.

La maîtrise des réseaux de distribution au niveau mondial est un axe stratégique majeur, avec une priorité claire : utiliser les canaux de distribution les mieux appropriés pour mettre rapidement sur le marché les produits répondant à la demande des utilisateurs.

Pour ce faire, LaCie utilise plusieurs canaux :

- Les partenaires OEM, tels qu'Apple ou Dell, auprès desquels LaCie commercialise à sa marque propre,
- Les grandes enseignes spécialisées, telles que CompUSA ou BestBuy aux Etats-Unis, MediaMarkt en Allemagne, FNAC ou Surcouf en France,
- Les distributeurs (Ingram Micro ou Techdata aux Etats-Unis),
- Les cataloguistes (PC Connection, Inmac, CDW),
- Les VARs, réseaux de revendeurs à valeur ajoutée,
- La vente par Internet, qui se développe de plus en plus et devient complémentaire des autres formes de commercialisation.

## Channels



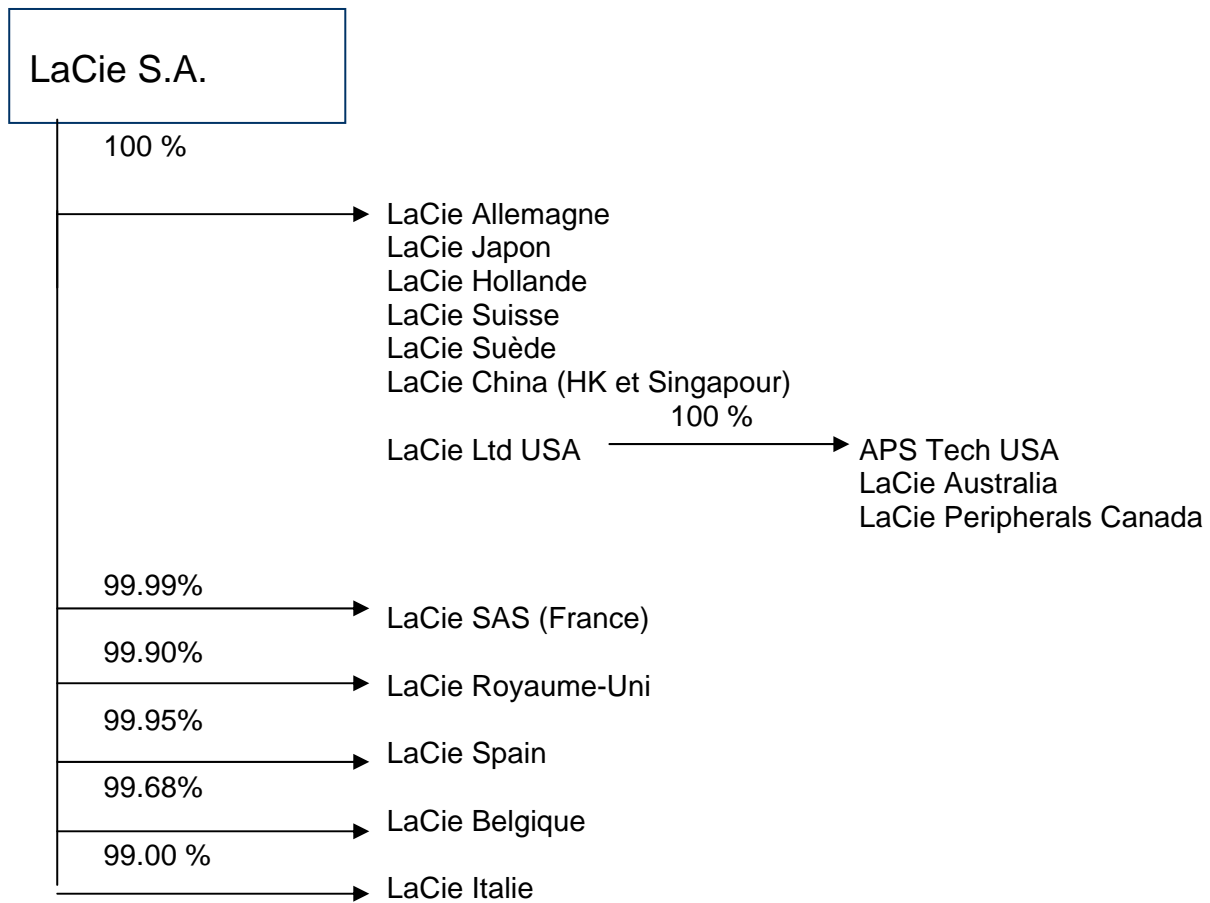
Les cinq premiers clients de LaCie représentent moins de 25% du chiffre d'affaires consolidé. Aucun client ne contribue à plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

### 6.2.5. Principaux utilisateurs

Les produits LaCie s'adressent aux utilisateurs les plus exigeants en matière de performance :

- les professionnels créateurs de contenu multimédia : PAO, pré-presse, audio/vidéo, sites web ;
- les responsables informatiques et gestionnaires de réseaux ;
- les particuliers utilisateurs de technologie numérique (photo, vidéo, données, musique).

## 7. Organigramme



LaCie S.A. assume à la fois la fonction de holding et celle de fabricant. Ses clients sont l'ensemble des filiales du Groupe, principalement réparties sur la zone européenne.

LaCie Ltd USA, dispose également d'un site de production et est le fournisseur des filiales APS Tech et LaCie Canada tout en leur assurant une fonction de soutien.

LaCie China assume, pour les productions assemblées chez les partenaires asiatiques, la double fonction de hub envers LaCie SA, LaCie Ltd USA, LaCie Australia et LaCie Japon, et de distributeur sur la zone Singapour-Taiwan-HongKong-Corée-Inde.

Les autres entités sont des filiales de distribution.

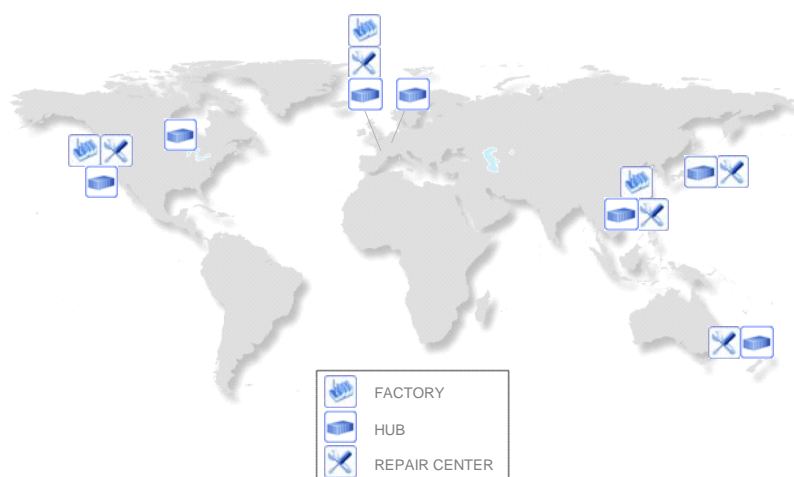
## 8. Propriétés immobilières, usines et équipements

LaCie concentre ses efforts sur la conception de périphériques, activité à forte valeur ajoutée, et sur l'assemblage des produits. Les mécanismes internes, qui représentent la majorité des achats, sont achetés à de grands fabricants, pour la plupart américains ou asiatiques.

La fabrication des éléments électroniques (cartes, alimentations) et des boîtiers designés par LaCie est confiée à des co-traitants spécialisés. L'activité co-traitée représente environ 75% des ventes de LaCie.

L'activité industrielle de LaCie est une activité d'assemblage et nécessite de faibles investissements. Le cycle de production comprend trois phases :

- le montage des parties mécaniques dans leur boîtier, l'ajout de la connectique et de la carte d'interface ;
- le contrôle qualité, chaque produit subissant un test de fonctionnement complet ;
- l'emballage, incluant le rajout des logiciels, câbles, et notices.



LaCie a deux sites de production : l'un situé à Massy (sud de Paris), l'autre situé à Hillsboro (près de Portland, dans l'Oregon – USA). Les expéditions aux clients sont assurées par des prestataires. En Europe, le stock et les expéditions sont centralisés (sauf Suisse). Les délais de livraison sont de 24h ou 48h.

LaCie est propriétaire depuis juin 2005 des locaux industriels de Massy : ils abritent la partie industrielle et logistique de LaCie SA et les équipes de la filiale de distribution LaCie SAS. Une partie de ses locaux est destinée à être louée, et environ 800m<sup>2</sup> sont encore disponibles à la location.

## 9. Examen de la santé financière et du résultat

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004 du 28 avril 2004, les informations relatives à l'examen de la situation financière et du résultat des exercices clos le 30 juin 2005 et le 30 juin 2004 sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- au titre de l'exercice clos le 30 juin 2005, dans le rapport de gestion figurant aux pages 41 à 58 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2006 sous le numéro D.06-0194.
- au titre de l'exercice clos le 30 juin 2004, dans le rapport de gestion figurant aux pages 38 à 55 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 7 mars 2005 sous le numéro D.05-0180.

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006, ces points sont détaillés aux chapitres 3 et 20 du présent document.

*Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.*

# 10. Trésorerie et capitaux

## 10.1. Information sur les capitaux de l'émetteur

<i>en milliers d'euros - IFRS</i>	30/06/2006	30/06/2005	30/06/2004
Capitaux propres	72 847	59 635	45 219
Autres fonds propres	-	-	-
Total fonds propres	72 847	59 635	45 219
Dettes financières nettes	- 44 766	- 37 107	- 31 924
Ratio dettes financières/FP	-61%	-62%	-71%

La dette financière nette se définit comme la trésorerie active nette de l'endettement financier courant et non courant.

## 10.2. Source et montant des flux de trésorerie

Ces points sont détaillés dans le tableau de flux de trésorerie en annexe des comptes consolidés (chapitre 20).

## 10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement

Ces points sont détaillés au paragraphe 4.1 du présent document.

## 10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influencé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur

Néant.

## 10.5. Sources de financement attendues

La société a signé en août 2006 auprès de HSBC un accord pour la mise en place d'un crédit de campagne d'un montant maximum de 10 m€ et d'une durée de six mois. Ce crédit permettra de financer le besoin en fonds de roulement entre le 1<sup>er</sup> novembre 2006 et 30 avril 2007, en lien avec la saisonnalité de l'activité.

# 11. Recherche et développement, brevets et licences

LaCie a renforcé ses équipes Recherche et Développement afin de garantir l'arrivée de ses produits au bon moment sur le marché (time-to-market). C'est grâce à cette politique qu'ont vu le jour des produits comme le BigDisk, l'Ethernet Disk ou le Little Big Disk. Le budget R&D-Marketing représente actuellement environ 1% du chiffre d'affaires. La Société a décidé de sous-traiter le développement de tous ses produits standard sans différenciation technologique et de concentrer ses efforts de R&D sur des produits pointus en terme de performance ou de fonction interne.

Aucune filiale européenne du groupe ne réalise de travaux de R&D. La recherche et le développement de nouveaux produits sont entièrement pris en charge par la maison mère. L'équipe de R&D est centralisée au siège de la Société de manière à créer un pôle de développement et de recherche unique pour le Groupe. Une équipe réduite est présente à Portland, aux Etats-Unis. Cette équipe se consacre aux développements de logiciels de pilotage et à l'homologation des produits de la Société pour le marché Nord-Américain.

Les dépenses externes liées à la conception de nouveaux produits (moules, maquettes, prototypes et préséries) sont portées en immobilisations incorporelles et amorties selon la durée de vie prévisible des produits.

# 12. Informations sur les tendances

## 12.1. Perspectives d'avenir et plan de développement

### 12.1.1. Accroissement de parts de marché

L'exploitation des ressources des pays à fort potentiel permettra une augmentation du chiffre d'affaires à moyen terme :

- La filiale de Singapour doit permettre de couvrir commercialement l'Asie du Sud Est;
- L'ouverture d'une filiale à Dubaï est prévue pour courant 2007 ;
- L'accroissement de la couverture sur les territoires ne disposant pas de filiales doit se poursuivre, notamment en Amérique du Sud.

### 12.1.2. L'introduction de produits innovants

LaCie continue d'affirmer sa position dominante sur le marché du DAS (Direct Attached Storage), et poursuit son développement sur le marché du NAS (Network Attached Storage). L'amélioration des coûts des produits « standards », et une maîtrise accrue de la technologie des produits « solutions » s'inscrivent dans le plan stratégique de LaCie.

### 12.1.3. La pénétration de nouveaux marchés

LaCie crée des solutions de stockage externe et des écrans qui permettent aux professionnels et aux particuliers de vivre pleinement l'ère digitale. La vulgarisation de l'interface USB 2.0 dans le monde PC a permis à LaCie de rentrer de façon remarquable dans le monde PC dans tous les pays où elle exerce une activité commerciale. Il reste maintenant à LaCie à conforter sa position, notamment sur le segment Linux. L'essor de l'interface SATA et l'enrichissement de la gamme en produits multimedia doivent également avoir des effets favorables sur le chiffre d'affaires.

## 12.2. Perspectives pour l'exercice 2006/2007

La nouvelle année fiscale devrait être marquée par les évolutions suivantes: alors que les produits standards devraient continuer à subir une pression sur les marges et les prix unitaires avec une croissance modérée, les solutions devraient être en croissance plus forte avec un niveau de marge élevé et stable.

## 12.3. Evolution depuis le 1er juillet 2006

### Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2006/2007 : rentabilité nette de 7,8%

Normes IFRS, en millions d'euros	31/12/2006 6 mois	31/12/2005 6 mois	30/06/2006 12 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>184,3</b>	<b>174,7</b>	<b>351,8</b>
<b>Marge brute</b>	<b>39,1</b>	<b>38,1</b>	<b>73,6</b>
<i>Marge brute (% CA)</i>	<i>21,2%</i>	<i>21,8%</i>	<i>20,9%</i>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>19,5</b>	<b>19,4</b>	<b>35,1</b>
<i>Marge opérationnelle (% CA)</i>	<i>10,6%</i>	<i>11,1%</i>	<i>10,0%</i>
Résultat financier	1,7	0,2	0,4
Charge d'impôt sur le résultat	- 6,9	- 4,8	- 9,7
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>14,3</b>	<b>14,8</b>	<b>25,8</b>
<i>Rentabilité nette (% CA)</i>	<i>7,8%</i>	<i>8,5%</i>	<i>7,3%</i>
<b>BPA (en euros)</b>	<b>0,41</b>	<b>0,43</b>	<b>0,75</b>

Le Conseil d'administration de LaCie SA s'est réuni le 28 février 2007 et a arrêté les comptes du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2006-2007 suivant les normes IFRS et ayant fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes.

## CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL : 184,3 M€

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2006/2007 (clôture au 30 juin 2007), LaCie a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 184,3 M€, en progression de 5,6% par rapport à l'exercice précédent :

- La croissance des ventes atteint 2,1% au T1, et 8,1% au T2 ;
- A parité comparable, le chiffre d'affaires est en croissance de 8,1% sur le semestre ;
- Les ventes sont réalisées à 56% en Europe, 36% en Amériques et 8% en Asie-Pacifique ;
- La famille « Solutions » regroupant les produits à forte valeur ajoutée représente 23% de l'activité ;
- 1,6 millions de produits ont été fabriqués et livrés à travers le monde au cours du semestre.

## UNE RENTABILITE NETTE DE 7,8%, SUPERIEURE A CELLE DEGAGEE AU COURS DE L'EXERCICE 2006

LaCie dégage une nouvelle fois une rentabilité nette satisfaisante, et travaille au redéploiement de ses équipes commerciales américaines.

- La marge brute s'établit à 21,2% contre 21,8% au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2005/2006, et 20,9% au cours de l'exercice complet 2005/2006.
- Le résultat opérationnel s'établit à 10,6% du chiffre d'affaires. Si les frais de distribution augmentent légèrement (2,4% des ventes en S1FY07, contre 2,1% en S1FY06 et 1,9% en FY06), les frais administratifs et commerciaux sont une nouvelle fois mieux absorbés par les ventes (7,9% des ventes en S1FY07, contre 8,4% en S1FY06 et 8,8% en FY06). Le taux de marge opérationnelle est en ligne l'exercice précédent.
- Les effectifs consolidés moyens s'élèvent à 448 personnes (y compris personnel mis à disposition) au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006/2007, stables par rapport aux deux périodes considérées.
- Le résultat financier inclut une plus-value latente de 1,1 M€ sur titres de placement.
- Le taux d'imposition est de 32%, en lien avec la dépréciation des impôts différés de la filiale allemande et à l'application d'IAS 34 quant à la détermination de la charge d'impôt semestrielle.
- Le résultat net ressort à 14,3 M€ soit 7,8% du chiffre d'affaires contre 8,5% en S1FY06 et 7,3% en FY06.
- Le bénéfice semestriel par action s'établit à 0,41 €.

## UNE TRESORERIE NETTE A NOUVEAU EN PROGRESSION

Normes IFRS, en millions d'euros	31/12/2006	31/12/2005	30/06/2006
Marge brute d'autofinancement	17,2	15,9	21,6
Variation du BFR	-19,4	-29,0	-0,3
Flux net lié à l'activité	-2,2	-13,1	21,3
Flux net d'investissement	-0,6	-0,9	-1,8
Flux net de financement	-11,5	-0,2	-10,7
<b>Trésorerie clôture</b>	<b>32,8</b>	<b>27,3</b>	<b>48,0</b>
<b>Endettement</b>	<b>3,0</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>

En raison des performances opérationnelles enregistrées, la marge brute d'autofinancement progresse de 17,2 M€. En revanche, la variation du besoin en fonds de roulement est fortement négative (-19,4 M€), en lien avec des décaissements d'impôts très significatifs et une augmentation saisonnière des stocks résultant en un flux net de trésorerie consommée par l'activité de 2,2 M€. Du fait de la structure des ventes, et de l'anticipation du Nouvel An chinois, la variation du besoin en fonds de roulement est traditionnellement défavorable à la fin premier semestre de l'exercice. Les dividendes ayant été payés en décembre 2006 pour 11,3 M€ et les investissements demeurant limités à 0,6 M€, la trésorerie nette (hors dette financière de 3 M€ relative aux locaux industriels de Massy) s'élève à 32,8 M€, contre 48 M€ au 30 juin 2006. Pour mémoire, elle s'élevait à 27,3 M€ au 31 décembre 2005, avant distribution des dividendes intervenue en mars 2006.

## Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2006/2007

Chiffre d'affaires en M€ (*)	2006/2007	2005/2006	Var M€	%
Juillet - Septembre	76,7	75,1	1,6	2,1%
Octobre - Décembre	107,6	99,5	8,1	8,1%
Janvier - Mars	96,1	98,8	- 2,7	-2,7%
<b>TOTAL</b>	<b>280,4</b>	<b>273,4</b>	<b>7,0</b>	<b>2,6%</b>

(\*) données non auditées

### **Chiffre d'affaires trimestriel : 96,1 M€**

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2006/2007 (clôture au 30 juin 2007), LaCie a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 96,1 M€, en recul de 2,7% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2005/2006 :

- A parité comparable, le chiffre d'affaires est en croissance de 0,9% ;
- Les ventes sont réalisées à 56% en Europe, 36% en Amériques et 8% en Asie-Pacifique ;
- La famille « Solutions » regroupant les produits à forte valeur ajoutée représente 25% de l'activité.
- 900.000 produits ont été fabriqués et livrés à travers le monde au cours des trois derniers mois.

« Dans un contexte extrêmement concurrentiel, LaCie a choisi de privilégier la rentabilité sur le chiffre d'affaires. La zone américaine, en décroissance de près de 8% ce trimestre à parité constante, continue d'être l'objet de tous nos efforts», commente Pierre van der Elst, Directeur Général Délégué. « Les stocks ont été optimisés, et la réorganisation de l'équipe commerciale doit s'achever d'ici l'été. »

### **Chiffre d'affaires cumulé depuis le début de l'exercice (9 mois) : 280,4 M€**

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2006/2007 (clôture au 30 juin 2007), LaCie a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 280,4M€, en progression de 2,6% par rapport à l'exercice précédent :

- A parité comparable, le chiffre d'affaires est en croissance de 5,7% ;
- Les ventes sont réalisées à 56% en Europe, 36% en Amériques et 8% en Asie-Pacifique ;
- La famille « Solutions » regroupant les produits à forte valeur ajoutée représente 24% de l'activité ;
- 2.6 millions de produits ont été fabriqués et livrés à travers le monde au cours des neuf premiers mois d'activité.

## **13. Prévisions ou estimations du bénéfice**

Néant

# 14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

## 14.1. Informations concernant les organes d'administration et de direction

### 14.1.1. Composition des organes de direction et d'administration

M. Philippe SPRUCH

170 A Route de Malagnou

1224 CHENE BOUGERIES

Suisse

Administrateur depuis le 10 juillet 2001.

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de LaCie S.A. depuis le 16 juillet 2001.

M. Guillaume BURFIN

4, rue de Londres

75009 PARIS

Administrateur depuis le 10 juillet 2001

M. Laurent KATZ

4, rue Claude

67000 STRASBOURG

Administrateur depuis le 10 juillet 2001

M. André JOLIVET

Avenue des Alpes, 1

1814 La Tour de Peilz

Suisse

Administrateur depuis le 10 juillet 2001.

Matignon Investissement et Gestion (MIG) S.A.S., personne morale représentée par monsieur Christian Haas

5, avenue Matignon

75008 Paris

Administrateur depuis le 19 novembre 2004

Pierre van der Elst

1 rue Ernest Cresson

75014 Paris

Directeur Général Délégué depuis le 29 novembre 2005

A la connaissance de la société et à la date du présent document de référence :

- Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration ou organes de direction ;
- Aucun des membres du Conseil d'Administration ou des organes de direction n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ;
- Aucune incrimination et/ou sanction publique n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration ou des organes de direction par les autorités statutaires ou réglementaires ;
- Aucun membre du Conseil d'Administration ou des organes de direction n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

**14.1.2. Intérêt des dirigeants dans le capital de LaCie, dans celui d'une société qui en détient le contrôle ou dans celui d'une filiale de LaCie durant l'exercice clos le 30 juin 2006**

% capital détenu	P. Spruch	L. Katz	G. Burfin	A. Jolivet/Remote Reward	MIG
LaCie SA	60.81%	1.05%	<0.01%	12.40%	0.51%
LaCie Ltd (UK)	0.1%	-	-	-	-
LaCie Italy	1%	-	-	-	-

**14.1.3. Liste des mandats sociaux et fonctions exercées au titre d'un contrat de travail dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société à tout moment des cinq dernières années**

Concernant M. Philippe SPRUCH, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société Concernée
Administrateur	LaCie SPRL (Belgique)	Président du Conseil de Gérance
Président Directeur Général	LaCie SAS (France)	Président
	LaCie GmbH (Allemagne)	Gesellschafter
	LaCie BV (Pays-Bas)	Director
	LaCie SRL (Italie)	Amministratore Unico
	LaCie Electronique D2 SA (Espagne)	Administrador Unico
	LaCie AB (Suède)	President of the Board
	LaCie Ltd (UK)	Director
	LaCie Ltd (Etats-Unis)	Director
	LaCie Pty (Australie)	Director
	LaCie Canada	Director
	APS Tech. (Etats-Unis)	Director
	LaCie Japan K.K (Japon)	Director
	LaCie China Pte Ltd (Singapour)	Director

Autres mandats en dehors du Groupe :

Administrateur de Amikai (USA)  
Actionnaire unique de VCVERSA (USA)  
Gérant de Diversita Sàrl (Luxembourg)

Concernant M. Laurent KATZ, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société Concernée
Administrateur	LaCie AB (Suède)	Member of the Board
	LaCie Japan K.K. (Japon)	Director
	LaCie Ltd (Etats-Unis)	Director
	APS Tech. (Etats-Unis)	Director
	LaCie AG (Suisse)	Präsident des Verwaltungsrates

Autres mandats en dehors du Groupe :

Gérant de Technostorage SAR du 01/01/2006 au 01/05/2007.

Concernant M. André JOLIVET, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société Concernée
Administrateur	-	-

Autres mandats en dehors du Groupe :

Président de Remote Reward SAS, Gérant de Infotron SARL, Gérant de Thawan Chai SCI, Administrateur de MandrakeSoft S.A.

Concernant M. Guillaume BURFIN, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société concernée
Administrateur	LaCie Ltd (Etats-Unis)	Director
	APS Tech. (Etats-Unis)	Director

Aucun autre mandat en dehors du Groupe.

Concernant M. Christian Haas, représentant de Matignon Investissement et Gestion, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société Concernée
Administrateur	-	-

Autres mandats en dehors du Groupe :

Président-Directeur Général de MATIGNON INVESTISSEMENT ET GESTION (SAS), SOPARCIF (SAS), TECNOTECH (SAS)

Membre du Directoire de SENLISIENNE DE PORTEFEUILLE,

Directeur Général de COMIR (SAS)

Président du Conseil de Surveillance de GUY DEGRENNE

Président du Conseil d'administration d'OXBOW

Vice-Président du Conseil de Surveillance de Robertsau Gestion

Représentant permanent de société administrateur :

- Représentant permanent de Matignon Investissement et Gestion : EUROCORP (Athènes), GROUPE FAUCHON, IGNA, SFTA, PARFINVEST, SPM (Société de Participation Matignon), DEGRES FINANCES, MATINGEST, NET VALUE

- Représentant permanent de SOPARCIF : NEUHAUS (Bruxelles), SOPARCIM

- Représentant permanent de COMIR : SYLIS, LAFUMA

- Représentant permanent de MATPART : FOUQUET SACOP

- Représentant permanent de SOCIETE DE PARTICIPATION MATIGNON : Compagnie Fermière de Vichy  
Administrateur de SATAIR (Copenhague), MYM CAPITAL (Hong-Kong), MYM MANAGEMENT LTD (Hong Kong)

## **14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction**

A la connaissance de la société et à la date du présent document de référence :

- Il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs des membres des organes de direction et d'administration de la société à l'égard de cette dernière ;
- Il n'existe aucun contrat ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre des organes de direction ou d'administration de la société a été nommé en cette qualité ;
- Les règles concernant les restrictions ou interdictions des organes de direction et d'administration de la société sur des opérations sur les titres de la société, pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques, sont celles prévues par la loi.

# 15. Rémunération et avantages

## 15.1. Rémunération brute totale et avantages de toute nature versés par la Société au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux

Nom, prénom	Fonction exercée dans la Société	Rémunération en tant que mandataire	Jetons de présence	Rémunération fixe au titre d'un contrat de travail	Rémunération variable au titre d'un contrat de travail	Rémunération exceptionnelle au titre d'un contrat de travail	Montant des avantages de toute nature
Philippe Spruch	PDG	96.000€					5.400 €
Pierre van der Elst	Directeur Général Délégué	14.000€		158.916€	136.548€	15.000€	3.104 €
André Jolivet	Administrateur		4.167€				-
Laurent Katz	Administrateur		5.000€				-
Guillaume Burfin	Administrateur		4.167€				-
MIG / Christian Haas	Administrateur		3.333€				-

Sur présentation de justificatifs, le remboursement des frais de voyage (en classe économique), de déplacement et des dépenses (frais de repas et d'hôtel) engagés par les Administrateurs et strictement nécessaires aux Administrateurs pour venir siéger au Conseil d'Administration est autorisé. Le montant pouvant être remboursé à chacun des Administrateurs est plafonné à 3 300 euros par an. Les frais engagés par les Administrateurs à l'occasion de missions spéciales confiées par la Société sont également pris en charge par la Société.

Aucune part variable ne compose la rémunération des administrateurs.

Une provision a été constituée aux fins du versement des retraites de 8k€ au 30/06/05, et de 13k€ au 30/06/06.

## 15.2. Rémunération totale et avantages de toute nature reçus par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice écoulé de la part des sociétés contrôlées par la Société

Néant.

### 15.3. Autres avantages

#### 15.3.1. Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Néant.

#### 15.3.2. Autres avantages en nature

Le Président du Conseil d'Administration :

- a droit au remboursement de tous les frais exposés pour les besoins de sa mission ;
- bénéficie, au même titre que les salariés cadres de la Société du plan de retraite complémentaire mis en place au sein de la Société ;
- bénéficie au même titre que les salariés cadres de la Société du plan de mutuelle et de prévoyance mis en place au sein de la Société ;
- a droit au remboursement de tous les frais exposés pour les besoins de sa mission, y compris :
  - o ses frais de déplacement de son domicile genevois à son bureau sur la base d'un aller-retour par train (1<sup>ère</sup> classe) ou par avion (classe économique),
  - o ses nuits d'hôtel sur Paris sur la base d'un forfait de 250 € par nuit,
- bénéficie d'un téléphone portable et de la prise en charge par la Société des frais de communication liés à l'utilisation de son téléphone portable,
- bénéficie d'un ordinateur portable.

# 16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

## 16.1. Mandats actuels

Philippe Spruch, André Jolivet, Laurent Katz et Guillaume Burfin ont été élus pour 6 ans lors de l'assemblée générale du 10 juillet 2001 statuant sur les comptes clos au 30 juin 2000, la durée du mandat de ces administrateurs prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2007.

Matignon Investissement et Gestion, personne morale représentée par Monsieur Christian Haas, est administrateur depuis le 19 novembre 2004 pour un mandat d'une durée de 6 ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

## 16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration

Néant.

## 16.3. Informations sur les comités

En sa séance du 28 septembre 2005, le Conseil d'Administration a constitué trois comités (comité de veille technologique, comité d'audit, comité des rémunérations), dont les règles de fonctionnement ont été précisées lors de la séance du Conseil d'Administration du 26 janvier 2006.

- Membres du Comité de veille technologique : Laurent Katz, André Jolivet, Philippe Spruch
- Membres du Comité d'Audit : Guillaume Burfin, Philippe Spruch
- Membres du Comité des rémunérations : André Jolivet, Christian Haas, Guillaume Burfin, Philippe Spruch

L'Assemblée Générale du 29 novembre 2005 a autorisé l'allocation d'une somme de 40.000 € aux administrateurs à titre de jetons de présence, le Président du Conseil d'Administration en étant exclu. Les règles relatives à l'allocation des jetons de présence ont été fixées par le Conseil d'Administration du 29 novembre 2005. Les jetons de présence effectivement versés au titre de l'exercice 2005/2006 s'élèvent à 16.667 €. L'Assemblée Générale du 6 décembre 2006 a autorisé l'allocation d'une somme de 60.000 € aux administrateurs à titre de jetons de présence, le Président du Conseil d'Administration en étant exclu.

Le comité d'audit a procédé à l'audition du Directeur Administratif et Financier et des Commissaires aux Comptes le 28 février 2007, dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels de l'exercice clos au 30 juin 2007.

## 16.4. Gouvernement d'entreprise

LaCie se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

La charte de l'administrateur a été adoptée le 26 mars 2004. Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale des actionnaires en raison de leurs compétences et de la contribution qu'ils peuvent apporter à l'administration de la société. La présente Charte est établie afin de permettre à ces compétences de s'exercer pleinement et afin d'assurer l'entière efficacité de la contribution de chaque administrateur, dans le respect des règles d'indépendance, d'éthique et d'intégrité qui est attendu d'eux.

### COMPETENCE

Avant d'accepter sa fonction, chaque administrateur doit avoir pris connaissance des obligations générales et particulières de sa charge. Il doit notamment avoir pris connaissance des textes légaux et réglementaires intéressant le fonctionnement des sociétés anonymes, des statuts de LaCie S.A, de la présente charte et de tous compléments ou modifications qui leur seraient apportés ultérieurement.

Chaque administrateur est notamment tenu personnellement aux obligations suivantes :

- obligation de mise sous forme nominative ou de dépôt des actions LaCie ;

- interdiction de détenir des actions à dividende prioritaire sans droit de vote ;
- présomption d'action de concert ;
- rapport sur les attributions et les levées de stock options ;
- déclaration des transactions effectuées sur les titres LaCie ;
- respect des périodes d'abstention d'intervention sur les titres LaCie ;
- déclaration des interventions sur les titres LaCie en période d'offre publique ;
- obligation d'abstention en cas de détention d'une information privilégiée ;
- obligation de diffuser une information exacte, précise et sincère ;
- obligation de respecter le fonctionnement du marché

#### **INDEPENDANCE**

Dans l'exercice du mandat qui lui est confié, chaque administrateur doit se déterminer indépendamment de tout intérêt autre que l'intérêt social de l'entreprise.

Chaque administrateur s'engage à ne pas rechercher ou accepter de la société ou de sociétés liées à celle-ci, directement ou indirectement, des avantages susceptibles d'être considérés comme étant de nature à compromettre son indépendance.

Chaque administrateur est tenu d'informer le Président de toute situation le concernant susceptible de créer un conflit d'intérêts avec la société ou l'une des sociétés du Groupe. Il doit s'abstenir de participer au vote de la ou des délibérations correspondantes.

#### **DILIGENCE**

En acceptant le mandat qui lui a été confié, chaque administrateur s'engage notamment à :

- consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires ;
- demander dans les délais appropriés toutes les informations dont il estimerait avoir besoin pour remplir ses fonctions et intervenir sur les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil ;
- veiller ce que la présente Charte soit respectée ;
- forger librement sa conviction avant toute décision en n'ayant en vue que l'intérêt social ;
- être assidu et participer, sauf empêchement, à toutes les réunions du Conseil et aux Assemblées Générales des actionnaires ;
- veiller à l'amélioration constante de l'information communiquée aux actionnaires.

Chaque administrateur s'engage à remettre son mandat à la disposition du Conseil lorsqu'il estime de bonne foi ne plus être en mesure de l'assumer pleinement.

#### **CONFIDENTIALITE**

Les membres du Conseil d'Administration sont tenus à une obligation absolue de confidentialité en ce qui concerne le contenu des débats et délibération du Conseil ainsi qu'à l'égard des informations qui y sont présentées. Cette obligation personnelle s'impose également aux représentants d'une personne morale administrateur.

#### **INFORMATION PRIVILEGIEE**

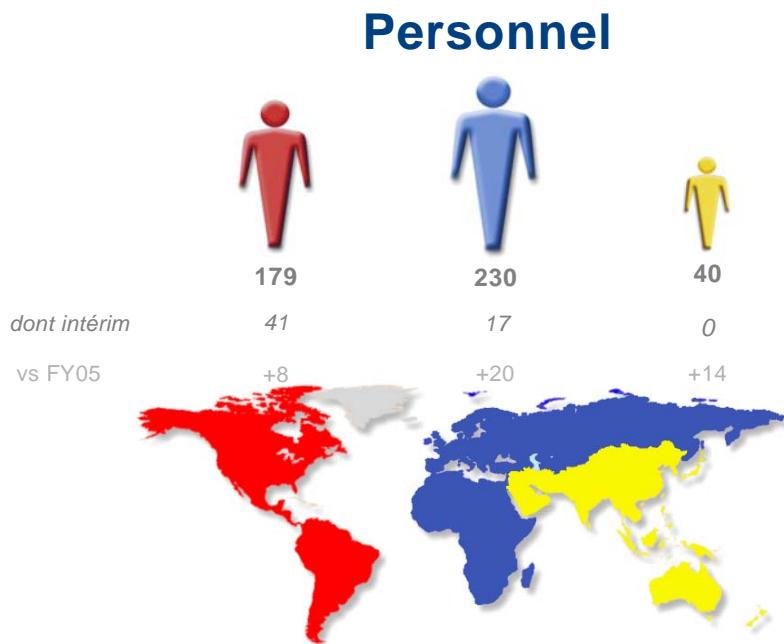
Chaque administrateur s'engage à respecter la procédure interne LaCie sur l'obligation d'abstention en cas de détention d'information privilégiée et la prévention du délit d'initié, ainsi que toute disposition législative ou réglementaire applicable.

# 17. Salariés

## 17.1. Description des ressources humaines et de l'environnement social

### En terme d'effectifs

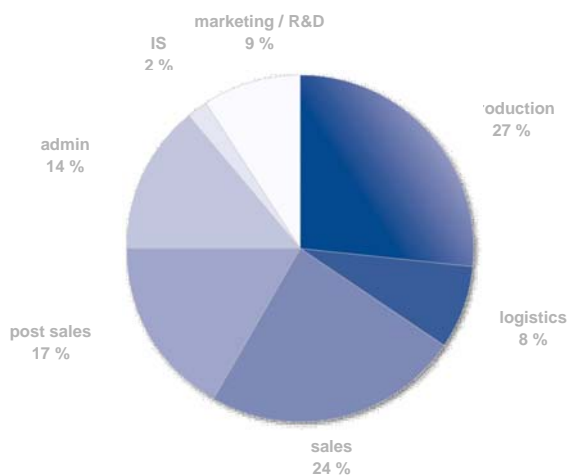
L'effectif consolidé (hors intérimaires) au 30 juin 2006 était de 391 personnes. Il était de 357 au 30 juin 2005 et de 341 au 30 juin 2004. L'effectif consolidé (avec intérimaires) au 30 juin 2006 était de 449 personnes. Il était de 407 personnes au 30 juin 2005 et de 373 au 30 juin 2004.



### En terme de fonctions

Il n'y a pas eu de changement majeur au cours des 3 derniers exercices en terme de répartition des effectifs selon leur fonction.

## Effectif par fonctions



## 35 heures

La société LaCie S.A. est passée aux « 35 heures » par accord en date du 31 janvier 2000. Un avenant a été signé le 17 décembre 2001 pour répondre à l'évolution des besoins de l'entreprise. Les salariés des opérations sont rémunérés sur une base de travail effectif de 35 heures par semaine, et les autres salariés sont rémunérés sur une base de travail effectif de 37 heures par semaine avec l'octroi compensateur de 12 JRTT.

Le groupe est de création récente et la moyenne d'âge de ses salariés est inférieure à 35 ans.

Les dépenses engagées au titre de la formation au sein de la structure LaCie S.A sont de l'ordre de 1.6% de la masse salariale.

## L'équipe de direction

### **PHILIPPE SPRUCH - Président du conseil d'administration et directeur général.**

En 1989, co-fondateur de LaCie avec Pierre Fournier. Il est en charge de la R&D, du marketing et des achats. Philippe est également administrateur de Amikaï (USA).

### **PIERRE VAN DER ELST - Directeur Général délégué en charge des Opérations**

Diplômé d'HEC, Pierre a dirigé une entreprise spécialisée dans les arts graphiques pendant 6 ans, avant de rejoindre LaCie en 2001 en tant que responsable de la filiale française. Depuis novembre 2002, Pierre dirigeait toutes les activités européennes. Il est à présent en charge de l'ensemble des Opérations du groupe LaCie.

Pierre est également Directeur Général et administrateur de Garderobe S.A.

### **GERALDINE HOTTIER-FAYON - Directeur Administratif et Financier**

Diplômée de l'EDHEC de Lille, Géraldine débute chez Ernst & Young. Recrutée en 2000 par LaCie USA pour sa connaissance du contexte américain et ses capacités d'analyse, Géraldine s'attache, en tant que Chief Financial Officer pour la zone ASEA, à réorganiser le contrôle interne, à maîtriser les dépenses, et à renforcer la communication et la coordination avec le siège. Depuis août 2002, Géraldine est DAF du groupe où elle a développé un système de reporting et de contrôle fiable et rapide.

### **Philippe PARDONNET – Directeur de la technologie**

Diplômé de SUPELEC, Philippe a travaillé pendant 13 ans chez ALCATEL. Le dernier poste qu'il y a occupé est celui de "Residential Phones Business Manager". Il passera ensuite chez Atlinks, Digigram et plus récemment chez SAGEM, d'abord au siège du groupe, ensuite au sein de son unité chinoise JV SAGEM-BIRD. Philippe peut se prévaloir d'une large expérience de la gestion des projets.

### **DOMINIQUE BATTELIER - Directeur Technique.**

Ingénieur en Electronique et Informatique (Orsay-Saclay), Dominique a utilisé sa double compétence pour se spécialiser dans les logiciels embarqués auprès de grands constructeurs de micro-ordinateurs français. Il rejoint LaCie en 1998 pour prendre la responsabilité des développements logiciels. Nommé Directeur technique en 2000, Dominique encadre l'équipe d'ingénieurs développement hardware qui a conçu la nouvelle gamme révolutionnaire de Solutions. Dominique est aussi en charge du process qualité, de la conception à la réparation de nos produits.

### **NATHALIE CROUZET – Directeur des Ressources Humaines**

Avant de rejoindre LaCie, Nathalie a occupé les fonctions d'Ingénieur Commercial puis de chef de marchés dans le Département Data Storage de 3M avant qu'il ne devienne Imation. Elle rejoint ensuite le groupe Carrefour où s'exercent ses compétences managériales à la tête d'une équipe de 80 personnes. En 1999, elle revient à ses premières amours, le stockage informatique, en devenant Chef de Produits Média chez LaCie. Polyvalente, elle a occupé plusieurs fonctions au sein de la société. Elle a aujourd'hui la charge des Ressources Humaines, Services Généraux et Secrétariat Général de LaCie. Nathalie est titulaire d'un double MBA Européen (CESMA/EM Lyon et Cranfield School of Management).

### **RAJEEV MUKUL – VP Sales Asie et Moyen-Orient**

Rajeev connaît admirablement bien l'industrie du stockage informatique et des périphériques, pour avoir fait ses armes auprès de sociétés telles que DCM Data Products, Redington Group, American Components et le groupe Spectra Group, toutes installées à Singapour. Sa première fonction a consisté à développer les ventes au Moyen-Orient et sur le continent africain pour la société Maxtor. Diplômé de l'Indian Institute of Technology, Rajeev est un citoyen du monde. Ses compétences avérées internationalement dans le

domaine des canaux de distribution, ainsi que son expérience du monde en général, font de lui le partenaire idéal pour tisser des relations solides avec les clients en Asie et au Moyen-Orient.

### **JEAN-PHILIPPE BOSSEUR - Directeur des systèmes informatiques**

Diplômé de l'EPITA (Paris) et du Stevens Institute of Technology (New Jersey, États-Unis), il travaille d'abord pour Business Objects et Alten Group. Jean-Philippe dispose d'un vaste savoir-faire en matière de gestion des projets. Sa mission chez LaCie consistera essentiellement à déployer nos systèmes et services informatiques en cadence avec l'évolution de l'entreprise, et à veiller à ce que nous disposions des outils nécessaires à la prise de décisions, à la commercialisation de nos produits et à l'atteinte des objectifs de la société.

## **17.2. Mention des schémas d'intéressement du personnel**

### **17.2.1. Participation**

LaCie S.A. a signé un accord de participation le 23 septembre 1994. Au titre de cet accord, l'entreprise a mis en place un Plan d'Épargne Entreprise géré par la Société Générale.

Les primes de participation versées aux salariés sont investies dans trois Fonds Communs de Placement de la Société Générale, au choix des salariés, chacun de ces FCP correspondant à un profil de gestion particulier, et un est un fonds individualisé constitué d'actions du Groupe. Les commissions de gestion (1.7% des fonds investis) sont prises en charge par le Groupe au titre de l'abondement.

Il n'y a eu aucun versement effectué au titre de la participation sur les 5 derniers exercices. Au 31 janvier 2007 comme lors de l'exercice précédent, aucun salarié ne détenait d'action LaCie dans le cadre du Fonds Commun de Placement susvisé.

### **17.2.2. Intéressement**

Aucun accord d'intéressement n'a été signé par LaCie S.A.

### **17.2.3. Options de souscription d'actions**

#### **Assemblée Générale du 18 décembre 1997**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 1997 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir aux salariés des options de souscription d'actions pour un montant nominal maximum de 7% du capital social de la société.

#### 1. Plan du 2 mars 1998

Le Conseil d'Administration du 2 mars 1998 a consenti 8.800 options de souscription d'actions pour un prix d'exercice de 93 francs (14,18 €) pouvant donner lieu à la création de 8.800 actions de 5 francs (0,76 €) de valeur nominale. Ce prix a été déterminé sur la base d'un prix égal à 95 % de la moyenne des cours cotés aux vingt dernières séances de bourse précédant le 2 mars 1998. La durée de validité des options est de 9 ans à compter du 2 mars 1998. Aucune option n'a été accordée aux dirigeants de la société.

La levée des options de ce plan est possible depuis le 2 mars 2003. Par exception, les options accordées aux salariés des filiales étrangères non soumis au régime social et fiscal français des options ne sont pas soumises à ce délai de blocage. Ces dernières options ont pu néanmoins être exercées par fraction d'un quart maximum de leur nombre total pour les années 1998 à 2001, toute fraction non utilisée lors d'une période d'exercice se reportant sur les périodes d'exercice ultérieures.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 1998, 100 options de ce plan ont été exercées. Aucune option n'a été exercée sur les exercices clos au 30 juin 1999, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004. Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2005, 4.800 options ont été exercées. Suite au départ d'employés bénéficiant de ce plan, 3.500 options ne sont plus exerçables. Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2006, 4.000 options ont été exercées. Au 7 juin 2007, il ne reste aucune option exerçable.

## 2. Plan du 28 février 2000

Le Conseil d'Administration du 28 février 2000 a consenti 50.000 options de souscription d'actions pour un prix d'exercice de 47,91 francs (7,30 €) pouvant donner lieu à la création de 50.000 actions de 5 francs (0,76 €) de valeur nominale. Ce prix a été déterminé sur la base d'un prix égal à 95 % de la moyenne des cours cotés aux vingt dernières séances de bourse précédant le 28 février 2000. La durée de validité des options est de 9 ans à compter du 28 février 2000.

Aucune option n'a été exercée sur les exercices clos au 30 juin 2000, 2001, 2002 et 2003. Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2004, 4.000 options ont été exercées. Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2005, 15.470 options ont été exercées. Par ailleurs, suite au départ d'employés bénéficiant de ce plan, 27.500 options ne sont plus exerçables. Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2006, 2.030 options (avant split, soit 20.300 après split), ont été exercées en juillet 2005. 1.000 options (avant split, soit 10.000 après split) ont été exercées en mars 2007. Au 7 juin 2007, il ne reste aucune option exerçable.

### Assemblée générale du 19 décembre 2001

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2001 a autorisé le conseil d'administration, pour une durée de trente-huit mois, à consentir aux salariés 300.000 options de souscription ou d'achat d'actions. Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été, à ce jour, émise et attribuée par le conseil d'administration.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	Nombre d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix	Dates d'échéance	Plan
Options consenties durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N/A			
Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social	N/A			

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	Nombre d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan 1	Plan 2
Options consenties durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	N/A			
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	4 000	1,42 €	x	
	20 300	0,73 €		x

Il n'y a eu aucune émission d'options de souscription au cours de l'exercice clos au 30 juin 2006, ni postérieurement.

Il est à noter que les 10.000 dernières options de souscription restantes ont été exercées en mars 2007, au prix moyen pondéré de 0.73€ par option.

# 18. Principaux actionnaires

## 18.1. Répartition du capital

Au 7 juin 2007, la répartition du capital de LaCie S.A. était, à la connaissance de la société, la suivante :

	07-juin-07			29 mars 2006			19 novembre 2004		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
P.Spruch/Diversita	20 998 050	60,7%	61,1%	20 998 050	60,8%	61,1%	2 109 035	61,4%	61,8%
A.Jolivet/Remote Rewards	1 615 328	4,7%	4,7%	1 803 640	5,2%	5,3%	425 693	12,4%	12,5%
L.Katz	300 010	0,9%	0,9%	352 280	1,0%	1,0%	36 027	1,0%	1,1%
Auto-contrôle	204 840	0,6%		204 840	0,6%		18 804	0,5%	
Public et autres (1)	11 448 942	33,1%	33,3%	11 194 360	32,4%	32,6%	843 458	24,6%	24,7%
TOTAL	34 567 170	100,0%	100,0%	34 553 170	100,0%	100,0%	3 433 017	100,0%	100,0%

(1) Montant calculé par différence, la Société n'en connaissant pas le détail.

A la connaissance de la société :

- Aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans ce tableau ne détient directement ou indirectement plus de 5 % du capital ou des droits de vote.
- Il n'existe pas à ce jour de pacte d'actionnaires.
- Il n'existe pas à ce jour d'action de concert.

## 18.2. Existence de droits de vente différents

Néant.

## 18.3. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle

Néant.

# 19. Opérations avec des apparentés

Ce point est détaillé dans l'annexe aux comptes consolidés.

## **20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'émetteur**

*Note : Les comptes consolidés au 30 juin 2005, incluant les comptes aux 30 juin 2004, et le rapport des commissaires aux comptes afférent sont présentés en annexes 8 et 9.*

### **20.1. Comptes Consolidés - Exercice clos le 30 juin 2006**

#### **20.1.1. Rapport des commissaires aux comptes**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société LaCie relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice clos le 30 juin 2005 retraitées selon les mêmes règles.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note B aux états financiers mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **III. Vérification spécifique**

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe données

dans le rapport de gestion, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 5 octobre 2006

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Deloitte & Associés

Gilles MEYER

Claire NOURRY

Jean-Luc BERREBI

## 20.1.2. Annexe aux comptes consolidés

### BILAN

en milliers d'euros	Notes	30/06/2006	30/06/2005
		IFRS 12 mois	IFRS 12 mois
Immobilisations incorporelles nettes	D.1.1	677	1 075
Immeubles de placement	D.2	658	684
Immobilisations corporelles nettes	D.1.2	4 666	4 309
Actifs financiers	D.3	203	241
Impôts différés	D.13	2 201	2 459
Autres actifs non courants			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>8 405</b>	<b>8 767</b>
Stocks et en-cours nets	D.4	30 888	36 865
Clients et comptes rattachés nets	D.5	33 943	32 475
Autres actifs courants	D.6	777	1 977
Impôts courants		4 712	3 086
Trésorerie et équivalents de trésorerie	D.7	47 976	40 717
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>118 296</b>	<b>115 120</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>126 701</b>	<b>123 888</b>
en milliers d'euros		30/06/2006	30/06/2005
		IFRS 12 mois	IFRS 12 mois
Capital		3 456	3 453
Primes		12 412	12 394
Réserves de consolidation		32 378	19 229
Ecart de conversion		-1 203	799
Résultat de l'exercice		25 805	23 490
<b>Capitaux propres</b>		<b>72 847</b>	<b>59 365</b>
Pensions et indemnités de départ en retraite	D.9	151	104
Passifs financiers non courants	D.9	2 814	3 226
Impôts différés	D.13	96	214
Autres dettes non courantes		4 932	3 505
<b>Dettes non courantes</b>		<b>7 993</b>	<b>7 047</b>
Provisions pour risques et charges	D.9	3 715	4 392
Passifs financiers courants	D.8	418	387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 998	41 656
Impôts courants		8 399	6 385
Autres dettes courantes		4 332	4 655
<b>Dettes courantes</b>		<b>45 861</b>	<b>57 475</b>
<b>Total Passif</b>		<b>126 701</b>	<b>123 888</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	30/06/2006 12 mois	30/06/2005 12 mois
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>D.10</b>	<b>351 845</b>	<b>284 282</b>
Coût des ventes		-278 205	-215 703
<b>Marge brute</b>		<b>73 640</b>	<b>68 579</b>
		20,9%	24,1%
<b>Autres produits opérationnels</b>		<b>744</b>	<b>391</b>
<b>Frais de distribution</b>		<b>-6 706</b>	<b>-6 652</b>
<b>Frais administratifs et commerciaux</b>		<b>-30 955</b>	<b>-29 102</b>
<b>Frais de recherche et développement</b>		<b>-1 458</b>	<b>-1 339</b>
<b>Autres charges opérationnelles</b>		<b>-212</b>	<b>-329</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>D.10</b>	<b>35 052</b>	<b>31 548</b>
Charges financières		-146	-4
Produits financiers		569	470
<b>Résultat financier</b>	<b>D.12</b>	<b>423</b>	<b>466</b>
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>D.13</b>	<b>-9 671</b>	<b>-8 524</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>25 805</b>	<b>23 490</b>
Résultat net par action (en euros)*		0,75	6,83
Résultat net dilué par action (en euros)*		0,75	6,82
Nombre moyen d'actions ordinaires au cours de l'exercice*		34 553 421	3 439 225
Nombre d'actions ordinaires à la clôture*		34 557 170	3 453 287
Options de souscription d'actions à la clôture*		10 000	3 430

\* après division par 10 de la valeur nominale du titres au 1er janvier 2006

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (constitué selon la méthode indirecte à partir du résultat net des entreprises intégrées)

Tableau de flux de trésorerie en milliers d'euros	30/06/2006	30/06/2005
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	25 805	23 490
- dont intérêts versés	-146	-1
- dont intérêts reçus	569	356
Impôts payés sur le résultat	-7 903	-8 718
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité		
- opérations non monétaires		38
- amortissements et provisions	3 514	2 216
- variation des impôts différés	155	-1 135
- plus-values de cession nettes d'impôt	6	13
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	21 576	15 904
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	-319	3 497
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>21 257</b>	<b>19 401</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Incidence des variations de périmètre (LaCie China)		49
Acquisition d'immobilisations	-1 881	-5 213
Cessions d'immobilisations	129	289
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-1 752</b>	<b>-4 875</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation des emprunts (remboursement)	-381	3 612
Augmentation de capital	18	181
Autres mouvements sur le capital	8	-133
Dividendes versés	-10 298	-10 233
Dividendes reçus (incidence des variations de change)		
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-10 654</b>	<b>-6 573</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>8 852</b>	<b>7 953</b>
Variation de trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	40 719	31 924
Trésorerie de clôture	47 976	40 718
Incidence des variations de cours des devises	-1 595	841

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves de consolidation	Actions propres	Ecart de conversion	Résultat exercice précédent	Résultat exercice	Total capitaux propres
Au 1er juillet 2004	3 433	12 233	17 064	-53		12 542		45 219
Bénéfice du 1er semestre FY05							12 548	12 548
Levées d'options	6	35						40
Variation des actions propres				-95				-95
Autres								0
Impact des écarts de change					-1 703			-1 703
Affectation du résultat			2 243			-12 542		-10 299
<b>Au 31 décembre 2004</b>	<b>3 439</b>	<b>12 268</b>	<b>19 307</b>	<b>-148</b>	<b>-1 703</b>	<b>0</b>	<b>12 548</b>	<b>45 710</b>
Bénéfice du 2ième semestre FY05							10 942	10 942
Levées d'options	15	126						141
Variation des actions propres				16				16
Autres			-12					-12
Impact des écarts de change					2 502			2 502
Affectation du résultat			66					66
<b>Au 30 juin 2005</b>	<b>3 453</b>	<b>12 394</b>	<b>19 361</b>	<b>-133</b>	<b>799</b>	<b>0</b>	<b>23 490</b>	<b>59 365</b>
Au 1er juillet 2005	3 453	12 394	19 361	-133	799	23 490		59 365
Bénéfice du 1er semestre FY06							14 811	14 811
Levées d'options	2	13						15
Variation des actions propres				7				7
Autres			-31					-31
Impact des écarts de change					1 024			1 024
Affectation du résultat			13 192			-23 490		-10 298
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>3 455</b>	<b>12 407</b>	<b>32 522</b>	<b>-126</b>	<b>1 823</b>	<b>0</b>	<b>14 811</b>	<b>64 892</b>
Bénéfice du 2ième semestre FY06							10 994	10 994
Levées d'options	0,40	5,28						6
Variation des actions propres				1				1
Autres			-19					-19
Impact des écarts de change					-3 026			-3 026
Affectation du résultat			0			0		0
<b>Au 30 juin 2006</b>	<b>3 456</b>	<b>12 412</b>	<b>32 503</b>	<b>-125</b>	<b>-1 203</b>	<b>0</b>	<b>25 805</b>	<b>72 847</b>

La société détient 204.840 actions propres au 30 juin 2006.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### Informations générales

LaCie SA (« la société ») et ses filiales (« le Groupe ») fabriquent, distribuent et commercialisent des périphériques externes de stockage informatique. Le Groupe possède des usines d'assemblage en Europe et aux Etats-Unis et sous-traite une partie de sa production en Asie. Le Groupe opère principalement en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

LaCie SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social se situe à Paris, 15<sup>ème</sup>.

Le marché financier primaire sur lequel la société est cotée est Euronext.

Sauf indication contraire, les comptes sont exprimés en milliers d'euros, l'euro correspondant à la monnaie fonctionnelle du Groupe.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 4 octobre 2006 par le Conseil d'Administration. Les comptes seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale. L'assemblée générale dispose du pouvoir de modifier les comptes qui lui sont présentés.

### Bases de préparation des comptes

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, LaCie présente ses états financiers consolidés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'UE à compter du 1er juillet 2005.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les mêmes principes que le bilan d'ouverture à la date de transition au 1er juillet 2004, c'est à dire conformément aux IFRS en vigueur, qui intègrent les normes comptables internationales (IAS), les interprétations du comité permanent d'interprétation ou Standing Interpretations Committee (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales ou International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), et telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) au 30 juin 2006 et applicables à compter de 2005.

L'Union Européenne a approuvé ces normes et interprétations à l'exception de certaines dispositions, notamment d'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisations et évaluations.

Du fait que les différences entre IAS 39, révisée en 2003 telle qu'émise par l'IASB, et sa version modifiée, telle que proposée par la Commission Européenne, n'ont pas d'effet pour la conversion aux IFRS des activités de LaCie, le Groupe considère qu'il respecte les deux versions d'IAS 39.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. Ils ont été élaborés selon la convention du coût historique en dehors des actifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Les normes et interprétations publiées mais non encore entrée en vigueur à la date de clôture n'ont pas été appliquées par LaCie. Il s'agit de:

- IFRS 7 "intérêts financiers - informations à fournir"
- IAS39 "amendement juste valeur"
- IAS39 " amendement couverture des flux de trésorerie liées aux opérations intragroupe"
- IAS1 "amendement information sur le capital"
- IFRIC4 "conditions permettant de déterminer si un contrat contient un lease"

La non application par anticipation de ces normes n'a pas d'impact significatif sur les états financiers présentés.

### **Exemptions et exceptions au titre de la norme IFRS 1**

La norme IFRS 1, Première adoption des normes d'information financière internationales, a été appliquée lors de la préparation de ces états financiers. La norme IFRS 1 exige une application constante et rétrospective de l'ensemble des normes IFRS en vigueur à la date d'arrêté pour toutes les périodes présentées. Toutefois, la norme IFRS 1 prévoit certaines exemptions. Les exemptions suivantes ont été retenues par LaCie.

Regroupements d'entreprises : les regroupements d'entreprises qui ont été comptabilisés avant la date de transition aux IFRS (1er juillet 2004) n'ont pas été retraités selon la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises.

Différences de conversion cumulées : tous les écarts de conversion cumulés relatifs à l'ensemble des opérations à l'étranger ont été neutralisés par les capitaux propres car réputés nuls à la date de transition aux IFRS.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour retour, pour créances clients, sur stocks, pour réclamation produits, et la durée du cycle de vie des produits, les impôts différés, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des actifs incorporels acquis et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

## **Synthèse des principes comptables significatifs**

### **C.1. Périmètre et critères de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent en intégration globale les comptes de LaCie et des filiales qu'elle contrôle.

Les sociétés sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Les sociétés sont exclues du périmètre de consolidation à la date de transfert du contrôle.

Filiales	Siège social	% de détention 30/06/2005	% de détention 30/06/2006	Méthode de consolidation	Date de clôture
LaCie Ltd	46 Gillingham Street GB-LONDON SW 1V 1HU, United Kingdom	99,90	99,90	IG	30/06/2006
LaCie SPRL	165 bd du Souverain B-1160 BRUXELLES, Belgium	99,68	99,68	IG	30/06/2006
LaCie GMBH	Am Kesselhaus 5 D-79576 WEIL am RHEIN, Deutschland	100,00	100,00	IG	30/06/2006
LaCie BV	Postbus 134 NL-3480 DC Harmelen, Nederland	100,00	100,00	IG	30/06/2006
LaCie AG	Davidsbodenstrasse 15A CH-4004 BASEL, Switzerland	100,00	100,00	IG	30/06/2006
LaCie SRL	Via dei Missiglia 97 I-20142 MILANO, Italia	99,00	99,00	IG	30/06/2006
LaCie Electronique D2, S.A.	C/Nunez Morgano,3 , 5e pl SP-28036 MADRID, España	99,95	99,95	IG	30/06/2006
LaCie Ltd	22985 NW Evergreen Parkway 97124 HILLSBORO OREGON, USA	100,00	100,00	IG	30/06/2006
APS Tech Inc.	22985 NW Evergreen Parkway 97124 HILLSBORO OREGON, USA	100,00	100,00	IG	30/06/2006
LaCie Peripherals Inc.	235 Dufferin St. Toronto, Ontario M6K 1Z5, Canada	100,00	100,00	IG	30/06/2006
LaCie Pty Ltd	458 Gardeners Road Alexandria, NSW 2015, Australia	100,00	100,00	IG	30/06/2006
LaCie SAS	17 rue Ampère F-91349 MASSY CEDEX, France	99,99	99,99	IG	30/06/2006
LaCie Japan K.K.	Uruma Kow Bldg 6F ; 8-11-37 Akasaka, Minato- TOKYO 107-0052, Japan	100,00	100,00	IG	30/06/2006
LaCie AB	Sveavägen 90, 5 tr S-11344 STOCKHOLM, Sweden	100,00	100,00	IG	30/06/2006
LaCie China Pte Ltd	3 Temasek Avenue SINGAPORE 039190	100,00	100,00	IG	30/06/2006

## C.2. Méthodes de conversion

En application de la norme IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères, chaque filiale du Groupe convertit les opérations dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. A compter du 30 juin 2006, la monnaie de tenue de comptes de LaCie China Pte Ltd est le dollar américain.

### Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés

Les valeurs immobilisées et les stocks acquis en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur aux dates d'acquisition.

L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

### Conversion des comptes des sociétés étrangères

La conversion en euros de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base d'un cours moyen de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Dans le cadre des exemptions prévues par la norme IFRS 1, lors de la transition aux IFRS au 1<sup>er</sup> juillet 2004, le Groupe LaCie a retenu l'option consistant à annuler, en contrepartie des capitaux propres, tous les écarts de conversion cumulés relatifs à l'ensemble des opérations à l'étranger.

## C.3. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées et enregistrées à leur coût d'acquisition par le Groupe. Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles ne sont pas capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles.

Les méthodes d'amortissement peuvent légèrement différer selon les pays, mais les éventuelles différences ne pouvant avoir qu'un impact négligeable sur le résultat consolidé, elles ne donnent lieu à aucun retraitement.

La méthode étant l'amortissement linéaire, les durées sont, pour l'essentiel, les suivantes:

Poste	Durée
Logiciels (1)	2 ans
Bâtiments	15 à 30 ans
Immeuble de placement	16 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 5 ans
Matériels de bureau	5 à 6 ans
Matériels informatiques	3 ans
Matériels de transport	5 ans

(1) L'ERP Glovia est amorti sur 7 ans

Lorsqu'il existe un indice qu'une immobilisation peut avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé. Les critères de perte de valeur peuvent être externes (perte de valeur sur le marché, changements importants dans l'environnement technique, économique ou juridique, augmentation des taux d'intérêts du marché, la valeur comptable de l'actif net de l'entité supérieure à sa capitalisation boursière) ou internes (risques d'obsolescence, mise hors service, performance économique inférieure à celle attendue). Au cours de l'exercice, aucun test n'a été mis en œuvre.

#### Immeubles de placement

Sont classés en « immeubles de placement » les parties non occupées par LaCie des locaux dont le Groupe est propriétaire et destinées à être louées à des tiers. Au 30 juin 2006, il s'agit essentiellement d'une partie des surfaces de bureaux de l'ensemble immobilier situé à Massy. Ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti et font l'objet d'un test d' « impairment » annuel.

#### Recherche et développement

##### Frais de développement

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Selon IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement
- intention du Groupe d'achever le projet
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet
- évaluation fiable des dépenses de développement

##### Travaux de recherche

Conformément à IAS 38, ils ne peuvent être répartis et sont comptabilisés en charges de l'exercice.

#### C.4. Stocks et provisions sur stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode FIFO «premier entré, premier sorti » selon la nature des stocks.

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### C.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont composés des clients et des autres créances dont l'échéance est inférieure à un an.

Les provisions clients sont calculées sur la base d'une revue des comptes client par client. Des assurances crédit ont été contractées pour toutes les sociétés du Groupe. Les clients partiellement couverts ou non couverts sont provisionnés en cas de besoin à hauteur du montant non couvert. Une provision basée sur les montants non couverts en fonction des retards de paiement a été comptabilisée dans les comptes sociaux des filiales du Groupe.

## C.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, figurant dans le tableau des flux de trésorerie, représentent les liquidités effectivement disponibles, incluant caisses, soldes bancaires disponibles et dépôts à court terme à échéance de moins de trois mois à l'origine.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à la valeur de marché.

Conformément à IAS 32, les actions propres ont été portées en moins des capitaux propres.

## C.7. Provisions pour risques et charges

En conformité avec IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes annexes sauf si la probabilité d'une sortie de ressource est très faible.

Le Groupe évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances actuels, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de la connaissance de la Direction des dépenses nécessaires au règlement des obligations à la date d'arrêté.

Si des produits viennent compenser les sorties de ressources prévues, un actif est comptabilisé dès lors qu'ils sont quasiment certains. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Aucune provision n'est constatée au titre des pertes opérationnelles futures.

LaCie constate des provisions à long terme relatives à certains engagements tels que des obligations contractuelles en matière de garantie des produits et des litiges pour lesquels la responsabilité du Groupe est probable. La valeur temps de l'argent étant non significative compte tenu de l'échéance de telles provisions, les montants ne sont pas actualisés.

## C.8. Passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires. Les emprunts bancaires sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

## C.9. Revenus

Les revenus résultant des ventes de biens sont présentés en Produits des activités ordinaires dans le compte de résultat. Les produits des activités ordinaires du Groupe comprennent les revenus des ventes de produits enregistrés nets des retours de marchandises et nets des avantages et escomptes accordés aux clients.

Le revenu est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis : le transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété a eu lieu, le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés, le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable et il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Les rabais, remises et ristournes consentis aux clients et les retours de produits, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnablement fiable, en particulier sur la base de l'expérience et des tendances observées sur les différents marchés servis, sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes.

## C.10. Impôts

La ligne «Charges d'impôts» correspond à l'impôt exigible et aux impôts différés des sociétés consolidées. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

## C.11. Engagements envers les salariés

Le Groupe LaCie offre à ses salariés et retraités des avantages de retraite. Ces avantages sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19, Avantages du personnel.

Ces avantages sont fournis sous forme de régimes à contributions définies ou à prestations définies.

Pour les régimes à contributions définies, la comptabilisation de la charge sur l'exercice est directe et correspond au montant de la prime versée : aucune évaluation actuarielle n'est effectuée.

Les engagements de LaCie en matière de retraites et indemnités assimilées pour les régimes à prestations définies sont provisionnés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les

salariés ou retraités, selon la méthode des unités de crédits projetées, et diminués de l'évaluation des fonds disponibles.

Ces estimations, effectuées annuellement, tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Il n'y a pas d'autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

Les écarts actuariels, qui proviennent d'une part des changements d'hypothèses actuarielles et d'autre part des écarts d'expérience, sont reconnus en résultat selon la méthode du corridor: les écarts actuariels inférieurs à 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement futur et la valeur de marché des fonds investis ne sont pas comptabilisés. Les écarts supérieurs à ces 10% sont comptabilisés en résultat et étalés sur la durée probable de vie active résiduelle des salariés.

#### C.12. Paiements en actions

LaCie a mis en place plusieurs plans de rémunération en actions (plans d'option de souscription et d'achat d'actions) consentis à certains des membres du personnel.

LaCie applique la norme IFRS 1 qui exempte de l'application rétrospective de la norme IFRS 2 les plans de souscription d'actions attribués avant le 7 novembre 2002. Depuis cette date, et jusqu'à ce jour, LaCie n'a octroyé aucun nouveau plan de souscription d'actions.

#### C.13. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont totalement amortis à la date de transition IFRS.

#### C.14. Minoritaires

Les intérêts minoritaires sont considérés comme non significatifs compte tenu de l'actionnariat du groupe. En conséquence, ils n'ont pas été calculés.

### Présentation des états financiers

#### D.1. Immobilisations

##### D.1.1 Immobilisations incorporelles

Immobilisations Incorporelles en milliers d'euros	Ouverture 30/06/05	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/06
Frais de recherche	179	640			819
Logiciels	3 563	65	30	-54	3 544
Fonds commercial	165			-8	157
Avances et acomptes	531	431	680		282
<b>Total</b>	<b>4 437</b>	<b>1 136</b>	<b>710</b>	<b>-62</b>	<b>4 802</b>
Amortissements Incorporels en milliers d'euros	Ouverture 30/06/05	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/06
Frais de recherche	89	474			563
Logiciels	3 108	353	14	-45	3 402
Fonds commercial	165			-8	157
Avances et acomptes					
<b>Total</b>	<b>3 363</b>	<b>827</b>	<b>14</b>	<b>-53</b>	<b>4 122</b>

Les frais de recherche sur des productions abandonnées ont donné lieu à une dépréciation anticipée de 347 k€.

Immobilisations Incorporelles nettes en milliers d'euros	Ouverture 30/06/05	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/06
Frais de recherche	90	167			256
Logiciels	454	-288	15	-9	142
Fonds commercial					
Avances et acomptes	531	431	680		282
<b>Total</b>	<b>1 075</b>	<b>310</b>	<b>695</b>	<b>-9</b>	<b>680</b>

### D.1.2 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en milliers d'euros	Ouverture 30/06/05	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/06
Terrains	700				700
Bâtiments	2 016				2 016
Autres installations générales et constructions	801	43		-12	832
Matériel & outillage industriel	2 392	452	662	-62	2 120
Autres immobilisations corporelles	4 302	769	527	-76	4 468
Immobilisations corporelles en cours	0	122			122
Avances et acomptes	11		11		
<b>Total</b>	<b>10 223</b>	<b>1 385</b>	<b>1 200</b>	<b>-150</b>	<b>10 258</b>

Amortissements immobilisations corporelles en milliers d'euros	Ouverture 30/06/05	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/06
Terrains					
Bâtiments	1	170		1	172
Autres installations générales et constructions	509	16		-9	516
Matériel & outillage industriel	2 087	271	652	-49	1 656
Autres immobilisations corporelles	3 317	470	486	-56	3 245
<b>Total</b>	<b>5 914</b>	<b>927</b>	<b>1 139</b>	<b>-113</b>	<b>5 589</b>

Immobilisations corporelles nettes en milliers d'euros	Ouverture 30/06/05	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/06
Terrains	700				700
Bâtiments	2 015	-170		-1	1 844
Autres installations générales et constructions	292	27		-3	316
Matériel & outillage industriel	305	181	9	-12	465
Autres immobilisations corporelles	986	299	41	-20	1 223
Immobilisations corporelles en cours	0	122			122
Avances et acomptes	11		11		
<b>Total</b>	<b>4 309</b>	<b>458</b>	<b>61</b>	<b>-37</b>	<b>4 669</b>

### D.2. Immeuble de placement

Immeuble de placement en milliers d'euros	Ouverture 30/06/05	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/06
Valeur brute	684	19			703
Amortissements		-45			-45
<b>Valeur Nette</b>	<b>684</b>	<b>-26</b>			<b>658</b>

### D.3. Actifs financiers non courants

Actifs financiers en milliers d'euros (de 1 à 5 ans)	30/06/2006	30/06/2005
Dépôts et cautions	203	241

### D.4. Stocks

Stocks en milliers d'euros	30/06/2006			30/06/2005		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Matières premières	16 603	-3 638	12 965	14 784	-1 258	13 526
Produits finis	9 029	-367	8 662	14 823	-340	14 483
Marchandises	9 685	-425	9 261	9 249	-393	8 856
<b>Total</b>	<b>35 317</b>	<b>-4 429</b>	<b>30 888</b>	<b>38 856</b>	<b>-1 991</b>	<b>36 865</b>

### D.5. Clients et comptes rattachés

Clients en milliers d'euros	30/06/2006	30/06/2005
Montants bruts	35 182	33 651
Provision	-1 239	-1 176
<b>Montants nets</b>	<b>33 943</b>	<b>32 475</b>

#### D.6. Autres actifs courants

Autres actifs courants en milliers d'euros	30/06/2006	30/06/2005
Prêts accordés au personnel	6	1
Dépôts et cautions (part à moins d'un an)	54	118
Fournisseurs débiteurs et acomptes versés	113	1 131
Personnel et comptes rattachés	37	13
Organismes sociaux	17	19
Divers	57	78
Charges constatées d'avance	494	618
<b>Total</b>	<b>777</b>	<b>1 977</b>

#### D.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie en milliers d'euros	30/06/2006	30/06/2005
Comptes bancaires courants	20 782	21 392
Placements	27 194	19 326
<b>Total</b>	<b>47 976</b>	<b>40 718</b>

#### D.8. Passifs financiers courants

(en milliers d'euros)	30/06/2006	30/06/2005
Dépôts et cautionnements reçus	11	
Emprunts auprès des établissements de crédit	406	385
Autres dettes financières à moins d'un an	1	2
<b>Total</b>	<b>418</b>	<b>387</b>

#### D.9. Provisions et autres passifs non courants

Passifs financiers non courants (en milliers d'euros)	30/06/2006	30/06/2005
Dépôts et cautionnements reçus	10	11
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 804	3 226
<b>Total</b>	<b>2 814</b>	<b>3 237</b>

LaCie SA a financé l'acquisition des locaux industriels de Massy en juin 2005 par deux emprunts bancaires à taux fixe (2 m€ sur 7 ans, 1,6 m€ sur 10 ans), remboursables par triserialités constantes.

Sûretés accordées : inscription de privilège de prêteur de deniers à 100% en principal sur les biens acquis.

Provisions en milliers d'€	Ouverture 30/06/05	Dotations de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Impact variation de change	Solde au 30/06/06
<b>Provisions non courantes</b>						
Pour risques clients	1 126	555	175		-42	1 464
Pour litiges	2 379	1 204		89	-27	3 467
Total provisions non courantes	3 505	1 759	175	89	-69	4 931
Indemnités départs en retraite	104	47				151
Provisions pour impôts différés	214	10	87	39	-2	96
<b>Provisions courantes</b>						
Pour risques clients	1 126	555	175		-41	1 465
Pour stock balancing	2 335			587	-114	1 634
Pour litiges	932	162	376	98	-5	615
Total provisions courantes	4 392	717	550	684	-160	3 714
<b>Total Provisions</b>	<b>8 214</b>	<b>2 533</b>	<b>812</b>	<b>812</b>	<b>-231</b>	<b>8 892</b>

La provision pour risques clients s'élève à 2.929 k€ à la fin de l'exercice. Elle couvre les risques de retours des produits sous garantie (coûts de réparations et de service) ou des retours entrant dans le cadre de l'offre "satisfait ou remboursé" qui donne la possibilité aux clients de la zone « Americas » de retourner les produits dans les 30 jours suivant l'achat. La méthode de détermination de ces deux provisions n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

La provision pour « stock balancing » couvre le risque de retours commerciaux de certains distributeurs américains.

Les autres provisions pour risques et charges concernent divers litiges vis à vis de tiers.

La provision pour impôts différés passifs s'élève à 96 k€ au 30 juin 2006 et concerne l'imposition différée sur l'annulation de provisions fiscales, les amortissements dérogatoires et les différences temporaires sur durées d'amortissements.

#### D.10. Information sectorielle

En application d'IAS 14 « Information sectorielle », le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est organisé par secteurs géographiques et correspond à la structure du reporting interne. Les secteurs géographiques du Groupe sont EMEA (incluant les filiales européennes), AMERICAS (incluant les entités américaines et canadienne) et ASIA (Asie-Pacifique).

##### Au 30 juin 2006 :

Résultat par secteur géographique en milliers d'euro	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Total des ventes brutes par secteurs	196 868	143 575	191 171	0	531 614
Ventes intersecteurs	-9 828	-3 609	-166 331	0	-179 769
Produits des activités ordinaires	187 040	139 965	24 839		351 845
Résultat opérationnel	10 058	12 898	15 962	-3 866	35 052
Résultat financier					423
Résultat avant impôt sur le résultat					35 476
Charge d'impôt sur le résultat					-9 671
Résultat de l'exercice					25 805

Actifs et passifs par secteurs géographiques en milliers d'euros	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Actifs	40 028	27 753	21 117	37 803	126 701
Passifs	18 023	5 662	14 172	15 997	53 854
Acquisitions d'actifs	589	215	366	659	1 829

Charges d'amortissements des actifs par secteurs géographiques	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Charges d'amortissements	636	130	287	811	1 863

##### Au 30 juin 2005 :

Résultat par secteur géographique en milliers d'euro	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Total des ventes brutes par secteurs	167 316	118 867	120 839	0	407 022
Ventes intersecteurs	-16 479	-2 188	-104 072	0	-122 739
Produits des activités ordinaires	150 837	116 679	16 766		284 282
Résultat opérationnel	9 629	11 216	14 117	-3 417	31 546
Résultat financier					466
Résultat avant impôt sur le résultat					32 011
Charge d'impôt sur le résultat					-8 524
Résultat de l'exercice					23 488

Actifs et passifs par secteurs géographiques en milliers d'euros	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Actifs	48 714	30 423	17 478	27 273	123 888
Passifs	22 605	9 620	21 585	10 713	64 523
Acquisitions d'actifs	3 627	136	401	747	4 912

Charges d'amortissements des actifs par secteurs géographiques	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Charges d'amortissements	424	105	139	394	1 062

Les actifs sectoriels comprennent pour l'essentiel des immobilisations corporelles et incorporelles, des stocks, des créances clients et la trésorerie. Les créances d'impôts sur le résultat et les impôts différés sont inclus dans les actifs non affectés.

Les passifs sectoriels comprennent les dettes fournisseurs, les autres dettes opérationnelles et provisions pour garantie. Les autres provisions pour risques et charges, les emprunts, les impôts sur le résultat et les impôts différés ne sont pas affectés à un secteur.

Les ventes inter secteurs sont réalisées à des conditions normales de marché, c'est-à-dire en respectant le principe de pleine concurrence.

Au 30 juin 2006 :

2nd niveau : par secteurs d'activité en milliers d'euros	Solutions	Standards	Non allouable	Total
Produits des activités ordinaires	98 875	252 969	0	351 845
Actifs	24 982	63 916	37 803	126 701
Acquisitions d'actifs	329	841	659	1 829

Au 30 juin 2005 :

2nd niveau : par secteurs d'activité en milliers d'euros	Solutions	Standards	Non allouable	Total
Produits des activités ordinaires	70 199	214 083	0	284 282
Actifs	27 151	69 464	27 273	123 888
Acquisitions d'actifs	1 028	3 136	747	4 912

Le second niveau d'information sectorielle est relatif aux différents secteurs d'activités. Les activités du Groupe sont regroupées en deux secteurs distincts : les « solutions » incluent les produits à technologie propriétaire embarquée alors que les « standards » regroupent les produits à moindre valeur ajoutée.

D.11. Charges par nature

Charges par nature en milliers d'euro	30/06/2006	30/06/2005
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	1 863	1 061
Charges de personnel	20 401	19 741
(Gains) et pertes de change	-1 745	-453

D.12. Résultat financier

Résultat financier (en milliers d'euros)	30/06/2006	30/06/2005
Intérêts relatifs à la dette	-127	
Intérêts relatifs aux disponibilités et valeurs mobilières de placement	569	467
Autres charges et produits financiers	-19	-1
<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>466</b>

D.13. Impôts sur le résultat

Ventilation entre impôts exigibles et impôts différés	30/06/2006	30/06/2005
Exigible	9 526	9 659
Charges (crédits) d'impôts différés	145	-1 135
<b>Total</b>	<b>9 671</b>	<b>8 524</b>

<b>Rapprochement entre la charge d'impôt totale et la charge d'impôts théorique</b>	<b>30/06/2006</b>	<b>30/06/2005</b>
Résultat comptable avant impôt	35 476	32 014
Charge d'impôt théorique à 33,33%	11 824	10 670
Impact des différences de taux d'imposition	-2 112	-1 469
Impact des différences permanentes	215	240
Impact des ID non comptabilisés à l'ouverture	-285	-1 117
Crédits d'impôts	-30	-30
Dépréciation des impôts différés		115
Reclassement des provisions pour impôts	-30	179
Autres	89	-64
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>9 671</b>	<b>8 523</b>

<b>Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés nets comptabilisés par grandes catégories</b>	<b>Actifs</b>	<b>Passifs</b>
<b>Différences temporaires</b>		
EMEA	447	42
ASIA	118	54
AMERICAS	910	
<b>Reports fiscaux déficitaires</b>		
EMEA	621	
ASIA	105	
AMERICAS	0	
<b>TOTAL</b>	<b>2 201</b>	<b>96</b>

<b>Impôts différés actifs non reconnus</b>	<b>en milliers d'€</b>
EMEA	217
ASIA	0
AMERICAS	176
<b>TOTAL</b>	<b>393</b>

#### D.14.1 Transactions avec les parties liées

<b>en milliers d'euros</b>	<b>Société mère</b>	<b>Filiales</b>	<b>Total 30/06/06</b>
Ventes de services	57	28	84
Ventes de produits		28	28
Total	57	55	112
Achats de services	3		3
Achats de marchandises		95	95
Total	3	95	98

#### D.14.2 Rémunération et frais alloués aux organes d'administration et de direction

Les dirigeants ne perçoivent une rémunération qu'au titre des fonctions qu'ils exercent dans la société consolidante. Les administrateurs reçoivent des jetons de présence et peuvent être remboursés de leurs frais pour un montant limité.

<b>en milliers d'euros</b>	<b>30/06/06</b>
Organes de direction	110
Organes d'administration	17
Total	127

#### D.15. Dividende par action

Les dividendes versés en 2005 et 2006 se sont élevés respectivement à 10.233.204 € (€ 3 par action) et 10.298.349 € (€ 0.3 par action - après division du titre par dix).

## D.16. Tableaux des principaux engagements

### Baux commerciaux

en milliers d'euros	Total	Engagements de loyers commerciaux		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
LaCie S.A.	1 101	147	587	367
LaCie GmbH	16	16		
LaCie Ltd (UK)	192	192		
LaCie Italy	93	37	56	
LaCie Spain	93	33	60	
LaCie Switzerland	43	43		
LaCie Sweden	144	49	95	
LaCie Belgium	221	40	160	20
LaCie Netherlands	17	17		
LaCie Ltd (US)	724	362	362	
LaCie Canada	413	87	326	
LaCie Australia	109	66	44	
LaCie Japan	186	97	89	
LaCie China	40	40		
<b>TOTAL</b>	<b>3 392</b>	<b>1 225</b>	<b>1 779</b>	<b>387</b>

Montant des loyers payés au cours de l'exercice : 1.183 k€

### Autres engagements

Engagements donnés (contre valeur en milliers d'euros)	30/06/2006
Garantie de loyer filiale suisse 21.000 CHF	13

## D.17. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 Novembre 2005 a décidé de modifier la raison sociale de « LaCie Group SA » en « LaCie SA » et de transférer le siège social de la société au 33 boulevard du Général Martial Valin – 75015 PARIS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Cette même Assemblée a d'autre part décidé de diviser par dix la valeur nominale des 3.453.287 actions composant le capital de la société, lequel est, au 30 juin 2006, divisé en 34.557.170 actions de 0.10 € de valeur nominale.

### **INFORMATION IFRS DE TRANSITION**

Les modalités de première application des IFRS sont précisées dans la note de passage aux IFRS, information arrêtée par le Conseil d'administration réuni en date du 29 novembre 2005.

Certains postes ont fait l'objet de reclassements par rapport aux données indiquées dans la note de passage aux IFRS. Ces reclassements sont sans incidence majeure sur les indicateurs clés des états financiers.

Afin de faciliter la lecture des premiers états financiers présentés selon le référentiel IFRS, nous indiquons ci-dessous le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> juillet 2004, les tableaux de réconciliation entre les formats français selon la norme 99-02 et les formats IFRS du bilan au 30 juin 2005 et le compte de résultat au 30 juin 2005.

## Bilan au 1<sup>er</sup> juillet 2004 :

Actif en milliers d'euros	01/07/2004	IAS 2	IAS 12	IAS 16	IAS 19	IAS 21	IAS 32 / IAS39	IAS 37	IAS 38	IFRS 1 Reclassement	TOTAL	01/07/2004
	Normes French Format IFRS										Ret. IFRS	Full IFRS
Immobilisations incorporelles nettes	983					22			33		55	1 037
Immeubles de placement												
Autres immobilisations corporelles nettes	1 262			36							36	1 298
Actifs financiers	382											382
Impôts différés	1 262		-55								-55	1 206
Autres actifs non courants												
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>3 888</b>		<b>-55</b>	<b>36</b>		<b>22</b>			<b>33</b>		<b>36</b>	<b>3 923</b>
Stocks et en-cours nets	22 005	127									127	22 132
Clients et comptes rattachés nets	24 910						-387				-387	24 523
Autres actifs courants	791											791
Impôts courants	921											921
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 924						2				2	31 926
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>80 552</b>	<b>127</b>					<b>-385</b>				<b>-257</b>	<b>80 294</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>84 439</b>	<b>127</b>	<b>-55</b>	<b>36</b>		<b>22</b>	<b>-385</b>		<b>33</b>		<b>-222</b>	<b>84 218</b>

Passif en milliers d'euros	01/07/2004	IAS 2	IAS 12	IAS 16	IAS 19	IAS 21	IAS 32 / IAS39	IAS 37	IAS 38	IFRS 1 Reclassement	TOTAL	01/07/2004
	Normes French Format IFRS										Ret. IFRS	Full IFRS
Capital	3 433											3 433
Primes	12 233											12 233
Réserves de consolidation	27 939	128		36	-113	22	2		33	1 562	1 670	29 608
Ecart de conversion	1 562		-55							-1 562	-1 617	-55
Résultat de l'exercice												
<b>Capitaux propres</b>	<b>45 167</b>	<b>128</b>	<b>-55</b>	<b>36</b>	<b>-113</b>	<b>22</b>	<b>2</b>		<b>33</b>		<b>52</b>	<b>45 219</b>
Pensions et indemnités de départ en retraite					96						96	96
Passifs financiers non courants												
Impôt différé	88											88
<b>Autres dettes non courantes</b>	<b>2 246</b>											<b>2 246</b>
<b>Dettes non courantes</b>	<b>2 334</b>				96						96	<b>2 430</b>
Provisions pour risques et charges	2 149							1 081			1 081	3 230
Part des passifs financiers à moins d'un an												
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 843						-387	-1 081			-1 468	25 374
Impôts courants	3 970											3 970
Autres dettes courantes	3 977				17						17	3 995
Dettes courantes	36 939				17		-387				-370	36 569
<b>Total Passif</b>	<b>84 439</b>	<b>128</b>	<b>-55</b>	<b>36</b>		<b>22</b>	<b>-385</b>		<b>33</b>		<b>-221</b>	<b>84 218</b>

## Bilan au 30 juin 2005 :

Actif en milliers d'euros	30/06/2005	IAS 1	IAS 2	IAS 12	IAS 16	IAS 18	IAS 19	IAS 21	IAS 32 / IAS39	IAS 37	IAS 38	IAS 40	IFRS 1	TOTAL	30/06/2005	
	Normes French Format IFRS													Reclassement	Ret. IFRS	Full IFRS
Immobilisations incorporelles nettes	1 035							15			25				40	1 075
Immeubles de placement												684		684	684	684
Immobilisations corporelles nettes	4 982				10							-684		-674	4 309	4 309
Actifs financiers	360	-119												-119	241	241
Impôts différés	2 503			-45										-45	2 459	2 459
Autres actifs non courants																
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>8 880</b>	<b>-119</b>		<b>-45</b>	<b>10</b>			<b>15</b>			<b>25</b>			<b>-113</b>	<b>8 767</b>	<b>8 767</b>
Stocks et en-cours nets	36 716		149											149	36 865	36 865
Clients et comptes rattachés nets	33 521					8			-1 054					-1 046	32 475	32 475
Autres actifs courants	1 859	119												119	1 977	1 977
Impôts courants	3 086														3 086	3 086
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 657								60					60	40 718	40 718
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>115 839</b>	<b>119</b>	<b>149</b>			<b>8</b>			<b>-993</b>					<b>-718</b>	<b>115 121</b>	<b>115 121</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>124 720</b>		<b>149</b>	<b>-45</b>	<b>10</b>	<b>8</b>		<b>15</b>	<b>-993</b>		<b>25</b>			<b>-831</b>	<b>123 889</b>	<b>123 889</b>

Passif en milliers d'euros	30/06/2005	IAS 2	IAS 12	IAS 16	IAS 18	IAS 19	IAS 21	IAS 32/IAS39	IAS 37	IAS 38	IAS 40	IFRS 1	TOTAL	30/06/2005		
	Normes French Format IFRS												Reclassement	Ret. IFRS	Full IFRS	
Capital	3 453														3 453	3 453
Primes	12 394														12 394	12 394
Réserves de consolidation	17 573	129	-50	36	0	-113	22	38		33		1 562	1 656	19 229	19 229	
Ecart de conversion	2 361											-1 562	-1 562	799	799	
Résultat de l'exercice	23 488	19	3	-26	6	-9	-6	23		-8			2	23 490	23 490	
<b>Capitaux propres</b>	<b>59 269</b>	<b>148</b>	<b>-47</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>-122</b>	<b>15</b>	<b>60</b>		<b>25</b>			<b>96</b>	<b>59 365</b>	<b>59 365</b>	
Pensions et indemnités de départ en retraite						104								104	104	104
Passifs financiers non courants	3 611	-385												-385	3 226	3 226
Impôts différés	210		4											4	214	214
Autres dettes non courantes	3 589	-85												-85	3 505	3 505
<b>Dettes non courantes</b>	<b>7 410</b>	<b>-470</b>	<b>4</b>			<b>104</b>								<b>-362</b>	<b>7 047</b>	<b>7 047</b>
Provisions pour risques et charges	1 954	103							2 335					2 437	4 392	4 392
Part des passifs financiers à moins d'un an	1	385				1								386	387	387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 928								-937	-2 335				-3 272	41 656	41 656
Impôts courants	6 385														6 385	6 385
Autres dettes courantes	4 773	-18				18			-117					-117	4 656	4 656
<b>Dettes courantes</b>	<b>58 041</b>	<b>470</b>				<b>19</b>			<b>-1 055</b>					<b>-565</b>	<b>57 476</b>	<b>57 476</b>
<b>Total Passif</b>	<b>124 720</b>		<b>148</b>	<b>-42</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>-994</b>		<b>25</b>			<b>-831</b>	<b>123 889</b>	<b>123 889</b>

## Compte de résultat au 30 juin 2005:

Compte de résultat au 30/06/2005		French	Reclass.	IAS 1	IAS 2	IAS 12	IAS 16	IAS 18	IAS 19	IAS 21	IAS 38	IAS 39	Total Retrait.	P/L IFRS
en milliers d'euros														
Produits des activités ordinaires		288 993						-4 711					-4 711	284 282
Coût des ventes		-209 957		-5 931	146						-7	45	-5 746	-215 703
<b>Marge brute</b>		<b>79 037</b>		<b>-5 931</b>	<b>146</b>			<b>-4 711</b>			<b>-7</b>	<b>45</b>	<b>-10 457</b>	<b>68 579</b>
Autres produits opérationnels		373		17									17	391
Frais de distribution				-6 652									-6 652	-6 652
Frais administratifs et commerciaux		-45 426		12 246			-26	4 073	-9	-6	-1	47	16 324	-29 102
Frais de recherche et développement				-1 411		72							-1 339	-1 339
Autres charges opérationnelles		-2 001		1 644				74				-45	1 673	-329
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>31 983</b>		<b>-86</b>	<b>146</b>	<b>72</b>	<b>-26</b>	<b>-564</b>	<b>-9</b>	<b>-6</b>	<b>-8</b>	<b>47</b>	<b>-434</b>	<b>31 549</b>
Charges financières		-6 115		5 539				572					6 110	-4
Produits financiers		6 399		-5 777	-128							-24	-5 929	470
<b>Résultat financier</b>		<b>284</b>		<b>-238</b>	<b>-128</b>			<b>572</b>				<b>-24</b>	<b>182</b>	<b>466</b>
<b>Résultat avant impôt des activités maintenues</b>		<b>32 266</b>		<b>-325</b>	<b>19</b>	<b>72</b>	<b>-26</b>	<b>8</b>	<b>-9</b>	<b>-6</b>	<b>-8</b>	<b>23</b>	<b>-252</b>	<b>32 014</b>
Résultat exceptionnel		-503		503									503	503
Charge d'impôt sur le résultat		-8 275		-179	-4	-72	9	-2	2	0	3	-7	-249	-8 524
<b>Résultat global</b>		<b>23 488</b>		<b>0</b>	<b>14</b>		<b>-17</b>	<b>6</b>	<b>-7</b>	<b>-6</b>	<b>-5</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>23 490</b>
Intérêts minoritaires														
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>23 488</b>		<b>0</b>	<b>14</b>		<b>-17</b>	<b>6</b>	<b>-7</b>	<b>-6</b>	<b>-5</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>23 490</b>

## 20.2. Information financière intermédiaire

### 20.2.1. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle au 31 décembre 2006

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société LaCie, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Deloitte & Associés

Denis THIBON

Claire NOURRY

Jean-Luc BERREBI

## 20.2.2. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 31 décembre 2006

### BILAN CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	31/12/2006	30/06/2006	31/12/2005
Immobilisations incorporelles nettes		657	677	1 043
Immeubles de placement		637	658	670
Immobilisations corporelles nettes		4 567	4 666	4 670
Actifs financiers		193	203	247
Impôts différés	D.5	1 866	2 201	2 715
Autres actifs non courants				
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>7 920</b>	<b>8 405</b>	<b>9 345</b>
Stocks et en-cours nets	D.1	61 691	30 888	68 887
Clients et comptes rattachés nets		54 236	33 943	49 599
Autres actifs courants		998	777	901
Impôts courants		4 002	4 712	4 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie		32 835	47 976	27 279
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>153 762</b>	<b>118 296</b>	<b>151 457</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>161 682</b>	<b>126 701</b>	<b>160 802</b>
en milliers d'euros	Notes	31/12/2006	30/06/2006	31/12/2005
Capital		3 456	3 456	3 455
Primes		12 412	12 412	12 407
Réserves de consolidation		46 811	32 378	32 396
Ecart de conversion		-2 883	-1 203	1 823
Résultat de l'exercice		14 333	25 805	14 811
<b>Capitaux propres</b>		<b>74 130</b>	<b>72 847</b>	<b>64 892</b>
Pensions et indemnités de départ en retraite	D.3	151	151	104
Passifs financiers non courants		2 607	2 814	3 015
Impôts différés	D.5	99	96	143
Autres dettes non courantes		5 524	4 932	4 334
<b>Dettes non courantes</b>		<b>8 381</b>	<b>7 993</b>	<b>7 595</b>
Provisions pour risques et charges	D.3	5 344	3 715	4 830
Passifs financiers courants		415	418	405
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		62 860	28 998	58 080
Impôts courants		6 726	8 399	10 319
Autres dettes courantes		3 826	4 332	14 680
<b>Dettes courantes</b>		<b>79 171</b>	<b>45 861</b>	<b>88 315</b>
				0
<b>Total Passif</b>		<b>161 682</b>	<b>126 701</b>	<b>160 802</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	31/12/2006 6 mois	31/12/2005 6 mois	30/06/2006 12 mois
<b>Produits des activités ordinaires</b>	D.4	<b>184 324</b>	<b>174 664</b>	<b>351 845</b>
Coût des ventes		-145 227	-136 602	-278 205
<b>Marge brute</b>		<b>39 097</b>	<b>38 061</b>	<b>73 640</b>
		21,2%	21,8%	20,9%
<b>Autres produits opérationnels</b>		<b>117</b>	<b>539</b>	<b>744</b>
<b>Frais de distribution</b>		<b>-4 400</b>	<b>-3 619</b>	<b>-6 706</b>
<b>Frais administratifs et commerciaux</b>		<b>-14 527</b>	<b>-14 699</b>	<b>-30 955</b>
<b>Frais de recherche et développement</b>		<b>-631</b>	<b>-776</b>	<b>-1 458</b>
<b>Autres charges opérationnelles</b>		<b>-159</b>	<b>-82</b>	<b>-212</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	D.4	<b>19 497</b>	<b>19 423</b>	<b>35 052</b>
Charges financières		-77	-67	-146
Produits financiers		1 820	300	569
<b>Résultat financier</b>	D.2	<b>1 743</b>	<b>233</b>	<b>423</b>
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	D.5	<b>-6 907</b>	<b>-4 846</b>	<b>-9 671</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>14 333</b>	<b>14 810</b>	<b>25 805</b>
Résultat net par action (en euros)*		0,41	0,43	0,75
Résultat net dilué par action (en euros)*		0,41	0,43	0,75
Nombre moyen d'actions ordinaires au cours de l'exercice*		34 557 170	34 552 391	34 553 421
Nombre d'actions ordinaires à la clôture*		34 557 170	34 553 170	34 557 170
Options de souscription d'actions à la clôture*		10 000	14 000	10 000

\* après division par 10 de la valeur nominale du titres au 1er janvier 2006

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de flux a été constitué selon la méthode indirecte à partir du résultat net des entreprises intégrées.

Tableau de flux de trésorerie en milliers d'euros	31/12/2006	30/06/2006*	31/12/2005**
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées	14 333	25 805	14 810
- dont intérêts versés	-58	-146	
- dont intérêts reçus	205	569	
Impôts payés sur le résultat		-7 903	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité			
- opérations non monétaires			-12
- variations des amortissements et provisions	2 586	3 514	1 396
- variation des impôts différés	316	155	-248
- plus-values de cession nettes d'impôt	-15	6	1
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	17 220	21 576	15 948
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	-19 431	-319	-28 977
- dont impôts décaissés sur l'exercice	-7 234		
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>-2 210</b>	<b>21 257</b>	<b>-13 030</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-635	-1 881	-1 035
Cessions d'immobilisations	48	129	133
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-587</b>	<b>-1 752</b>	<b>-902</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation des emprunts (remboursement)	-210	-381	-193
Augmentation de capital		18	15
Autres mouvements sur le capital		8	7
Dividendes versés	-11 337	-10 298	
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-11 546</b>	<b>-10 654</b>	<b>-172</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-14 344</b>	<b>8 852</b>	<b>-14 103</b>
Variation de trésorerie			
Trésorerie d'ouverture	47 976	40 719	40 719
Trésorerie de clôture	32 835	47 976	27 279
Incidence des variations de cours des devises	-798	-1 595	662

\* au 30/06/06, les impôts payés ont été classés en MBA

\*\* au 31/12/05, le tableau de financement est présenté selon les normes françaises

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves de consolidation	Actions propres	Ecart de conversion	Résultat exercice précédent	Résultat exercice	Total capitaux propres
Au 1er juillet 2004	3 433	12 233	17 064	-53		12 542		45 219
Bénéfice du 1er semestre FY05							12 548	12 548
Levées d'options	6	35						40
Variation des actions propres				-95				-95
Autres								0
Impact des écarts de change					-1 703			-1 703
Affectation du résultat			2 243			-12 542		-10 299
<b>Au 31 décembre 2004</b>	<b>3 439</b>	<b>12 268</b>	<b>19 307</b>	<b>-148</b>	<b>-1 703</b>	<b>0</b>	<b>12 548</b>	<b>45 710</b>
Bénéfice du 2ième semestre FY05							10 942	10 942
Levées d'options	15	126						141
Variation des actions propres				16				16
Autres			-12					-12
Impact des écarts de change					2 502			2 502
Affectation du résultat			66					66
<b>Au 30 juin 2005</b>	<b>3 453</b>	<b>12 394</b>	<b>19 361</b>	<b>-133</b>	<b>799</b>	<b>0</b>	<b>23 490</b>	<b>59 365</b>
Au 1er juillet 2005	3 453	12 394	19 361	-133	799	23 490		59 365
Bénéfice du 1er semestre FY06							14 811	14 811
Levées d'options	2	13						15
Variation des actions propres				7				7
Autres			-31					-31
Impact des écarts de change					1 024			1 024
Affectation du résultat			13 192			-23 490		-10 298
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>3 455</b>	<b>12 407</b>	<b>32 522</b>	<b>-126</b>	<b>1 823</b>	<b>0</b>	<b>14 811</b>	<b>64 892</b>
Bénéfice du 2ième semestre FY06							10 994	10 994
Levées d'options	0,40	5,28						6
Variation des actions propres				1				1
Autres			-19					-19
Impact des écarts de change					-3 026			-3 026
Affectation du résultat			0			0		0
<b>Au 30 juin 2006</b>	<b>3 456</b>	<b>12 412</b>	<b>32 503</b>	<b>-125</b>	<b>-1 203</b>	<b>0</b>	<b>25 805</b>	<b>72 847</b>
Au 1er juillet 2006	3 456	12 412	32 503	-125	-1 203	25 805		72 847
Bénéfice du 1er semestre FY07							14 333	14 333
Levées d'options								0
Variation des actions propres								0
Autres			-34		-1 680			-1 714
Impact des écarts de change								0
Affectation du résultat			14 468			-25 805		-11 336
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>3 456</b>	<b>12 412</b>	<b>46 937</b>	<b>-125</b>	<b>-2 883</b>	<b>0</b>	<b>14 333</b>	<b>74 130</b>

La société détient 204.840 actions propres au 31 décembre 2006.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### A. INFORMATIONS GENERALES

LaCie SA (« la société ») et ses filiales (« le Groupe ») fabriquent, distribuent et commercialisent des périphériques externes de stockage informatique. Le Groupe possède des usines d'assemblage en Europe et aux Etats-Unis et sous-traite une partie de sa production en Asie. Le Groupe opère principalement en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

LaCie SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social se situe à Paris, 15<sup>ème</sup>.

Le marché financier primaire sur lequel la société est cotée est Euronext.

Sauf indication contraire, les comptes sont exprimés en milliers d'euros, l'euro correspondant à la monnaie fonctionnelle du Groupe.

### B. BASES DE PREPARATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe LaCie au 31 décembre 2006 intègrent les comptes de LaCie SA et de ses filiales. Ils sont présentés en milliers d'euros.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe de l'exercice clos le 30 juin 2006 ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (« SIC »).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe au 31 décembre 2006 ont été établis conformément à la norme IAS 34 : états financiers intermédiaires.

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 décembre 2006 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du groupe au 30 juin 2006.

Les états financiers résumés au 31 décembre 2006 sont établis et présentés conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes IFRS adoptées par l'Union Européenne ; et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 30 juin 2006. Ils ont été établis conformément aux normes IFRS en vigueur au 28 février 2007, date à laquelle ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### C. COMMENTAIRE SUR LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE

Les 3 dernières années, le chiffre d'affaires de chaque semestre était relativement équilibré. Traditionnellement, les mois de ventes les plus significatifs sont les mois de novembre, décembre et mars. Du fait de la structure des ventes, et de l'anticipation du Nouvel An chinois, la variation du besoin en fonds de roulement est traditionnellement défavorable à la fin premier semestre de l'exercice.

### D. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

#### D.1. Stocks

Stocks en milliers d'euros	31/12/2006			30/06/2006			31/12/2005		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Matières premières	25 364	-2 893	22 471	16 603	-3 638	12 965	30 743	-2 331	28 412
Produits finis	26 202	-518	25 684	9 029	-367	8 662	22 683	-810	21 874
Marchandises	13 914	-378	13 536	9 685	-425	9 261	18 789	-187	18 602
<b>Total</b>	<b>65 480</b>	<b>-3 789</b>	<b>61 691</b>	<b>35 317</b>	<b>-4 429</b>	<b>30 888</b>	<b>72 216</b>	<b>-3 328</b>	<b>68 887</b>

#### D.2. Résultat financier

Résultat financier (en milliers d'euros)	31/12/2006	30/06/2006	31/12/2005
Intérêts relatifs à la dette	-58	-127	-67
Intérêts relatifs aux disponibilités et valeurs mobilières de placement	205	225	119
Evaluation des actifs financiers à la juste valeur	1 072	63	30
Autres charges et produits financiers	525	263	150
<b>Total</b>	<b>1 743</b>	<b>424</b>	<b>233</b>

#### D.3. Provisions et autres passifs non courants

Provisions en milliers d'€	Ouverture 30/06/06	Variation de périmètre	Dotations de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Impact variation de change	Solde au 31/12/06
<b>Provisions non courantes</b>							
Pour risques clients	1 465	0	831	80	0	-34	2 182
Pour litiges	3 467	0	515	0	620	-20	3 342
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>4 932</b>	<b>0</b>	<b>1 347</b>	<b>80</b>	<b>620</b>	<b>-54</b>	<b>5 524</b>
Indemnités départs en retraite	151		0				151
Provisions pour impôts différés	96		11	5	0	-2	99
<b>Provisions courantes</b>							
Pour risques clients	1 465	0	831	80	0	-34	2 182
Pour stock balancing	1 634		377		0	-57	1 954
Pour litiges	615	0	643	47	0	-3	1 208
<b>Total provisions courantes</b>	<b>3 715</b>	<b>0</b>	<b>1 851</b>	<b>127</b>	<b>0</b>	<b>-95</b>	<b>5 344</b>
<b>Total Provisions</b>	<b>8 893</b>	<b>0</b>	<b>3 209</b>	<b>212</b>	<b>620</b>	<b>-151</b>	<b>11 118</b>

La provision pour risques clients s'élève à 4.364 k€ à la fin de l'exercice. Elle couvre les risques de retours des produits sous garantie (coûts de réparations et de service) ou des retours entrant dans le cadre de l'offre "satisfait ou remboursé" qui donne la possibilité aux clients de la zone « Americas » de retourner les produits dans les 30 jours suivant l'achat. La méthode de détermination de ces deux provisions n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

La provision pour « stock balancing » couvre le risque de retours commerciaux de certains distributeurs américains.

Les autres provisions pour risques et charges concernent divers litiges vis à vis de tiers.

La provision pour impôts différés passifs s'élève à 99 k€ au 31 décembre 2006 et concerne l'imposition différée sur l'annulation de provisions fiscales, les amortissements dérogatoires et les différences temporaires sur durées d'amortissements.

#### D.4. Information sectorielle

En application d'IAS 14 « Information sectorielle », le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est organisé par secteurs géographiques et correspond à la structure du reporting interne. Les secteurs géographiques du Groupe sont EMEA (incluant les filiales européennes), AMERICAS (incluant les entités américaines et canadienne) et ASIA (Asie-Pacifique).

##### Au 31 décembre 2006:

Résultat par secteur géographique en milliers d'euro	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Total des ventes brutes par secteurs	108 247	66 389	136 406	0	311 042
Ventes intersecteurs	-4 553	-865	-121 300	0	-126 718
Produits des activités ordinaires	103 694	65 524	15 106		184 324
Résultat opérationnel	2 460	4 781	9 690	2 566	19 497
Résultat financier					1 743
Résultat avant impôt sur le résultat					21 240
Charge d'impôt sur le résultat					-6 907
Résultat de l'exercice					14 333

Actifs et passifs par secteurs géographiques en milliers d'euros	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Actifs	82 268	35 684	22 804	20 926	161 682
Passifs	26 210	5 426	42 331	13 585	87 552
Acquisitions d'actifs	444	92	81	4	621

Charges d'amortissements des actifs par secteurs géographiques	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Charges d'amortissements	263	76	118	248	704

##### Au 31 décembre 2005 :

Résultat par secteur géographique en milliers d'euro	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Total des ventes brutes par secteurs	99 086	72 117	111 465	0	282 668
Ventes intersecteurs	-5 378	-2 709	-99 917	0	-108 004
Produits des activités ordinaires	93 708	69 408	11 548		174 664
Résultat opérationnel	-225	5 427	11 748	2 474	19 424
Résultat financier					233
Résultat avant impôt sur le résultat					19 656
Charge d'impôt sur le résultat					-4 846
Résultat de l'exercice					14 811

Actifs et passifs par secteurs géographiques en milliers d'euros	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Actifs	78 336	40 110	25 230	16 034	159 710
Passifs	35 219	8 893	36 574	14 132	94 818
Acquisitions d'actifs	254	124	151	474	1 003

Charges d'amortissements des actifs par secteurs géographiques	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Charges d'amortissements	320	118	111	126	673

Les actifs sectoriels comprennent pour l'essentiel des immobilisations corporelles et incorporelles, des stocks, des créances clients et la trésorerie. Les créances d'impôts sur le résultat et les impôts différés sont inclus dans les actifs non affectés.

Les passifs sectoriels comprennent les dettes fournisseurs, les autres dettes opérationnels et provisions pour garantie. Les autres provisions pour risques et charges, les emprunts, les impôts sur le résultat et les impôts différés ne sont pas affectés à un secteur.

Les ventes inter secteurs sont réalisées à des conditions normales de marché, c'est-à-dire en respectant le principe de pleine concurrence.

## D.5. Impôts sur le résultat

Ventilation entre impôts exigibles et impôts différés	31/12/2006	30/06/2006	31/12/2005
Exigible	6 592	9 526	5 107
Charges (crédits) d'impôts différés	315	145	-261
<b>Total</b>	<b>6 907</b>	<b>9 671</b>	<b>4 846</b>

Rapprochement entre la charge d'impôt totale et la charge d'impôts théorique	31/12/2006	30/06/2006	31/12/2005
Résultat comptable avant impôt	21 240	35 476	19 656
Charge d'impôt théorique à 33,33%	7 313	11 824	6 551
Impact des différences de taux d'imposition	-1 476	-2 112	-1 433
Impact des différences permanentes	63	215	77
Impact des ID non comptabilisés à l'ouverture	202	-285	201
Crédits d'impôts		-30	-443
Dépréciation des impôts différés			
Reclassement des provisions pour impôts	301	-30	-30
Utilisation d'un taux d'impôt annuel (IAS 34)	391		
Autres	113	89	-77
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>6 907</b>	<b>9 671</b>	<b>4 846</b>

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés nets comptabilisés par grandes catégories	Actifs	Passifs
<b>Différences temporaires</b>		
EMEA	660	48
ASIA	69	52
AMERICAS	1 075	
<b>Reports fiscaux déficitaires</b>		
EMEA		
ASIA	63	
AMERICAS		
<b>TOTAL</b>	<b>1 867</b>	<b>99</b>

Impôts différés actifs non reconnus	en milliers d'€
EMEA	531
ASIA	0
AMERICAS	177
<b>TOTAL</b>	<b>708</b>

## D.6.1 Transactions avec les parties liées

en milliers d'euros	Société mère	Filiales	Total 31/12/06
Ventes de services	27	0	27
Ventes de produits		0	0
Total	27	0	27
Achats de services	0,4		0
Achats de marchandises		5	5
Total	0	5	6

## D.6.2 Rémunération et frais alloués aux organes d'administration et de direction

Les dirigeants ne perçoivent une rémunération qu'au titre des fonctions qu'ils exercent dans la société consolidante. Les administrateurs reçoivent des jetons de présence et peuvent être remboursés de leurs frais pour un montant limité.

En milliers d'euros	Montant
Organes d'administration	-
Organes de direction	62

## D.7. Dividende par action

La société a versé en mars 2006, au titre des dividendes relatifs à l'exercice clos au 30 juin 2005, 10.298.349 € (€ 0,30 par action) et en décembre 2006, au titre des dividendes relatifs à l'exercice clos au 30 juin 2006, 11.336.269 € (€ 0,33 par action).

## D.8. Tableaux des principaux engagements

### Baux commerciaux

en milliers d'euros	Total	Engagements de loyers commerciaux		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
TOTAL	2 666	987	1 385	294

Montant des loyers payés au cours de l'exercice : 591 k€

### Autres engagements

<b>Engagements donnés (contre valeur en milliers d'euros)</b>	<b>31/12/2006</b>
Garantie de loyer filiale suisse 21.000 CHF	13

## D.9. Norme sur les déchets d'équipement électriques et électroniques

Dans chacune des filiales LaCie où la Directive Européenne a été transposée en droit local, LaCie adhère à un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics locaux auquel nous avons délégué nos obligations de collecte, d'enlèvement, de traitement et de valorisation des déchets des équipements mis sur le marché. Cette délégation est matérialisée par le versement d'une contribution financière, facturée de façon visible à nos clients afin de les sensibiliser au coût de la gestion des déchets.

## D.10. Passifs éventuels

Pour les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) issus d'EEE (Équipements Électriques et Électroniques) professionnels mis sur le marché après le 13 août 2005, les producteurs sont tenus de prendre en charge l'organisation et le financement de l'élimination des DEEE soit en adhérant à un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics (aucun éco-organisme agréé pour les DEEE professionnels à ce jour), soit en mettant en place leur dispositif de collecte et de traitement. L'effet financier et l'échéance d'une telle sortie de ressources sont incertains à ce jour.

## D.11. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

Néant

## 20.3. Dividendes

Exercice	Dividende total	Dividende net par action	Avoir fiscal	Nombre d'actions
1993/1994	4.200.125	33.60	16.80	120.000
1994/1995	4.200.125	33.60	16.80	120.000
1995/1996	4.307.600	3.56	1.78	1.210.000
1996/1997	7.573.752	6.00	3.00	1.262.292
1997/1998	5.058.568	1.00	0.50	5.058.568 <sup>(1)</sup>
1998/1999	-	-	-	5.058.568
1999/2000	-	-	-	5.058.568
2000/2001	-	-	-	5.353.568
2001/2002	-	-	-	5.353.568
2002/2003	-	-	-	3.426.017 <sup>(2)</sup>
2003/2004	10.233.204	3.00 <sup>(3)</sup>	-	3.411.068 <sup>(4)</sup>
2004/2005	10.292.409	0.30 <sup>(5)</sup>	-	34.328.030 <sup>(6)</sup>
2005/2006	11.336.566	0.33 <sup>(7)</sup>	-	34.435.230 <sup>(7)</sup>

<sup>(1)</sup> Après division du cours par 4

<sup>(2)</sup> Après réduction de capital suite à OPRA

<sup>(3)</sup> Un dividende de 3€ par action a été mis en paiement le 5 janvier 2005.

<sup>(4)</sup> Les 21.949 actions propres détenues à la date de détachement du coupon n'ont pas donné lieu à dividende.

<sup>(5)</sup> Un dividende de 0.3€ par action (après division du nominal par 10 intervenu le 2 janvier 2006) a été voté par l'Assemblée Générale le 29 novembre 2005, et sera distribué le 31 mars 2006.

<sup>(6)</sup> Les 204.840 actions propres détenues à la date de détachement du coupon n'ouvrent pas droit à dividende. Les 20.300 actions émises après le 30 juin 2005 suite à l'exercice de stock-options n'ouvrent pas droit à dividende.

<sup>(6)</sup> Après division du cours par 10

<sup>(7)</sup> Les 204.840 actions propres détenues à la date de détachement du coupon n'ouvrent pas droit à dividende.

#### Répartition des bénéfices (articles 36 et 37 des statuts)

Si les comptes de l'exercice approuvés par l'Assemblée Générale font apparaître un bénéfice distribuable tel qu'il est défini par la loi, l'Assemblée Générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

#### Politique de dividendes

D'après les statuts de la société, les bénéfices futurs doivent effacer les pertes cumulées lors des deux derniers exercices avant de pouvoir verser des dividendes.

#### Délai de prescription

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et acomptes sur dividendes seront prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'Etat.

# 21. Informations complémentaires

## 21.1. Capital social

Tableau d'évolution du capital social depuis l'origine

Année	Evolution du capital	Emission d'actions de numéraires		Incorporation de réserves	Montant successif du capital	Nombre cumulé d'actions
		Nominal	Prime d'émission nette			
1989	Création de la société	250.000 F			250.000 F	
14/12/90	Incorporation des réserves			2.750.000 F	3.000.000 F	30.000
07/01/94	Incorporation des réserves par attribution gratuite d'actions			9.000.000 F	12.000.000 F	120.000
29/03/94	Augmentation de capital en numéraire par création de 5000 actions de catégorie 2	500.000 F	7.500.000 F		12.500.000 F	125.000
29/03/94	Incorporation de réserves par élévation du nominal des actions			7.500.000 F	20.000.000 F	125.000
17/04/96	Division du nominal				20.000.000 F	1.000.000
28/05/96	Augmentation de capital lors de l'introduction en Bourse	4.200.000 F	82.881.195 F		24.200.000 F	1.210.000
30/06/97	Levée d'options	192.500 F	2.502.500 F		24.392.500 F	1.219.625
30/06/97	Conversion d'obligations	853.340 F	10.775.137 F		25.245.840 F	1.262.292
20/01/98	Division de la valeur nominale par quatre				25.245.840 F	5.049.168
30/06/98	Levée d'options	47.000 F	613.300 F		25.292.840 F	5.058.568
30/06/99	Situation au 30 juin 1999				25.292.840 F	5.058.568
30/06/00	Situation au 30 juin 2000				25.292.840 F	5.058.568
12/06/01	Levée d'options	1.225.000 F	7.678.300 F		26.517.840 F	5.303.568
18/06/01	Levée d'options	250.000 F	1.567.000 F		26.767.840 F	5.353.568
30/06/01	Situation au 30 juin 2001				26.767.840 F	5.353.568
10/07/01	Conversion du capital en euros. Le nominal est porté de 5F à 1 euro par prélèvement sur le compte « prime d'émission »			1.272.837 €	5.353.568 €	5.353.568
30/06/02	Situation au 30 juin 2002				5.353.568 €	5.353.568
30/06/03	Réduction du capital dans le cadre de l'opération de rachat des actions (OPRA)	- 1.927.551 €			3.426.017 €	3.426.017
30/06/03	Situation au 30 juin 2003				3.426.017 €	3.426.017
14/06/04	Levée d'options	7.000 €	42.210€		3.433.017 €	3.433.017

30/06/04	Situation au 30 juin 2004				3.433.017 €	3.433.017
27/06/05	Levée d'options	20.270 €		160.725 €	3.453.287 €	3.453.287
30/06/05	Situation au 30 juin 2005				3.453.287 €	3.453.287
02/01/06	Division de la valeur nominale par dix				3.453.287 €	34.532.870
26/06/06	Levée d'options	2.430 €		18.069 €	3.455.717 €	34.557.170
30/06/06	Situation au 30 juin 2006				3.455.717 €	34.557.170

A la connaissance de la société, les actions ne sont pas nanties.

## 21.2. Obligations convertibles

Il n'existe pas d'obligation convertible au 30 juin 2006.

## 21.3. Autres titres donnant accès au capital

Il n'y a pas d'autres titres donnant accès au capital de la société.

## 21.4. Programme de rachat d'actions propres

- Au 31 janvier 2007, la société détenait 188.040 actions propres rachetées dans le cadre du programme de rachat ayant obtenu le visa de la COB n° 02.442 approuvé par le Conseil d'Administration du 23/04/02 et elles ont été comptabilisées comme des valeurs mobilières de placement dans les comptes sociaux. Les 188.040 actions propres détenues en application du programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée du 19 décembre 2001 sont affectées aux fins d'animation du marché secondaire par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.
- Une note d'information relative à un nouveau programme de rachats d'actions propres, portant le visa AMF n° 04-861, a été publiée le 4 novembre 2004. L'Assemblée Générale du 19 novembre 2004 a autorisé le Conseil d'Administration pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 18 mai 2006, à procéder au rachat des propres actions de la société, dans un nombre limité d'actions correspondant à 10% du nombre des actions composant son capital, à un prix d'achat maximum de 45 € et un prix de vente minimum de 12 €. Le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra dépasser 15.400.000 €. Le Conseil d'Administration du 19 novembre 2004 a délégué tous pouvoirs à son Président pour mettre en œuvre ce programme. Les objectifs du programme, par ordre de priorité décroissant, sont :
  1. animation du marché secondaire par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
  2. remise des actions en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
  3. attribution d'options d'achat d'actions aux salariés de la société ou des sociétés faisant partie de son groupe et/ou attribution des actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de la société ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, étant précisé que la couverture de tels mécanismes sera réalisée par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de façon indépendante ;
  4. annulation ultérieure des actions à des fins notamment d'optimisation du résultat net par action.

Au 31 janvier 2007, la société détenait 16.400 actions propres rachetées dans le cadre de ce programme, comptabilisées comme des valeurs mobilières de placement dans les comptes sociaux.

Au 30 juin 2006, la société détenait donc 204.840 actions propres d'une valeur nominale de 0,10 € par action d'une valeur brute de 124.991,64 €. 207.040 de ces actions étaient auto détenues au 30 juin 2005.

La Société a cédé au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006 2.200 actions, au prix moyen de 9.37€ par action. Le montant des frais de négociation s'élève à 0 €. Cette vente a été effectuée pour le motif suivant : animation du cours. Ces 2.200 actions représentent 0,0063 % du capital de la Société.

### Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la Loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

En cas d'appel public à l'épargne, un avis de réunion contenant les indications prévues par l'article 130 du décret du 23 mars 1967 est publié au BALO, au moins 30 jours avant la réunion de l'Assemblée d'actionnaires.

La convocation des Assemblées Générales est faite par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, ainsi qu'au BALO, quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée. Cette convocation peut également être transmise par un moyen électronique de télécommunication mis en œuvre dans les conditions légales.

Si toutes les actions sont nominatives, les insertions prévues à l'alinéa précédent pourront être remplacées par une convocation faite dans les mêmes délais, aux frais de la Société, par lettre simple ou recommandée à chaque actionnaire. Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, seront en outre convoqués à toute Assemblée par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

Lorsque l'Assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées six jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première. L'avis et les lettres de convocation de cette deuxième Assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première.

Sous réserve du respect des dispositions relatives à l'identification des actionnaires, un intermédiaire régulièrement inscrit comme actionnaire pour le compte d'un propriétaire d'actions, non résident, peut représenter ce dernier aux assemblées ou transmettre à la Société pour une Assemblée le vote ou le pouvoir d'un propriétaire d'actions en vertu d'un mandat général de gestion des titres.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.

Dans les conditions fixées par la réglementation et selon les modalités préalablement définies par le Conseil d'Administration, les actionnaires peuvent participer et voter à toute Assemblée Générale par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification.

### Cession et transmission des actions

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

### Droit de vote double

Il n'existe pas à ce jour de droit de vote double.

### Rachat par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale du 6 décembre 2006 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de sub-délégation au Président Directeur Général, à opérer en bourse sur ses propres actions, en vue de :

1. l'animation du marché secondaire par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;

2. l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés faisant partie de son groupe et/ou l'attribution d'actions dans le cadre d'une attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés faisant partie de son groupe et/ou l'attribution d'actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de la Société ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, étant précisé que la couverture de tels mécanismes sera réalisée par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de façon indépendante ;
3. la remise des actions en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la Société ;
4. l'annulation ultérieure des actions à des fins notamment d'optimisation du résultat net par action ;
5. la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les modalités et conditions de l'autorisation sont les suivantes :

- durée de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration : 18 mois, démarrant à compter de l'assemblée générale du 6 décembre 2006 et qui expirerait soit au jour où se tiendrait l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2007 adoptant un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 5 juin 2008 ;
- pourcentage de rachat maximum autorisé : 10 % du capital, soit 3.435.233 actions compte tenu des actions déjà auto-détenues ;
- prix d'achat unitaire maximum : 15 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 51.528.495 euros, hors frais de négociation.

Ce nombre d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions touchant le capital social.

L'assemblée générale a en outre décidé que l'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés par tous moyens et de toutes manières, y compris de gré à gré, par mécanismes optionnels ou par blocs de titres en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il plaira au Conseil d'administration, notamment en période d'offre publique, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président Directeur Général, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation, passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'application de la présente résolution.

En outre, la société informera l'Autorité des Marchés Financiers, dans les conditions prévues par la loi et les règlements, des opérations effectuées en application de la présente autorisation.

#### Titres au porteur identifiables

“La société est en droit, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, (article 263-1 de la loi de 1966), de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom et l'année de naissance, ou s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination et l'année de constitution, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.”

#### Franchissements de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale qui vient à posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions supérieur à 2% du capital social, est tenue d'en informer la société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de seuil. L'obligation porte sur la détention de chaque fraction de 2% du capital. En cas de non respect de l'obligation d'information et si la demande en est faite par un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital social, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

## 22. Contrats importants

A ce jour, LaCie n'a pas conclu de contrat important, autre que ceux conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du groupe. Ces accords ne peuvent être communiqués car leur divulgation pourrait porter gravement atteinte aux intérêts de la Société.

## 23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant.

## 24. Documents accessibles au public

Ce document est disponible sur le site [www.lacie.com](http://www.lacie.com) ou sur celui de l'AMF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org). Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés au siège social de la Société. Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements supplémentaires sur le groupe LaCie peut, sans engagement, demander les documents par courrier au siège social.

## 25. Informations sur les participations

A l'exception des filiales consolidées dans les comptes annuels du groupe, LaCie ne possède aucune participation directe ou indirecte dont la valeur comptable représente au moins 10% de l'actif net consolidé de LaCie ou générant au moins 10% du résultat net consolidé du groupe.

# Annexe 1 : Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – Exercice clos le 30 juin 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1. Avec la société Infotron

### *Administrateur concerné*

M. André Jolivet.

### *Nature, objet et modalités*

Votre conseil d'administration a, dans sa séance du 28 septembre 2005, autorisé votre société à conclure un contrat de bail avec la société Infotron. Le montant facturé par votre société au titre de l'exercice 2005/2006 s'élève à EUR 58.385,64 hors taxes.

## 2. Avec M. Philippe Spruch

### *Nature, objet et modalités*

Votre conseil d'administration a, dans sa séance du 29 novembre 2005, autorisé le rachat par le président d'un véhicule appartenant à votre société. M. Philippe Spruch a racheté le 22 juin 2006 pour un montant de EUR 20.848 le véhicule Toyota Land Cruiser dont la valeur nette comptable était de EUR 9.962.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## 1. Avec la société Denoise

### *Nature, objet et modalités*

LaCie Ltd. (Etats-Unis), filiale de votre société a acheté des produits à Denoise pour un montant de USD 79.393 sur l'exercice. Le solde des factures dues au 30 juin 2006 était nul.

## 2. Avec les sociétés Infotron, Everbee et Stepmind

### *Nature, objet et modalités*

Votre conseil d'administration a, dans sa séance du 10 octobre 2003, autorisé votre société à signer un contrat de développement avec les sociétés Infotron, Everbee et Stepmind.

Il n'y a pas eu d'achat de produit dans le cadre de cette convention sur l'exercice 2005/2006.

### 3. Avec la société LaCie S.A.S. (France)

#### 3.1 Convention d'intégration fiscale

##### *Nature, objet et modalités*

Votre conseil d'administration a, dans sa séance du 21 juin 1999, autorisé :

- votre société à opter pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999 pour une durée de cinq ans. Cette option a été renouvelée pour cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004.
- la conclusion d'une convention d'intégration fiscale avec la société LaCie S.A.S.

A ce titre, une créance est inscrite au bilan pour un montant de EUR 749.754.

#### 3.2 Convention de prestations de services

##### *Nature, objet et modalités*

Votre conseil d'administration a, dans sa séance du 26 avril 1999, autorisé la conclusion d'un contrat de prestations de services entre votre société et sa filiale LaCie S.A.S.

L'objet du contrat est la fourniture par votre société d'une assistance technique, administrative et commerciale et plus particulièrement des prestations suivantes dont les modalités de facturation ont donné lieu à un contrat d'allocation de coûts centraux en date du 21 juin 2004 :

- Support Group, informatique, marketing appliqué, support technique : allocation des coûts des services fournis à LaCie S.A.S.
- Mise à disposition de locaux : facturation au prorata des surfaces occupées.
- Autres charges : facturation à l'euro l'euro des charges supportées pour le compte de LaCie S.A.S.

Au titre de ce contrat, votre société a facturé à LaCie S.A.S. la somme de EUR 932.481 de prestations de services.

#### 3.3 Convention de trésorerie

##### *Nature, objet et modalités*

Votre conseil d'administration a, dans sa séance du 26 avril 1999, autorisé la conclusion d'une convention de trésorerie entre votre société et sa filiale LaCie S.A.S. L'objet de cette convention est de favoriser la gestion optimale des trésoreries des deux sociétés. Les fonds disponibles dans une société pourront faire l'objet d'une avance en compte courant de l'une à l'autre en fonction des besoins et des disponibilités de chacune des sociétés. La rémunération de ces avances est fixée au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 0,50 %.

Le solde de ce compte courant est créditeur de EUR 5.696.150 à la clôture de l'exercice et le montant des intérêts facturés à votre société s'élève à EUR 128.544.

### 4. Convention de trésorerie avec les autres sociétés du groupe et les personnes physiques

#### 4.1 Avec la société LaCie Ltd. (Etats-Unis)

Le solde est nul à la clôture de l'exercice.

Ce compte n'a fait l'objet d'aucune rémunération au cours de l'exercice.

#### 4.2 Avec la société LaCie Srl (Italie)

Le solde est nul à la clôture de l'exercice.

Ce compte n'a fait l'objet d'aucune rémunération au cours de l'exercice.

#### 4.3 Avec M. Philippe Spruch

Le compte courant de M. Philippe Spruch présente un solde créditeur de EUR 16.674 au 30 juin 2006. Ce compte n'a fait l'objet d'aucune rémunération au cours de l'exercice.

#### 4.4 Avec la société LaCie GmbH (Allemagne)

Le solde est nul à la clôture de l'exercice.

Ce compte n'a fait l'objet d'aucune rémunération au cours de l'exercice.

#### 4.5 Avec la société LaCie BV (Pays-Bas)

Le solde est nul à la clôture de l'exercice.  
Ce compte n'a fait l'objet d'aucune rémunération au cours de l'exercice.

#### 4.6 Avec la société LaCie S.A. (Espagne)

Le solde est nul à la clôture de l'exercice.  
Ce compte n'a fait l'objet d'aucune rémunération au cours de l'exercice.

#### 4.7 Avec la société LaCie JPY (Japon)

Le solde est nul à la clôture de l'exercice.  
Ce compte n'a fait l'objet d'aucune rémunération au cours de l'exercice.

#### 4.8 Avec la société LaCie China Pte Ltd. (Singapour)

Le solde est nul à la clôture de l'exercice.  
Ce compte n'a fait l'objet d'aucune rémunération au cours de l'exercice.

### 5. Convention de prestations de services avec les autres sociétés du groupe

#### *Nature et objet*

Votre société a effectué pour le compte de certaines filiales différentes prestations d'assistance administrative, commerciale et technique. Les modalités de facturation ont donné lieu à un contrat d'allocation de coûts centraux en date du 21 juin 2004 :

- Support Group, informatique, marketing appliqué, support technique : allocation des coûts des services fournis à la filiale.
- Autres charges : facturation à l'euro l'euro des charges supportées pour le compte de la filiale.

#### 5.1 Avec la société LaCie UK (Royaume Uni)

Facturation globale de EUR 986.184 hors taxes sur l'exercice.

#### 5.2 Avec la société LaCie Sprl (Belgique)

Facturation globale de EUR 257.421 hors taxes sur l'exercice.

#### 5.3 Avec la société LaCie GmbH (Allemagne)

Facturation globale de EUR 365.626 hors taxes sur l'exercice.

#### 5.4 Avec la société LaCie BV (Pays-Bas)

Facturation globale de EUR 362.799 hors taxes sur l'exercice.

#### 5.5 Avec la société LaCie AG (Suisse)

Facturation globale de EUR 277.094 hors taxes sur l'exercice.

#### 5.6 Avec la société LaCie Srl (Italie)

Facturation globale de EUR 840.487 hors taxes sur l'exercice.

#### 5.7 Avec la société LaCie S.A. (Espagne)

Facturation globale de EUR 439.991 hors taxes sur l'exercice.

#### 5.8 Avec la société LaCie Ltd. (Etats-Unis)

Facturation globale de EUR 2.953.249 hors taxes sur l'exercice.

#### 5.9 Avec la société LaCie Peripherals Canada (Canada)

Facturation globale de EUR 18.983 hors taxes sur l'exercice.

5.10 Avec la société LaCie JPY (Japon)

Facturation globale de EUR 124.307 hors taxes sur l'exercice.

5.11 Avec la société LaCie AB (Suède)

Facturation globale de EUR 879.135 hors taxes sur l'exercice.

5.12 Avec la société LaCie China Pte Ltd. (Singapour)

Facturation globale de EUR 3.121.432 hors taxes sur l'exercice.

5.13 Avec la société LaCie Pty Ltd. (Australie)

Facturation globale de EUR 95.759 hors taxes sur l'exercice.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 5 octobre 2006

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Deloitte & Associés

Gilles MEYER

Claire NOURRY

Jean-Luc BERREBI

# **Annexe 2 : Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne**

Le présent rapport est établi en conformité avec l'article L. 225-37 dernier alinéa du Code de commerce, inséré par l'article 117 de la Loi de Sécurité Financière du 1<sup>er</sup> août 2003. Il a été adopté par le Conseil d'Administration de LaCie S.A. dans sa séance du 4 octobre 2006 et est destiné à être annexé au rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés de la Société. Lors de la même séance, le Conseil a chargé son Président d'en rendre compte à l'Assemblée Générale du 6 décembre 2006 en même temps que du rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés de la Société.

Les Commissaires aux Comptes ont été informés des travaux et diligences sous-tendant le présent rapport, qui consiste en une description factuelle des procédures existantes et s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue du contrôle interne.

## **Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration**

### ***Modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil***

Le Conseil est composé de 5 administrateurs. Les membres du Conseil sont les suivants :

- o Philippe Spruch, Président
- o André Jolivet, Administrateur,
- o Laurent Katz, Administrateur <sup>(2)</sup>,
- o la société Matignon Investissement et Gestion, représentée par Christian Haas, Administrateur <sup>(1) (2)</sup>,
- o Guillaume Burfin, Administrateur.

Chaque administrateur doit détenir au moins 1 action de la société. La durée des fonctions des administrateurs est de six ans. Tout membre sortant est rééligible.

Depuis mars 2004 a été adoptée la Charte de l'Administrateur par les membres du Conseil. Cette Charte de l'Administrateur fixe, avec les statuts, les principes directeurs du fonctionnement du Conseil et les modalités selon lesquelles les administrateurs exercent leur mission.

Les convocations aux séances du Conseil sont en général remises aux Administrateurs une quinzaine de jours avant la date de la réunion. Chaque convocation est accompagnée de l'ordre du jour. Les principaux éléments du dossier de la réunion sont adressés séparément, ou remis en séance si l'urgence le justifie.

<sup>(1)</sup> Matignon Investissement et Gestion, représenté par Christian Haas, a été nommé Administrateur par l'Assemblée Générale du 19 novembre 2004.

<sup>(2)</sup> Administrateur indépendant au sens du rapport Bouton.

En sa séance du 28 septembre 2005, le Conseil d'Administration a constitué trois comités (comité de veille technologique, comité d'audit, comité des rémunérations), dont les règles de fonctionnement ont été précisées lors de la séance du Conseil d'Administration du 26 janvier 2006.

L'Assemblée Générale du 29 novembre 2005 a autorisé l'allocation d'une somme de 40.000 € aux administrateurs à titre de jetons de présence, le Président du Conseil d'Administration en étant exclu. Les règles relatives à l'allocation des jetons de présence ont été fixées par le Conseil d'Administration du 29 novembre 2005. Les jetons de présence effectivement versés au titre de l'exercice 2005/2006 s'élèvent à 16.667 €.

### ***Compte-rendu de l'activité du Conseil au cours de l'exercice 2005/2006***

Le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois en 2005/2006, en présence des commissaires aux comptes et des représentants du Comité d'Entreprise. Chaque séance a duré environ une heure et demie. En moyenne, 4 administrateurs sur 5 ont participé aux séances du Conseil. Les décisions sont prises aux conditions de

quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage de voix, celle du Président de la séance est prépondérante.

Outre les sujets récurrents relevant du Conseil d'Administration (arrêtés des comptes annuels et semestriels, approbation des conventions réglementées, convocation de l'Assemblée Générale), l'ordre du jour de ses réunions a notamment inclus en 2005/2006 :

- o prises de participations éventuelles ;
- o nomination d'un Directeur Général Délégué ;
- o mode de fonctionnement des comités d'études.

Les réunions et décisions du Conseil sont formalisées dans des procès verbaux établis à l'issue de chaque réunion, puis signés par le Président et un administrateur.

### ***Limitations éventuelles apportées aux pouvoirs du Directeur Général***

Les dispositions de l'article L.225-51 du Code de Commerce permettent au Conseil d'Administration de choisir entre une Direction Générale de la société assurée, sous la responsabilité du Conseil, soit par le Président du Conseil d'Administration (cumul des fonctions), soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général (dissociation des fonctions). Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2002 a opté pour le cumul des fonctions. Le Président du Conseil continuant d'assumer la Direction Générale du Groupe LaCie est investi des pouvoirs les plus étendus, conformément à la loi, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs réservés par la loi aux Assemblées Générales et au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 29 novembre 2006 a nommé à l'unanimité M. Pierre van der Elst Directeur Général Délégué et ce pour une durée commençant à courir le 1<sup>er</sup> décembre 2005 pour se terminer lors du prochain Conseil d'Administration arrêtant les comptes clos au 30 juin 2006. M. Pierre van der Elst est responsable des trois zones d'activités de LaCie (Amérique, Europe et Asie) aussi bien sur le plan commercial que sur le plan des Opérations. Lui sont également rattachés les départements de la Finance et des Ressources Humaines.

Il existe un système de délégations de pouvoir et de signature envers certains membres du Comité de Direction du Groupe, en fonction de leur domaine de compétences.

### **Procédures de contrôle interne mises en place au sein du groupe LaCie**

#### ***L'environnement de contrôle***

Les procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe LaCie constituent un ensemble de principes et de règles ayant pour objet, d'une part, de veiller à ce que les opérations réalisées par le Groupe lui permettent d'atteindre des objectifs en terme de performance, de rentabilité et de protection du patrimoine et, d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux du Groupe reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société, et que les lois et réglementations en vigueur soient respectées.

Il ne peut être attendu du contrôle interne qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue. La probabilité d'atteindre des objectifs est soumise aux limites inhérentes à tout système de contrôle, qu'il s'agisse du jugement exercé lors des prises de décision qui peut être défaillant, de la nécessité d'étudier le rapport coûts/bénéfices avant la mise en place de contrôles ou qu'il s'agisse de dysfonctionnements qui peuvent survenir en raison d'une défaillance humaine ou technique.

Avec le support du Groupe, chaque filiale est responsable de la mise en œuvre des procédures adéquates établissant le contrôle interne au regard de sa taille et de son organisation. Ces procédures reposent sur la définition de niveaux de responsabilité pour autoriser et contrôler les opérations, sur la séparation des fonctions pour assurer le bien-fondé des transactions initiées, et sur l'intégration des outils comptables et de gestion garantissant un enregistrement exhaustif des dites transactions.

#### ***Les procédures de contrôle interne relatives à la gestion de l'entreprise***

LaCie utilise depuis plusieurs années son intranet pour communiquer les règles de gestion et modalités de fonctionnement du Groupe par grands domaines de compétences : Marketing-R&D, Achats-Approvisionnements, Production, Logistique, Après-Vente, Systèmes d'Information et Finance-

Administration. Le Comité de Direction se réunit périodiquement et est informé de toute modification significative des règles de fonctionnement. Enfin, chaque branche d'activité définit également des procédures et documente les processus spécifiques à son activité quotidienne.

### ***Les procédures de contrôle et de gestion des risques juridiques***

Le suivi des contentieux et des risques juridiques est centralisé au niveau du Groupe. Selon les dossiers, LaCie peut recourir à des conseils extérieurs. Une réunion trimestrielle de contrôle et d'ajustement des provisions est tenue entre la Direction des Ressources Humaines et la Direction Financière d'une part, et les Affaires Juridiques et la Direction Financière d'autre part.

Le risque client est couvert dans l'ensemble des entités par une assurance-crédit.

### ***Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière***

#### Procédures comptables et financières

Sous l'autorité du Directeur Général Délégué, la Direction Financière assume les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du Groupe :

elle assure la production des comptes consolidés du groupe et des comptes sociaux de LaCie S.A. dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales ;

elle diffuse les indicateurs de mesure de la performance au Comité de Direction ;

elle pilote le processus budgétaire et produit le reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais. Le reporting mensuel constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage pour la Direction Générale. Il comporte pour chaque département, entité et zone géographique les éléments chiffrés du compte de résultat et leur analyse commentée sur la période considérée, en comparaison avec les objectifs budgétaires et la réalisation de l'exercice précédent ;

elle assure la communication financière des résultats et la synthèse du reporting de gestion pour le Conseil d'Administration ;

elle conçoit et met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe. Les Responsables Financiers de filiales sont garants envers la Direction Financière Groupe du respect de ces procédures ;

elle assure un rôle de formation et de support auprès des différents interlocuteurs financiers, notamment pour les nouveaux entrants ;

elle identifie et réalise en collaboration avec le Département Systèmes d'Information les évolutions nécessaires des systèmes d'information comptables et de gestion du Groupe.

#### Consolidation des comptes

Les états financiers du Groupe sont préparés en conformité avec les règles et principes IFRS. L'application des principes et méthodes comptables du Groupe est obligatoire pour toutes les entités du Groupe pour le reporting de gestion comme la consolidation statutaire.

Afin de raccourcir les délais de clôture comptable, le Groupe LaCie a engagé depuis plusieurs années un programme pour mieux formaliser et planifier les procédures d'arrêté. L'information financière consolidée est établie par la Direction Financière sur la base d'un calendrier général tenant compte des contraintes de publications légales et du processus de validation interne au Groupe. La remontée et le traitement de l'information collectée auprès des entités du périmètre consolidé sont organisés selon le principe de ségrégation des tâches entre les entités locales, responsables de l'établissement de la liasse de reporting, et la Direction Financière qui en assure la revue et la prise en compte dans l'établissement des comptes consolidés. Le Groupe a opté pour un système d'information intégré (Glovia) utilisé par l'ensemble des entités à l'exception de la filiale japonaise. Il facilite la remontée et le traitement de l'information. Un logiciel de consolidation est utilisé pour établir les comptes. Le résultat du groupe est établi mensuellement à partir des remontées des entités de gestion et issues de clôtures comptables (principe d'unicité). Les formats de restitution sont normalisés et homogènes entre les différentes entités. Les filiales européennes, japonaise et singapourienne sont consolidées sans palier intermédiaire, alors que le pôle américain inclut les entités LaCie Ltd, APS Tech, LaCie Peripherals (Canada) et LaCie Australia.

Les filiales font l'objet d'un contrôle de leurs comptes par les auditeurs locaux qui adaptent leurs diligences aux exigences légales locales et à la taille des sociétés. Les comptes consolidés sont revus semestriellement (revue limitée) et annuellement (audit) par le collège de Commissaires aux Comptes qui

appliquent les normes de la profession. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes est assuré par la Direction Financière.

Le passage aux normes comptables internationales IFRS a été mené sous forme de projet piloté par la Direction Financière. Les commissaires aux comptes ont été impliqués en amont de ces travaux. Toutes les informations communiquées au cours de l'exercice 2005/2006 ont été présentées suivant le référentiel IFRS et accompagnées d'une comparaison avec les données financières de référence communiquées suivant le précédent référentiel.

### Travaux de l'audit interne

L'audit interne a été créé courant 2002. Rattachée depuis septembre 2004 à la Direction Générale, cette structure travaille en liaison avec la Direction Financière, et ses travaux sont régulièrement présentés aux Commissaires aux Comptes. Il existe un manuel d'Audit Interne, définissant les principes de base du contrôle interne, la mission de l'Audit Interne, l'étendue et les limites de ses responsabilités et des formes d'intervention auprès des unités. En novembre 2002, ces éléments ont été présentés au Comité de Direction, regroupant les responsables opérationnels principaux.

L'Audit Interne est à même d'intervenir sur l'ensemble des processus clés de l'Entreprise, afin d'y évaluer la maîtrise des risques et la qualité du contrôle interne. L'action de l'Audit Interne s'inscrit dans le cadre d'un plan annuel modulable approuvé par la Direction Générale. Le programme des missions de l'Audit Interne comporte des revues générales d'entités ou des revues spécifiques de processus. Les missions de l'Audit Interne donnent lieu à la rédaction de rapports incluant des conclusions et recommandations à destination des responsables des entités auditées et de la Direction Générale. De façon périodique, l'Audit Interne effectue un retour sur audit afin d'évaluer les progrès accomplis.

Le système d'évaluation du contrôle interne utilise notamment un outil synthétisant les pré-requis en matière de pratiques, s'appliquant à l'ensemble des unités opérationnelles du Groupe (« the Book »). Les membres du Comité de Direction visitant fréquemment les implantations de la Société doivent contrôler par interview et tests le respect des pré-requis au niveau local.

Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes complètent en tant qu'intervenants externes le dispositif de contrôle interne du Groupe. Leurs travaux apportent au Groupe une assurance raisonnable quant à la fiabilité et à la sincérité de l'information comptable et financière produite.

### Une dynamique d'amélioration continue

Compte tenu de l'évolution du Groupe, et dans le cadre du management des risques principaux dans les conditions fixées par la Loi, LaCie a décidé de formaliser les procédures existantes et de mettre l'accent la mise en en place d'un certain nombre de processus internes additionnels spécifiques. L'environnement et les moyens de contrôle interne de LaCie doivent continuer à s'améliorer et à se renforcer. Les principaux axes de progrès concernent les domaines suivants :

- Consolidation des comptes : réduction des délais de publication des résultats semestriels, en application de la Directive Transparence ;
- Ressources Humaines : mise en place d'une gestion internationale des carrières ;
- Opérations : harmonisation et optimisation des processus d'assemblage et de réparation.

# **Annexe 3 : Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société LaCie et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 5 octobre 2006

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Deloitte & Associés

Gilles MEYER

Claire NOURRY

Jean-Luc BERREBI

# Annexe 4 : Décisions votées suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2006

Toutes les résolutions ont été acceptées par le vote des actionnaires.

## I/ Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe de l'exercice social clos le 30 juin 2006, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net comptable de 4.507.263,65 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice ainsi qu'il suit :

- affectation de 243 € à la réserve légale, dont le solde créditeur passerait alors de 345.328,70 € à 345.571,70 €,
- affectation du solde du bénéfice, soit 4.507.020,65 € au compte report à nouveau qui passe de 7.294.772,33 € à la somme de 11.801.792,98 € laquelle somme constitue le bénéfice distribuable.

L'Assemblée Générale décide de confirmer pour autant que de besoin les mouvements intervenus au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006 sur le compte report à nouveau arrêté lors de l'assemblée du 29 novembre 2005, à la somme de 7.233.320,25 €, laquelle somme a été augmentée en mars 2006, d'un montant de 61.452 € correspondant au montant du dividende correspondant aux actions détenues par la Société au jour de la distribution du dividende.

L'Assemblée Générale en conséquence prend acte de ce que le report à nouveau au 30 juin 2006 ne s'élève plus à 7.233.320,25 € mais à 7.294.772,33 € ;

L'Assemblée Générale décide de prélever sur le bénéfice distribuable (11.801.792,98 €) la somme de 11.403.866,10 € à titre de dividendes pour être répartie entre les actionnaires. Le solde du report à nouveau s'élève alors à 397.926,88 €.

En conséquence de ce qui précède, le dividende revenant à chacune des 34.557.170 actions composant le capital social à la date du 30 juin 2006 est fixé à 0,33 €. En principe, ce dividende est éligible à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France conformément à l'article 158-3-2° du Code général des impôts ; il n'ouvre pas droit à cet abattement dans tous les autres cas.

Il est rappelé :

- qu'au titre de l'exercice clos le 30 juin 2005, un dividende de 0,3 € (sans avoir fiscal) a été mis en paiement le 30 mars 2006 ;
- qu'au titre de l'exercice clos le 30 juin 2004, un dividende de 3 € (avant division de la valeur nominale) a été mis en paiement le 5 janvier 2005 (sans avoir fiscal) ;
- qu'au titre des exercices clos au 30 juin 2003 et au 30 juin 2002, aucun dividende n'a été distribué.

Le dividende sera mis en paiement sur décision du Conseil d'Administration au plus tard le 31 décembre 2006.

Il est précisé que le dividende mis en distribution sera diminué du montant correspondant aux actions éventuellement détenues par la société. Ce montant sera affecté au poste report à nouveau.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes consolidés au 30 juin 2006 lui ont été présentés et que le rapport de gestion du Conseil d'Administration inclut le rapport de gestion du groupe, décide d'approuver les comptes consolidés au 30 juin 2006, desquels il ressort un bénéfice net comptable de 25.804.581 €.

### **Troisième résolution**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Président du Conseil d'Administration rendant compte notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société conformément aux dispositions de l'article L 225-37, alinéa 6 du code de commerce ,
- du rapport des commissaires aux comptes sur ledit rapport concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, conformément aux dispositions de l'article L 225-235, alinéa 5 du code de commerce,

approuve lesdits rapports.

### **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont visées, les actionnaires concernés ne participant pas au vote.

### **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les options de souscription d'actions, approuve ledit rapport.

### **Sixième résolution**

L'Assemblée Générale, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, prend acte du fait que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts se sont élevées à 7.334 € et qu'aucun impôt n'a été supporté en raison de ces dépenses et charges.

### **Septième résolution**

L'Assemblée Générale donne quitus à l'ensemble des administrateurs en fonction pour leur gestion pendant l'exercice social clos le 30 juin 2006.

### **Huitième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, prend acte de ce que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Ernst & Young Audit et le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Gabriel Gallet arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2006, décide de :

- renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Ernst & Young Audit –et ce pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012 ;
- de nommer, en remplacement de Monsieur Gabriel Gallet, la société Auditex, Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche – 92037 Paris la Défense Cedex, pour la même durée que celle de la société Ernst & Young Audit, à savoir pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

L'Assemblée Générale prend acte pour autant que de besoin de ce que l'Autorité des Marchés Financiers, informée de ce qui précède, n'a formulé aucune observation.

### **Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise l'allocation d'une somme de 60.000 € aux administrateurs à titre de jetons de présence, étant précisé que le Président du Conseil d'Administration en est exclu. Cette somme sera versée au titre de l'exercice en cours.

## Dixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de sub-délégation au Président Directeur Général, à opérer en bourse sur ses propres actions, en vue de :

6. l'animation du marché secondaire par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;  
l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés faisant partie de son groupe et/ou l'attribution d'actions dans le cadre d'une attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés faisant partie de son groupe et/ou l'attribution d'actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de la Société ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, étant précisé que la couverture de tels mécanismes sera réalisée par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de façon indépendante ;
7. la remise des actions en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la Société ;
8. l'annulation ultérieure des actions à des fins notamment d'optimisation du résultat net par action ;
9. la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

L'assemblée générale décide que les modalités et conditions de l'autorisation sont les suivantes :

- durée de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration : 18 mois, démarrant à compter de l'assemblée générale du 6 décembre 2006 et qui expirerait soit au jour où se tiendrait l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2007 adoptant un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 5 juin 2008 ;
- pourcentage de rachat maximum autorisé : 10 % du capital, soit 3.435.233 actions compte tenu des actions déjà auto-détenues ;
- prix d'achat unitaire maximum : 15 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 51.528.495 euros, hors frais de négociation.

Ce nombre d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions touchant le capital social.

L'assemblée générale décide en outre que l'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés par tous moyens et de toutes manières, y compris de gré à gré, par mécanismes optionnels ou par blocs de titres en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il plaira au Conseil d'administration, notamment en période d'offre publique, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président Directeur Général, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation, passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'application de la présente résolution.

En outre, la société informera l'Autorité des Marchés Financiers, dans les conditions prévues par la loi et les règlements, des opérations effectuées en application de la présente autorisation.

## **II/ Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

### **Onzième résolution**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, conformément à l'article L 225-209 du Code de commerce, pour une durée maximale de vingt-quatre mois expirant le 5 décembre 2008, à :

- annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, les actions de la Société qu'elle détient par suite de la mise en œuvre des programmes de rachats d'actions décidés par la Société, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social par période de vingt-quatre mois, et réduire corrélativement le capital social en imputant la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur comptable sur tous postes de réserves et de primes disponibles ;
- constater la réalisation de la ou des réductions du capital, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités nécessaires ;
- déléguer tous pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de ses décisions, le tout conformément aux dispositions légales en vigueur lors de l'utilisation de la présente autorisation.

### **Douzième résolution**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration, décide de modifier ainsi qu'il suit le paragraphe I – de l'article 7 des statuts intitulé « Modifications du capital », ainsi qu'il suit :

« I – Le capital social peut être réduit ou amorti conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le capital social peut être augmenté conformément aux dispositions légales, soit par émission d'actions ordinaires ou d'actions de préférence, soit par majoration du montant nominal des titres de capital existant. Il peut également être augmenté par l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital, dans les conditions prévues aux articles L 225-149 et le 225-177 du code de commerce. »

Les paragraphes II – et III demeurent inchangés.

### **Treizième résolution**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration, décide de modifier ainsi qu'il suit les paragraphes IV à X de l'article 7 – Modifications du capital social » par les paragraphes suivants :

« IV – Délégation de compétence

L'assemblée générale peut, conformément aux dispositions légales, déléguer au conseil d'administration sa compétence pour décider une augmentation de capital. L'assemblée générale doit alors fixer le plafond global de l'augmentation et la durée de sa délégation, qui ne peut excéder vingt-six mois. La délégation de compétence prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

V – Délégation de pouvoirs

L'assemblée générale peut également décider l'augmentation de capital et déléguer au conseil d'administration le pouvoir de fixer les modalités de l'émission des titres.

VI – Délais de réalisation

L'augmentation de capital doit être réalisée dans le délai cinq ans à compter de la décision de l'assemblée de déléguer sa compétence au conseil d'administration ou d'augmenter le capital société en déléguant le pouvoir au conseil d'administration d'en fixer les modalités. Toutefois, ce délai ne s'applique pas :

- en cas d'augmentation de capital à réaliser à la suite de l'exercice d'un droit attaché à une valeur mobilière donnant accès au capital ou à la suite de levées d'options de souscriptions d'actions ;
- en cas d'augmentation de capital réservée à des personnes dénommées ou à une catégorie de personnes puisque dans ce cas, l'augmentation de capital doit être réalisée dans un délai de dix-huit mois.

VII – A la condition que les titres de la Société soient cotés sur un marché réglementé, le conseil d'administration, peut dans les limites qu'il doit préalablement fixer, déléguer au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués, le pouvoir de décider la réalisation de l'émission ainsi que celui d'y surseoir.

Le Directeur Général ou les Directeurs Généraux Délégués doivent rendre compte au conseil d'administration de l'utilisation faite de ce pouvoir dans les conditions prévues le conseil d'administration.

VIII – Le conseil d'administration, conformément aux dispositions légales, devra rendre compte à l'assemblée générale ordinaire annuelle suivant de l'usage qu'il a fait des délégations qui lui ont été consenties. Le conseil d'administration devra préciser les subdélégations qu'il a lui même consenties et l'usage qui a été fait de ces subdélégations. »

#### **Quatorzième résolution**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, décide de remplacer les mots « les articles L 263-1 et L 263-2 du Code de commerce » au dernier paragraphe de l'article 9 des statuts, intitulé « Forme des actions » par les mots « les articles L 228-2 et L 228-3 du Code de commerce ».

#### **Quinzième résolution**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, décide de remplacer le quatrième paragraphe de l'article 30 des statuts, intitulé « Assemblée générale ordinaire », ainsi qu'il suit :

« L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins le cinquième des actions ayant droit de vote. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

#### **Seizième résolution**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, décide de remplacer le premier alinéa du deuxième paragraphe de l'article 31 des statuts, intitulé « Assemblée générale extraordinaire », ainsi qu'il suit :

«II - L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, un quart des actions ayant droit de vote et, sur deuxième convocation, un cinquième des actionnaires ayant le droit de vote. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

#### **Dix-septième résolution**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, décide de modifier ainsi qu'il suit le dernier paragraphe de l'article 32 des statuts, intitulé « Assemblées spéciales » :

« Les Assemblées Spéciales ne délibèrent valablement que si les actionnaires y participant possèdent au moins, sur première convocation un tiers, et sur deuxième convocation, un cinquième des actions ayant droit de vote.

Les décisions doivent être prises à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés. »

### Dix-huitième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, décide d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder, au profit des mandataires sociaux et des membres du personnel salarié, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre (les « Actions attribuées gratuitement »), conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Les bénéficiaires des Actions attribuées gratuitement seront :

- \* certains salariés ou certaines catégories de salariés,
- \* certains mandataires sociaux,

de la société qui répondent aux conditions fixées par la loi (article L 225-197-1, II du code de commerce) ou des sociétés ou groupements qui sont liés à la société dans les conditions précisées par l'article L 225-197-2 du code de commerce.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration afin de déterminer le nombre d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement à chaque bénéficiaire, ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution de ces Actions attribuées gratuitement.

Il ne pourra être consenti d'Actions attribuées gratuitement aux salariés ou mandataires sociaux détenant, au jour de la décision du conseil d'administration, une part du capital social supérieure à 10% et ce conformément à la loi. De plus, une attribution gratuite d'actions ne pourra avoir pour effet que les salariés et les mandataires sociaux détiennent chacun plus de 10% du capital social.

Le nombre total des actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de la présente résolution ne pourra représenter plus de 10 % du capital de la société à ce jour, sous réserve d'éventuels ajustements aux fins de maintenir les droits des bénéficiaires, mais sans pouvoir dépasser la limite globale de 10% du capital de la société à ce jour.

L'autorisation est consentie au conseil d'administration pour une durée de trente-huit (38) mois à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide que l'attribution gratuite des actions par le conseil d'administration deviendra définitive, sous réserve de remplir les conditions ou critères éventuellement fixés par le conseil d'administration, au terme d'une période d'acquisition de deux années (la « **Période d'Acquisition** »).

Les actionnaires renoncent expressément à leur droit sur les réserves de la Société qui seront incorporées du fait de l'attribution gratuite d'actions.

A l'expiration de la Période d'Acquisition, le bénéficiaire sera tenu par une obligation de conservation des Actions attribuées gratuitement d'une durée de deux ans (la « **Période de Conservation** ») courant à compter de la date d'acquisition définitive des Actions attribuées gratuitement. Le conseil d'administration aura la faculté d'augmenter la durée de la Période d'Acquisition et/ou de la Période de Conservation. En cas de modification du régime légal des attributions gratuites d'actions, le conseil d'administration pourra, dans la limite de ce qui est permis par la loi, réduire la Période de Conservation pour certains salariés, en particulier ceux non soumis au régime social et fiscal de droit français.

L'attribution des Actions attribuées gratuitement ne prendra effet qu'après la signature par le bénéficiaire de tout document exigé par le conseil d'administration.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que l'attribution d'Actions attribuées gratuitement à émettre en application de la présente autorisation emporte, à l'issue de la Période d'Acquisition, augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission au profit des bénéficiaires desdites actions, opération pour laquelle le conseil d'administration bénéficie d'une délégation de compétence conformément à l'article L 225-129-2 du code de commerce.

L'Assemblée Générale décide également de déléguer tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en procédant à l'ajustement du nombre d'actions attribuées gratuitement en fonction des éventuelles opérations sur le capital qui interviendraient pendant la Période d'Acquisition.

Le conseil d'administration informera chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations et attributions réalisées dans le cadre de la présente résolution conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce.

#### **Dix-neuvième résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

## Annexe 5 : Marché du titre

Code ISIN FR0000054314 (mnemo LAC)  
 Place de cotation Euronext Paris – Eurolist Compartiment B  
 Nombre d'actions au 31/01/07 34.557.170

	<b>cours moyen mensuel</b>	<b>cours le plus haut</b>	<b>cours le plus bas</b>	<b>volume échangé</b>
juil.-05	8,17	9,05	7,64	604 530
août-05	8,03	8,64	7,71	822 280
sept.-05	8,39	9,30	7,80	924 770
oct.-05	8,51	9,20	8,01	1 149 660
nov.-05	8,13	8,40	7,69	717 000
déc.-05	8,55	9,75	7,85	845 650
janv.-06	10,52	11,25	9,67	1 754 333
févr.-06	11,37	11,69	10,81	805 195
mars-06	11,98	12,61	10,93	1 416 606
avr.-06	11,74	12,62	11,05	873 397
mai-06	11,85	12,68	10,30	999 608
juin-06	10,12	11,25	9,08	573 951
juil.-06	9,48	10,54	7,90	832 480
août-06	7,86	8,65	7,13	760 662
sept.-06	8,36	8,67	7,98	618 003
oct.-06	8,62	9,44	8,35	806 243
nov.-06	9,63	10,14	9,12	695 505
déc.-06	9,21	9,50	8,90	742 808
janv.-07	9,63	10,14	8,11	1 236 423
févr.-07	8,18	8,70	7,59	1 011 457
mars-07	8,08	8,35	7,50	706 519
avr.-07	8,11	8,34	7,51	783 365
mai-07	7,69	8,00	7,30	783 365
<b>Total sur 23 mois</b>	<b>9,23</b>	<b>12,68</b>	<b>7,13</b>	<b>20 463 810</b>

## Annexe 6 : Plan de communication

Les résultats font l'objet d'une parution au BALO, d'une mise en ligne sur Boursorama (après Bourse) et d'une parution dans les Echos.

Evénement	Date prévue
Clôture de l'exercice	30/06/2007
Chiffres d'affaires trimestriels - 1 <sup>er</sup> trimestre (clôture au 30/09/2006) - 2 <sup>ème</sup> trimestre (clôture au 31/12/2006) - 3 <sup>ème</sup> trimestre (clôture au 31/03/2007) - 4 <sup>ème</sup> trimestre (clôture au 30/06/2007)	26/10/2006 27/01/2007 26/04/2007 26/07/2007
Résultats semestriels	01/03/2007
Résultats annuels définitifs	04/10/2007
Assemblée Générale Ordinaire	28/11/2007
Paiement des dividendes, s'il y a lieu	31/03/2008

## Annexe 7 : Honoraires versés aux contrôleurs légaux

Honoraires versés, HT, hors débours (milliers d'euros)		Ernst&Young		Deloitte		Autres	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
FY06	<b>Audit</b>						
	- CAC, certification, examen des comptes individuels et consolidés	409		185		38	
	- missions accessoires	4	0,0%	0		15	
	<b>Sous-total</b>	<b>413</b>	<b>100,0%</b>	<b>185</b>	<b>91%</b>	<b>54</b>	<b>123,8%</b>
	<b>Autres prestations</b>						
- juridique fiscal, social	0		0		0		
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	
<b>TOTAL FY06</b>		<b>413</b>	<b>100%</b>	<b>185</b>	<b>91%</b>	<b>54</b>	<b>124%</b>
FY05	<b>Audit</b>						
	- CAC, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
	- missions accessoires						
	<b>Sous-total</b>	<b>426</b>	<b>99,4%</b>	<b>204</b>	<b>100%</b>	<b>41</b>	<b>70,2%</b>
	<b>Autres prestations</b>						
- juridique fiscal, social	0	0,6%	0	0%	3	29,8%	
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0,6%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>3</b>	<b>29,8%</b>	
<b>TOTAL FY05</b>		<b>426</b>	<b>100%</b>	<b>204</b>	<b>100%</b>	<b>43</b>	<b>100%</b>

# Annexe 8 : Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 30 juin 2005

(Préambule : nous reprenons ici la version finale du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2005, la version intégrée dans le Document de Référence déposé le 31/03/2006 n'étant pas la version définitive)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société LaCie Group relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3.15 de l'annexe expose les éléments retenus pour procéder à la reconnaissance des impôts différés actifs. Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérification spécifique**

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-la-Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 septembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Deloitte & Associés

Gilles MEYER

Jean-Luc BERREBI

## Annexe 9 : Comptes consolidés – Exercice clos le 30 juin 2005

### BILAN CONSOLIDE

Actif en milliers d'euros	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
Immobilisations incorporelles nettes	1 035	983	1 169
Immobilisations corporelles nettes	4 982	1 262	1 148
Immobilisations financières nettes	360	382	232
<b>Actif immobilisé</b>	<b>6 377</b>	<b>2 626</b>	<b>2 549</b>
Stocks et en-cours	36 716	22 005	13 640
Clients et comptes rattachés	33 521	24 910	18 463
Autres créances d'exploitation	4 326	1 139	1 534
Valeurs mobilières de placement	21 392	19 298	11 569
Disponibilités	19 265	12 626	9 008
<b>Actif circulant</b>	<b>115 221</b>	<b>79 979</b>	<b>54 214</b>
Comptes de régularisation	3 122	1 835	613
<b>Total actif</b>	<b>124 720</b>	<b>84 439</b>	<b>57 376</b>
Passif en milliers d'euros	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
Capital	3 453	3 433	3 426
Primes	12 394	12 233	12 191
Réserves de consolidation	17 573	15 396	11 633
Résultat de l'exercice	23 488	12 542	3 763
Ecart de conversion	2 361	1 562	2 052
<b>Capitaux propres</b>	<b>59 269</b>	<b>45 167</b>	<b>33 065</b>
Provisions risques et charges	5 753	4 483	2 594
Emprunts et dettes financières	3 612	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 928	26 843	17 387
Dettes fiscales et sociales	10 199	6 943	3 643
Autres dettes	871	925	627
<b>Total dettes</b>	<b>59 610</b>	<b>34 710</b>	<b>21 657</b>
Comptes de régularisation	88	80	61
<b>Total Passif</b>	<b>124 720</b>	<b>84 439</b>	<b>57 376</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>288 993</b>	<b>212 515</b>	<b>159 719</b>
Production stockée	6 914	2 643	1 687
Achats consommés	216 870	160 511	120 710
<b>Marge brute</b>	<b>79 037</b>	<b>54 648</b>	<b>40 696</b>
Autres produits	22	29	81
Charges externes	24 813	19 744	17 513
Impôts et taxes	880	713	558
Charges de personnel	19 733	17 558	16 688
Autres charges	300	306	424
Dotations aux amortissements et provisions	3 170	3 715	3 332
Reprises sur amortissements et provisions	1 469	1 389	2 106
Transfert de charges	351	216	141
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>31 983</b>	<b>14 246</b>	<b>4 508</b>
Dotations amortissements Goodwill	0	0	1
<b>Résultat financier</b>	<b>284</b>	<b>522</b>	<b>869</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-503</b>	<b>-797</b>	<b>-883</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>31 763</b>	<b>13 971</b>	<b>4 493</b>
Impôt sur les bénéfices	8 275	1 429	731
<b>Résultat net après impôt</b>	<b>23 488</b>	<b>12 542</b>	<b>3 762</b>
Résultat par action (en €) *	6,83	3,66	0,70
Résultat dilué par action (en €) **	6,82	3,63	0,70

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Tableau de flux de trésorerie en milliers d'euros	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat net des sociétés intégrées	23 488	12 542	3 763
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité			
- opérations non monétaires			
- amortissements et provisions	2 185	2 810	2 454
- variation des impôts différés	-1 099	-1 228	-13
- plus-values de cession nettes d'impôt	13	-105	44
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	24 588	14 019	6 248
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	-5 244	-1 449	3 968
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>19 344</b>	<b>12 570</b>	<b>10 216</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Incidence des variations de périmètre (LaCie Pte Ltd)	49		
Acquisition d'immobilisations	-5 215	-1 306	-616
Cessions d'immobilisations	289	152	71
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-4 876</b>	<b>-1 154</b>	<b>-545</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Sortie périmètre Danemark FY04 / Offre publique de rachat d'actions FY03		-15	-4 819
Augmentation des dettes financières (remboursements d'emprunts)	3 613		-1
Augmentation de capital	181	49	
Autres mouvements sur le capital	-133		
Dividendes versés	-10 233		
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-6 572</b>	<b>34</b>	<b>-4 819</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>7 895</b>	<b>11 450</b>	<b>4 852</b>
<b>Variation de trésorerie</b>			
Trésorerie d'ouverture	31 924	20 577	15 866
Trésorerie de clôture	40 657	31 924	20 577
Incidence des variations de cours des devises	837	-104	-141

Le tableau de flux a été constitué selon la méthode indirecte à partir du résultat net des entreprises intégrées. Les variations d'amortissements et provisions n'incluent pas les provisions sur actifs circulants ; la variation du besoin de fonds de roulement lié à l'exploitation est exprimée nette des provisions sur actifs circulants.

## CAPITAUX PROPRES

	Capital *	Primes *	Réserves de consolidation	Actions propres **	Ecarts de conversion	Résultat N-1	Résultat N	Total
<b>Ouverture 30/06/03</b>	<b>3 426</b>	<b>12 191</b>	<b>11 633</b>	<b>0</b>	<b>2 052</b>	<b>3 763</b>		<b>33 065</b>
Résultat consolidé			3 763			-3 763	12 542	12 542
Autres mouvements (*)	7	42						49
Variation écart de conversion					-490			-490
<b>Clôture 30/06/04</b>	<b>3 433</b>	<b>12 233</b>	<b>15 396</b>	<b>0</b>	<b>1 562</b>	<b>0</b>	<b>12 542</b>	<b>45 166</b>
<b>Ouverture 30/06/04</b>	<b>3 433</b>	<b>12 233</b>	<b>15 396</b>	<b>0</b>	<b>1 562</b>	<b>12 542</b>		<b>45 166</b>
Résultat consolidé			12 542			-12 542	23 488	23 488
Autres mouvements (*) (**)	20	161		-133				48
Variation écart de conversion					799			799
Distribution de dividendes			-10 233					-10 233
<b>Clôture 30/06/05</b>	<b>3 453</b>	<b>12 394</b>	<b>17 705</b>	<b>-133</b>	<b>2 361</b>	<b>0</b>	<b>23 488</b>	<b>59 269</b>

Autres mouvements :

\* capital et primes : levée d'options

\*\* actions propres : en déduction des capitaux propres conformément aux précisions COB relatives aux modalités d'application de l'Avis n°98D du Comité d'Urgence du Comité National de la Comptabilité

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2005

### I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

#### 1.1 Principes et modalités de consolidation

Les comptes consolidés du groupe sont établis depuis le 31 décembre 2000 en conformité avec les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du comité de la réglementation comptable.

Pour toutes les filiales, la méthode de consolidation retenue est l'intégration globale.

Pour les filiales étrangères, à l'exception de LaCie China, la monnaie locale est la monnaie de fonctionnement. Les cours de conversion retenus sont les suivants :

- le cours moyen sur l'année pour les comptes de résultat
- le cours de clôture pour les comptes de bilan sauf comptes de capitaux
- le cours historique pour les comptes de capitaux

Pour LaCie China, la monnaie de fonctionnement est le dollar US ; la méthode de conversion des comptes en dollar Singapour vers le dollar US est la méthode du cours historique.

Suite à l'application du règlement 99-02, les écarts de conversion actifs et passifs ont été comptabilisés en charges et produits de l'exercice.

#### 1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation.

##### *Immobilisations et amortissements*

Les méthodes d'amortissement peuvent légèrement différer selon les pays, mais les éventuelles différences ne pouvant avoir qu'un impact négligeable sur le résultat consolidé, elles ne donnent lieu à aucun retraitement. La méthode étant l'amortissement linéaire, les durées sont, pour l'essentiel, les suivantes:

Poste	Durée
Logiciels (1)	2
Agencement et installations	5-10
Matériel et outillage	3-5
Matériel de bureau	5-6
Matériel informatique	3
Matériel de transport	5

(1) L'ERP Glovia est amorti sur 7 ans

### *Stocks et provisions sur stocks*

La méthode de valorisation retenue pour les matières premières et les marchandises est celle du premier entré / premier sorti (FIFO).

Pour les produits importés, des frais d'approche sont calculés. Ils sont évalués sur la base des coûts de transport, de douane et des autres frais d'achat.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de revient. Les stocks achetés en devises sont valorisés au cours historique. D'autre part, les frais directs de production sont incorporés à la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le prix prévisionnel de vente est inférieur au coût de revient comptabilisé ou lorsque le produit est devenu obsolète.

### *Provisions clients*

Les provisions clients sont calculées sur la base d'une revue des comptes client par client. Des assurances crédit ont été contractées pour toutes les sociétés du groupe.

Les clients partiellement couverts ou non couverts sont provisionnés en cas de besoin à hauteur du montant non couvert.

Une provision basée sur les montants non couverts en fonction des retards de paiement a été comptabilisée dans les comptes sociaux des filiales du groupe.

### *Valeurs mobilières de placement*

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût d'acquisition ou à la valeur de marché si elle est inférieure.

Les actions propres ont été portées en moins des capitaux propres conformément à l'avis 98 D du 17 décembre 1998 du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité.

### *Créances et dettes en monnaie étrangère*

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont comptabilisées au cours de clôture. Les écarts de conversion actifs et passifs sont comptabilisés en résultat conformément au Règlement 99-02.

### *Provisions pour risques et charges*

Elles sont constituées à la clôture de l'exercice pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Une provision pour garantie donnée aux clients est calculée de manière statistique en fonction des taux de retour historiques.

### *Pensions et indemnités assimilées.*

La société étant de création récente et la population de moyenne d'âge peu élevée, les montants ne sont pas significatifs et n'ont pas été comptabilisés.

### *Frais de recherche et développement*

Aucune filiale européenne n'effectue de travaux de recherche et développement.

Les dépenses internes de R&D se sont élevées au cours de l'année 2004 à 820 K€ chez LaCie Group SA, décomposées en 817 K€ de salaires et 3 K€ de dotations aux amortissements. Elles ont donné lieu à la comptabilisation d'un crédit d'impôt d'un montant de 72 K€.

Les frais de R&D ne sont pas activés.

### *Impôts différés*

Ils sont déterminés au dernier taux d'imposition en vigueur. Les créances d'impôts différés sont reconnues à hauteur du montant dont le recouvrement est probable.

### *Ecart d'acquisition*

L'écart d'acquisition lié au rachat de LaCie US est amorti sur une durée de 5 ans. Cette durée réduite s'explique par la particularité de ce secteur d'activité en évolution rapide et continue. L'écart d'acquisition

lié au rachat d'APS est amorti sur une durée de 5 ans. Au 30 juin 2005, les écarts d'acquisition sont totalement amortis.

### Minoritaires

Les intérêts minoritaires sont considérés comme non significatifs compte tenu de l'actionnariat du groupe. En conséquence, ils n'ont pas été calculés.

### Critères retenus pour identifier les charges et produits exceptionnels

Les éléments dont le montant est inhabituel au regard de l'activité de l'entreprise ou qui, par nature, ne sont pas amenés à se renouveler sont classés en résultat exceptionnel.

## 1.3 Faits marquants de l'exercice

La filiale LaCie China Pte Ltd, située à Singapour et disposant d'une branche à Hong-Kong, a été créée en avril 2004. Son premier exercice, d'une durée de 15 mois, a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2004. Cette filiale est consolidée par intégration globale pour la première fois lors de cet exercice. Elle n'a pas été consolidée au cours du précédent exercice du fait de son caractère non significatif.

LaCie Group a acheté les locaux de Massy le 28 juin 2005 pour un montant de 3.400.000 € hors frais.

## II - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

IG= Intégration Globale

LaCie USA consolide les comptes des filiales canadienne, australienne et intègre la société APS acquise en mars 1998.

LaCie China Pte Ltd est consolidée pour la première fois au cours de l'exercice clos au 30 juin 2005.

Filiales	Siège social	% de détention	% de détention	% de détention	Méthode de consolidation	Date de clôture
		30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003		
UK	46 Gillingham Street GB-LONDON SW 1V 1HU	99,90	99,90	99,90	IG	30/06/2005
Belgique	165 bd du Souverain B-1160 BRUXELLES	99,68	99,68	99,68	IG	30/06/2005
Allemagne	Am Kesselhaus 5 D-79576 WEIL am RHEIN	100,00	100,00	100,00	IG	30/06/2005
Danemark	Vestergade 20C, st NL-2371 GZ ROELOFARENDSEEN			100,00	IG	
Pays-Bas	Postbus 134 NL-3480 DC Harmelen	100,00	100,00	100,00	IG	30/06/2005
Suisse	Davidsbodenstrasse 15A CH-4004 BASEL	100,00	100,00	100,00	IG	30/06/2005
Italie	Via dei Missiglia 97 I-20142 MILANO	99,00	99,00	99,00	IG	30/06/2005
Espagne	C/Nunez Morgano,3 , 5e pl SP-28036 MADRID	99,95	99,95	99,95	IG	30/06/2005
LaCie Ltd	22985 NW Evergreen Parkway 97124 HILLSBORO OREGON	100,00	100,00	100,00	IG	30/06/2005
APS Tech	22985 NW Evergreen Parkway 97124 HILLSBORO OREGON	100,00	100,00	100,00	IG	30/06/2005
Canada	235 Dufferin St. Toronto, Ontario M6K 1Z5	100,00	100,00	100,00	IG	30/06/2005
Australie	458 Gardeners Road Alexandria, NSW 2015	100,00	100,00	100,00	IG	30/06/2005
LaCie SAS	17 rue Ampère F-91349 MASSY CEDEX	99,99	99,99	99,99	IG	30/06/2005
Japon	Uruma Kow Bldg 6F ; 8-11-37 Akasaka, Minato-ku TOKYO 107-0052	100,00	100,00	100,00	IG	30/06/2005
Suède	Tre Liljor 5 S-11344 STOCKHOLM	100,00	100,00	100,00	IG	30/06/2005
LaCie China Pte Ltd	3 Temasek Avenue SINGAPORE 039190	100,00	100,00		IG	30/06/2005

### III - EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

#### 3.1 Immobilisations et amortissements

Immobilisations Incorporelles en €	Ouverture 30/06/03	Ouverture 30/06/04	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/05
Frais d'établissement	9 675	9 675	1 506			11 181
Frais de recherche (LaCie Group)	240 222	88 992	63 489			152 481
Licences (USA)	408 831	384 345		282 973	2 000	103 372
Logiciels						
Allemagne	23 394	6 259	3 266	3 811		5 714
Belgique	24 024	24 024				24 024
Italie	25 684	29 115	915	7 726		22 304
USA	1 102 031	1 062 043	7 762	186 899	5 534	888 440
LaCie Group	2 625 770	2 393 628	25 555			2 419 182
Angleterre	17 308	17 887	2 558		-92	20 354
Japon	3 262	57 523	2 744		-666	59 601
Autres	6 043	6 149	3 743	5 273	-89	4 531
Fond commercial (USA)	175 024	164 541			857	165 399
<b>Total</b>	<b>4 661 268</b>	<b>4 244 180</b>	<b>111 538</b>	<b>486 682</b>	<b>7 546</b>	<b>3 876 583</b>
Avances et acomptes sur immos		157 650	372 961			530 611

Ecart d'acquisition en €	Ouverture 30/06/03	Ouverture 30/06/04	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/05
Survaleurs	5 232	2 439				2 439
LaCie USA	1 751 637	1 646 727			8 579	1 655 306
<b>Total</b>	<b>1 756 869</b>	<b>1 649 166</b>			<b>8 579</b>	<b>1 657 745</b>

Immobilisations Corporelles en €	Ouverture 30/06/03	Ouverture 30/06/04	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/05
Terrains						
LaCie Group			700 000			700 000
Installations générales et constructions						
LaCie Group	337 495	341 868	2 913 379			3 255 247
Belgique	9 987	9 987				9 987
Italie	7 357	12 199				12 199
USA	649 013	170 784	14 832		890	186 506
Japon	11 706	51 425		13 645	-598	37 181
Matériel & outillage industriel						
LaCie Group	2 155 778	2 251 370	10 284	1 136 707		1 124 947
Belgique	2 540	2 540				2 540
Angleterre		298		297	-2	0
USA	1 829 641	909 585	3 976		4 739	918 300
LaCie China Pte Ltd			346 331			346 331
Autres Immobilisations corporelles						
Suisse	153 049	185 612	27 551	55 151	-3 078	154 935
Belgique	57 357	62 529	25 096	13 262		74 363
Hollande	107 492	84 823	47 908	65 749		66 982
Espagne	197 481	209 566	44 291	76 312		177 545
LaCie Group	1 822 744	1 491 655	182 068	38 928		1 634 795
LaCie SAS	123 951	231 679	8 041	2 001		237 719
Allemagne	95 164	64 411	67 563	18 744		113 230
Italie	133 059	137 167	9 383	52 378		94 172
Angleterre	329 090	385 753	4 858		-1 974	388 637
USA	2 046 658	1 640 416	109 184	620 045	8 546	1 138 100
Suède	71 632	91 811	7 887	30 708	-2 735	66 256
Japon	38 454	75 676	25 328		-883	100 121
LaCie China Pte Ltd			38 143			38 143
<b>Total</b>	<b>10 179 648</b>	<b>8 411 153</b>	<b>4 586 102</b>	<b>2 123 927</b>	<b>4 905</b>	<b>10 878 236</b>
En cours	3 568	0				0
<b>Total</b>	<b>10 183 216</b>	<b>8 411 153</b>	<b>4 586 102</b>	<b>2 123 927</b>	<b>4 905</b>	<b>10 878 235</b>
Avances et acomptes sur immos			15 629	4 625		11 004

LaCie Group a acheté les locaux de Massy le 28 juin 2005 pour un montant de 3.400.000 € hors frais.

Les autres acquisitions concernent essentiellement l'achat de moules nécessaires aux activités de sous-traitance par LaCie China, la réalisation d'aménagements dans les locaux de Paris et des investissements de renouvellement du parc informatique.

Les sociétés du groupe ont procédé à l'inventaire de leurs immobilisations, permettant ainsi la mise au rebut de nombreuses immobilisations pour la plupart totalement amorties.

Immobilisations Financières en €	Ouverture 30/06/03	Ouverture 30/06/04	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/05
Autres participations							
LaCie Group		49 385	-49 385				
Prêts au personnel							
LaCie Group	2 299	13 900		1 400	14 400		900
Dépôts cautions							
LaCie Group	127 080	132 058		252 271	218 635		165 694
Allemagne	3 089	3 089					3 089
Italie	10 121	11 404		1 866	1 522		11 748
Japon	29 121	114 375		2 240	22 396	-1 331	92 887
USA	26 096	24 401		12 603	7 989	127	29 143
LaCie China Pte Ltd				28 528			28 528
Divers	34 572	33 110		906	3 722	-56	30 237
<b>Total</b>	<b>232 378</b>	<b>381 722</b>		<b>299 814</b>	<b>268 664</b>	<b>-1 261</b>	<b>362 227</b>

Autres participations : au 30/06/04, il s'agit des titres de LaCie LaCie China Pte Ltd, dont le capital s'élève à 100.000 Dollars Singapour, détenue à 100% par LaCie Group, non consolidée au 30/06/2004 et désormais consolidée par intégration globale (1<sup>er</sup> exercice clos de 15 mois).

Amortissements des immobilisations incorporelles en €	Ouverture 30/06/03	Ouverture 30/06/04	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/05
Frais d'établissement	8 875	9 075	501			9 576
Frais de recherche (LaCie Group)	230 928	87 584	1 408			88 992
Licences (USA)	408 825	384 339			2 002	386 341
Logiciels						
Allemagne	21 336	5 742	698	3 811		2 629
Belgique	20 723	22 390	1 634			24 024
Italie	22 805	24 743	1 576	6 806		19 513
USA	727 144	822 770	137 000	469 873	4 287	494 184
LaCie Group	1 859 035	1 874 595	249 697			2 124 292
Angleterre	10 141	14 245	2 877		-73	17 050
Japon	1 137	2 758	11 967		-32	14 693
Autres	6 044	6 149	1 207	5 273	-89	1 994
Autres éléments	175 024	164 541	23 744		857	189 142
<b>Total</b>	<b>3 492 017</b>	<b>3 418 931</b>	<b>432 310</b>	<b>485 763</b>	<b>6 953</b>	<b>3 372 430</b>

Amortissement des écarts d'acquisition	Ouverture 30/06/03	Ouverture 30/06/04	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/05
Survaleurs	1 756 869	1 649 166			8 579	1 657 745

Amortissements des immobilisations corporelles en €	Ouverture 30/06/03	Ouverture 30/06/04	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/05
Installations générales sur constructions						
LaCie Group	262 322	290 777	23 358			314 135
Belgique	1 997	3 995	1 997			5 992
Italie	1 781	4 221	2 336			6 557
USA	619 788	170 219	4 290		887	175 395
Japon		3 301	7 563	2 769	-39	8 056
Matériel & outillage industriel						
LaCie Group	1 841 898	1 981 516	71 033	979 629		1 072 920
Belgique	1 299	1 610	310			1 920
Angleterre		27	74	101		
USA	1 821 430	902 747	4 976		4 700	912 423
LaCie China Pte Ltd			99 739			99 739
Autres Immobilisations corporelles						
Suisse	118 294	139 022	21 585	55 150	-2 305	103 152
Belgique	45 822	54 598	4 798	13 262		46 134
Hollande	55 772	47 138	39 091	64 767		21 462
Espagne	144 434	151 021	25 679	76 312		100 388
LaCie Group	1 540 779	1 263 437	135 484	13 515		1 385 406
LaCie SAS	117 244	128 680	31 053	2 001		157 732
Allemagne	88 368	57 431	8 970	18 744		47 657
Italie	63 417	65 229	7 888	26 189		46 928
Angleterre	299 811	333 707	20 666		-1 708	352 665
USA	1 939 323	1 456 982	106 023	621 442	7 590	949 153
Suède	45 053	61 449	11 385	30 546	-1 786	40 502
Japon	26 607	32 329	23 642		-375	55 595
LaCie China Pte Ltd			2 842			2 842
<b>Total</b>	<b>9 035 439</b>	<b>7 149 436</b>	<b>654 781</b>	<b>1 904 427</b>	<b>6 964</b>	<b>5 906 753</b>

Provisions financières en €	Ouverture 30/06/03	Ouverture 30/06/04	Augmentations	Diminutions	Impact variation de change	Clôture 30/06/05
Dépôts et cautionnements versés			2 519			2 519

### 3.2 Stocks et provisions sur stocks

Stocks en €	30/06/2005			30/06/2004			30/06/2003		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Matières premières	14 783 849	1 355 068	13 428 781	9 390 775	1 207 531	8 183 244	6 518 967	1 630 385	4 888 582
Produits finis	14 794 745	339 804	14 454 941	8 078 135	503 369	7 574 766	5 569 414	481 853	5 087 561
Marchandises	9 244 996	412 377	8 832 619	6 574 529	327 855	6 246 674	3 996 382	332 428	3 663 954
<b>Total</b>	<b>38 823 590</b>	<b>2 107 249</b>	<b>36 716 341</b>	<b>24 043 439</b>	<b>2 038 755</b>	<b>22 004 684</b>	<b>16 084 763</b>	<b>2 444 666</b>	<b>13 640 097</b>

### 3.3 Créances

Échéance des créances Montants bruts en €	30/06/2005		30/06/2004		30/06/2003	
	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A moins d'un an	De 1 à 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>						
Prêts	900		13 900		2 299	
Dépôts et cautions						
LaCie Group	117 613	45 563		132 058		127 080
LaCie SAS		10 950		10 890		8 690
Belgique		15 703		14 856		14 626
Allemagne		3 089		3 089		3 089
Etats-Unis		29 143		24 401		26 096
Suède				1 927		5 820
Italie		11 748		11 404		10 121
Espagne		3 584		5 436		5 436
Japon		92 887		114 375		29 121
LaCie China Pte Ltd		28 528				
<b>Créances de l'actif circulant</b>						
Créances clients et comptes rattachés	<b>34 872 738</b>		<b>26 419 038</b>		<b>19 826 290</b>	
Créances clients	34 726 070		26 283 764		19 718 145	
Avoirs à recevoir & avances et acomptes	146 668		135 274		108 145	
Autres créances dont :	<b>4 463 905</b>		<b>1 243 512</b>		<b>1 524 151</b>	
Personnel et comptes rattachés	13 390		11 436		12 758	
Organismes sociaux	18 541		34 634		29 532	
Etat	3 085 914		921 148		1 257 589	
Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir	1 268 217		212 531		180 175	
Comptes courants			30 610			
Divers	77 843		33 153		44 097	
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>618 438</b>		<b>572 910</b>		<b>597 503</b>	
Charges constatées d'avance	618 438		572 910		597 503	
Impôts différés actifs	2 603 555		1 261 606		15 288	

Dépréciation des créances en €	30/06/2005		30/06/2004		30/06/2003	
	Montant à l'achat	Valeur de marché	Montant à l'achat	Valeur de marché	Montant à l'achat	Valeur de marché
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>1 205 130</b>		<b>1 373 405</b>		<b>1 255 480</b>	
Suède	11 249		17 879		22 484	
Suisse	17 410		8 969		6 502	
Belgique	69 377		67 109		63 051	
Hollande	67 542		146 891		82 311	
Espagne	37 870		68 877		98 565	
LaCie Group	55 482		52 998		51 741	
Allemagne	36 342		30 190		123 744	
Japon	20 257		12 686		7 306	
LaCie SAS	127 904		248 514		277 645	
Italie	274 301		282 729		272 723	
Angleterre	65 283		57 075		52 812	
Etats-Unis	422 113		379 488		196 596	
<b>Autres créances</b>	<b>284 179</b>		<b>239 435</b>		<b>98 415</b>	
Hollande	47 669					
LaCie Group	222 769		225 694		98 415	
LaCie SAS	13 741		13 741			

### 3.4 Valeurs mobilières de placement

Placements en euros	30/06/2005		30/06/2004		30/06/2003	
	Montant à l'achat	Valeur de marché	Montant à l'achat	Valeur de marché	Montant à l'achat	Valeur de marché
Actions propres (LaCie Group)			53 220	451 296	30 192	47 126
SICAV (LaCie Group)	21 389 659	21 433 341	18 971 620	19 027 017	11 206 221	11 256 586
SICAV (LaCie SA)					53 220	42 728
Actions (autres)	2 488	19 288	2 488	2 325		
Placements court terme (LaCie US)	0	0	271 023	271 023	285 937	285 937
<b>Total</b>	<b>21 392 147</b>	<b>21 452 629</b>	<b>19 298 351</b>	<b>19 751 661</b>	<b>11 575 570</b>	<b>11 632 377</b>

Au 30/06/2005, les actions propres détenues pour un montant de 132.580 € ont été portées en diminution des capitaux propres, conformément aux précisions COB relatives aux modalités d'application de l'Avis n°98 D du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité. En effet, les titres acquis n'ont pas été affectés dès l'origine à l'attribution aux salariés ou destinés à régulariser les cours.

### 3.5 Emprunts et dettes financières

Postes en €	30/06/2005			
	Montant	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>				
Hollande	11 000	11 000		
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>				
LaCie Group	3 600 766	385 435	1 693 666	1 521 665
<b>Total</b>	<b>3 611 766</b>	<b>396 435</b>	<b>1 693 666</b>	<b>1 521 665</b>

Un dépôt de 11.000 € a été reçu par la filiale hollandaise en garantie de la sous-location de locaux non occupés, dont le bail court jusqu'en novembre 2006.

LaCie Group SA a financé l'acquisition des locaux industriels de Massy par deux emprunts bancaires à taux fixe (2 m€ sur 7 ans, 1,6 m€ sur 10 ans), remboursables par trimestrialités constantes.  
Sûretés accordées : inscription de privilège de prêteur de deniers à 100% en principal sur les biens acquis.

Il n'y avait pas de dettes financières au 30/06/03 et 30/06/04.

### 3.6 Autres dettes

Les autres dettes, comptabilisées pour un montant de 440.077 € sont composées pour l'essentiel de dettes vis-à-vis des clients (clients créditeurs et avoirs à établir).

### 3.7 Provisions pour risques et charges

Postes en €	Ouverture 30/06/03	Ouverture 30/06/04	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provisions utilisées)	Reprises de l'exercice (provisions non utilisées)	Transfert vers LaCie China	Impact variation de change	Clôture 30/06/05
Pour risques clients								
USA	692 227	893 740	379 397	471 301		-241 846	4 656	564 646
LaCie Group	473 891	1 318 040	82 937	0		-821 095		579 882
LaCie Singapour			44 126			1 062 941		1 107 068
<b>Sous-total</b>	<b>1 166 118</b>	<b>2 211 780</b>	<b>506 460</b>	<b>471 301</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 656</b>	<b>2 251 596</b>
Autres risques et charges								
LaCie Group	852 658	1 187 116	1 749 868	443 212				2 493 773
LaCie SAS	50 262	74 084	111 718	29 475				156 327
Allemagne	210 000	52 366		52 366				0
USA	236 452	720 421	178 724	260 959			3 753	641 939
Hollande		148 768		148 768				0
Autres	25 001							
<b>Sous-total</b>	<b>1 374 373</b>	<b>2 182 755</b>	<b>2 040 310</b>	<b>934 780</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 753</b>	<b>3 292 039</b>
<b>Total</b>	<b>2 540 491</b>	<b>4 394 535</b>	<b>2 546 770</b>	<b>1 406 081</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 410</b>	<b>5 543 635</b>
Provisions pour impôts	53 477	88 205	133 821	10 916			-1 543	209 567
<b>Total Provisions</b>	<b>2 593 968</b>	<b>4 482 740</b>	<b>2 680 592</b>	<b>1 416 997</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 866</b>	<b>5 753 202</b>

Suite à l'application du règlement 99-02, les pertes de changes latentes sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour risques clients s'élève à 2.251.596 € à la fin de l'exercice. La provision pour risques clients de la zone US couvre la perte potentielle de marge suite au retour de produits sous garantie ou dans le cadre de l'offre "satisfait ou remboursé" qui donne la possibilité aux clients de retourner les produits dans les 30 jours suivant l'achat ainsi que les coûts associés aux retours précédemment décrits (coûts de réparation et de services).

La méthode de détermination de ces deux provisions n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de la nouvelle structure d'approvisionnement, le risque de retours est désormais assumé pour partie par LaCie China.

La provision pour risques et charges de LaCie Group concerne divers litiges vis à vis de tiers.

La provision pour impôts différés passifs s'élève à 209.567 € au 30 juin 2005. Elle concerne l'imposition différée sur l'annulation de provisions fiscales (Suisse & Suède), les amortissements dérogatoires de l'Italie, les différences temporaires sur durées d'amortissements et les gains de changes latents pour LaCie China.

### 3.8 Chiffre d'affaires par pays

Chiffre d'affaires en euros	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
France	20 502 635	16 135 166	15 133 644
Angleterre	27 146 292	21 984 356	18 070 671
Allemagne	18 783 456	11 767 763	6 828 710
Belgique	6 215 084	5 728 994	4 556 926
Pays-Bas	7 797 089	4 526 518	4 256 266
Suisse	10 211 606	8 856 169	6 897 779
Italie	22 101 857	16 626 840	11 612 413
Espagne	12 979 454	9 568 242	6 670 047
Zone US	126 594 259	94 445 816	68 866 011
Suède	18 401 597	10 566 989	8 035 717
Divers export	8 406 077	5 902 652	5 296 379
Japon	8 631 127	6 405 847	3 493 985
LaCie China Pte Ltd	1 222 805		
<b>Total</b>	<b>288 993 338</b>	<b>212 515 352</b>	<b>159 718 548</b>

### 3.9 Information sectorielle

L'organisation du groupe LaCie n'est pas basée sur les produits mais sur trois zones géographiques distinctes :

- EMEA, regroupant l'ensemble des filiales européennes
- ASEA, regroupant les deux filiales américaines, le Canada, l'Australie et le Japon
- LaCie China qui couvrira, à terme, une partie du marché asiatique.

Information sectorielle en €		30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
EMEA	Chiffre d'affaires	152 545 148	111 663 689	87 358 552
	Résultat d'exploitation	6 404 638	6 836 260	1 656 598
	Immobilisations nettes	5 508 051	1 911 211	1 977 968
ASEA	Chiffre d'affaires	135 225 386	100 851 663	72 359 996
	Résultat d'exploitation	12 091 129	7 410 005	2 851 780
	Immobilisations nettes	557 812	715 128	571 438
LaCie China Pte Ltd	Chiffre d'affaires	1 222 805		
	Résultat d'exploitation	13 486 761		
	Immobilisations nettes	311 094		

Le chiffre d'affaires par zone est égal aux ventes hors groupe ; le résultat d'exploitation représente la contribution de chaque zone au résultat consolidé. Par conséquent, le résultat de LaCie China inclut notamment la marge réalisée par cette entité dans le cadre de ses activités d'approvisionnement de l'ensemble des autres entités du groupe LaCie.

### 3.10 Charges externes

Les principales charges externes se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
Sous-traitance	47	130	415
Comarketing et publicité	8 164	5 784	4 477
Transport	6 300	5 042	3 675
Personnel extérieur	1 132	961	767
Locations	1 777	1 638	1 905
Entretien et réparations	485	605	689
Frais de communication	525	501	535
Honoraires	2 636	1 863	2 082
Assurances	1 461	1 233	970
Fournitures	410	479	388
Frais bancaires	683	501	556
Frais de déplacement	841	750	768
Divers	351	255	290
<b>TOTAL</b>	<b>24 813</b>	<b>19 743</b>	<b>17 515</b>

### 3.11 Charges de personnel

Effectif moyen par catégorie de salariés*	30/06/2005	Au 30/06/04	Au 30/06/03
Administration	64	69	70
Logistique	42	34	36
Marketing	17	15	19
Production	104	95	91
Vente	102	95	96
Technique	62	49	52
R & D	17	15	14
<b>Total</b>	<b>407</b>	<b>373</b>	<b>377</b>

\* y compris personnel mis à disposition

### 3.12 Amortissements et provisions d'exploitation

en €	Dotations			Reprises		
	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
Amortissements	994 242	1 057 964	1 194 253	0	0	0
Provisions d'exploitation	2 175 407	2 656 563	2 138 203	1 468 560	1 389 401	2 105 858
Stocks	355 756	326 826	448 903	298 584	715 644	1 114 298
Clients	459 604	691 864	454 179	580 794	573 933	610 935
Autres actifs circulants	5 299	56 406	47 840		0	0
Garanties données	443 509	1 166 694	962 016	446 719	74 824	323 275
Prov.risques et charges	911 240	414 773	225 264	142 464	25 000	57 350
<b>TOTAL</b>	<b>3 169 649</b>	<b>3 714 527</b>	<b>3 332 456</b>	<b>1 468 560</b>	<b>1 389 401</b>	<b>2 105 858</b>

### 3.13 Résultat financier

en euros	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
<i>Dotations financières</i>			
Dot.aux provisions VMP		75	6 095
Dot.aux prov risques et ch. financières	217 043	29 968	10 060
<b>Total dotations financières</b>	<b>217 043</b>	<b>30 043</b>	<b>16 155</b>
<i>Charges</i>			
<b>Intérêts et charges financières</b>	<b>572 017</b>	<b>348 382</b>	<b>137 413</b>
Intérêts sur autres emprunts	766		
Intérêts sur comptes courants bancaires		1 248	4 386
Autres intérêts	12 231	11 563	
Escomptes accordés	559 020	335 571	133 027
Pertes de change	5 321 613	3 321 599	1 321 910
Charges nettes sur cession de VMP	2 984		
Autres charges financières	1 273	492	142 142
<b>Total charges financières</b>	<b>5 897 887</b>	<b>3 670 472</b>	<b>1 601 465</b>
<b>Total charges et dotations</b>	<b>6 114 930</b>	<b>3 700 515</b>	<b>1 617 620</b>
<i>Produits</i>			
Revenus des autres créances et VMP			40 350
Gains de change	5 774 576	3 745 253	2 030 538
Produits nets sur cession de VMP	300 314	242 058	161 003
<b>Intérêts et autres produits financiers</b>	<b>321 241</b>	<b>207 341</b>	<b>228 894</b>
Escomptes obtenus	128 233	79 776	75 418
Intérêts	193 008	127 565	153 476
<b>Total produits financiers</b>	<b>6 396 131</b>	<b>4 194 652</b>	<b>2 460 785</b>
<b>Reprises sur prov risques et ch. financières</b>	<b>2 393</b>	<b>27 397</b>	<b>25 651</b>
<b>Total produits et reprises</b>	<b>6 398 524</b>	<b>4 222 049</b>	<b>2 486 436</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>283 594</b>	<b>521 533</b>	<b>868 816</b>

### 3.14 Produits et charges exceptionnels

en euros	30/06/05	30/06/04	30/06/03
<i>Charges</i>			
Charges sur exercices antérieurs	981	33 213	12 004
VNC Immobilisations cédées	57 151	126 633	57 814
Charges exceptionnelles diverses	498 430	225 083	404 407
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>556 562</b>	<b>384 929</b>	<b>474 225</b>
<i>Dotations exceptionnelles</i>			
Dotation Risques & Charges	987 971	896 684	648 929
Dotation aux amortissements exceptionnels	60 087	169 388	124 974
<b>Total dotations exceptionnelles</b>	<b>1 048 058</b>	<b>1 066 072</b>	<b>773 903</b>
<b>Total charges et dotations</b>	<b>1 604 620</b>	<b>1 451 001</b>	<b>1 248 128</b>
<i>Produits</i>			
Produits sur cessions d'immobilisations	17 434	123 259	14 309
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	4 332	42 783	
Autres produits exceptionnels	204 680	100 558	280 901
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>226 446</b>	<b>266 600</b>	<b>295 210</b>
<i>Reprises exceptionnelles</i>			
Reprise Risques & Charges	874 967	387 488	69 810
<b>Total produits et reprises</b>	<b>1 101 413</b>	<b>654 088</b>	<b>365 020</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-503 207</b>	<b>-796 913</b>	<b>-883 108</b>

### 3.15 Impôt sur les bénéfices et participation

Un groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés LaCie Group SA et LaCie SAS a été créé à compter du 1er juillet 1999, et renouvelé au 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Ventilation entre impôts exigibles et impôts différés	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
Exigible	9 392 191	2 652 525	743 334
Crédits Impôts différés	-1 117 647	-1 223 900	-12 556
<b>Total</b>	<b>8 274 544</b>	<b>1 428 625</b>	<b>730 778</b>

Rapprochement entre la charge d'impôt totale et la charge d'impôts théorique	30/06/2005	30/06/2004
Résultat comptable avant impôt	31 762 915	13 970 885
Charge d'impôt théorique à 33,33%	10 586 580	4 796 205
Impact des différences de taux d'imposition	-1 469 303	385 423
Impact des différences permanentes	239 513	137 209
Impact des ID non comptabilisés à l'ouverture	-1 116 669	-4 409 569
Crédits impôt	-101 648	-30 000
Contribution exceptionnelle sur RSPVLT ; ajustements Canada	115 383	
Dépréciation des impôts différés actifs		560 123
Autres	20 688	-10 766
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>8 274 544</b>	<b>1 428 625</b>

Part d'impôt société sur le résultat exceptionnel	Montant en €
Impôt	54 495

Les impôts différés actifs ont été reconnus en tenant compte des éléments suivants, entité par entité :

- les historiques de pertes ;
- les situations de marché ;
- les perspectives bénéficiaires, en regard des budgets internes ;
- les durées d'utilisation des reports déficitaires ;
- les perspectives de recouvrement des différents actifs.

Les impôts différés n'ont pas été actualisés.

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés nets comptabilisés par grandes catégories	Actifs	Passifs
<b>Différences temporaires</b>		
EMEA	1 188 372	75 745
ASEA	1 028 690	
China	33 152	133 823
<b>Reports fiscaux déficitaires</b>		
EMEA	140 451	
ASEA	112 804	
<b>TOTAL</b>	<b>2 503 469</b>	<b>209 567</b>

Impôts différés actifs non reconnus	Montant en €
EMEA	495 664
ASEA	311 826
<b>TOTAL</b>	<b>807 490</b>

### 3.16 Résultat par action

	30/06/2005	30/06/2004	30/06/2003
Résultat net part du groupe	23 488 371	12 542 260	3 763 308
Bénéfice de base par action			
Nombre d'actions**	3 439 225	3 428 379	5 348 287
Résultat par action	6,83	3,66	0,70
Bénéfice dilué par action :			
Nombre d'actions actuelles**	3 439 225	3 428 379	5 348 287
Obligations convertibles*			
Options de souscription d'actions	3 430	23 700	30 700
Total	3 442 655	3 452 079	5 378 987
Résultat par action	6,82	3,63	0,70

\* Plan du 02/03/98 : 400

Plan du 28/02/00 : 3.030

\*\* nombre moyen d'actions au cours de l'exercice

Le calcul de dilution intègre les options de souscription d'actions non encore exercées au 30 juin 2005.

### 3.17 Politique de risques de change

Les risques de change sont concentrés essentiellement sur le dollar US qui représente la majorité des achats de matières premières. Ces besoins sont partiellement couverts par les règlements clients de la filiale américaine.

## IV - INFORMATIONS DIVERSES

### 4.1 Dirigeants

Les dirigeants ne perçoivent une rémunération qu'au titre des fonctions qu'ils exercent dans la société consolidante. Les administrateurs peuvent être remboursés de leurs frais pour un montant limité. Rémunérations et frais alloués aux membres des organes d'administration et de direction :

En euros	Montant
Organes d'administration	-
Organes de direction	96 000

## 4.2 Comptes de régularisation

en euros	30/06/2003	30/06/2004	Augmentation	Diminution	30/06/2005
Charges constatées d'avance	597 503	572 910	618 438	572 910	618 438
Produits constatés d'avance	60 723	79 623	87 643	79 623	87 643

## 4.3 Tableau des principaux engagements

### Baux commerciaux

euros	Total	Engagements de loyers commerciaux		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
LaCie Group S.A.	1 248 098	146 835	587 340	513 923
LaCie GmbH	15 600	15 600		
LaCie Ltd (UK)	413 295	236 169	177 127	
LaCie Italy	128 228	36 637	91 591	
LaCie Spain	52 500	30 000	22 500	
LaCie Switzerland	43 358	43 358		
LaCie Sweden	19 096	19 096		
LaCie Belgium	237 353	40 116	160 464	36 773
LaCie Netherlands	58 100	41 012	17 088	
LaCie Ltd (US)	1 109 655	380 453	729 202	
LaCie Canada	78 470	78 470		
LaCie Australia	57 938	52 715		
LaCie Japan	307 358	105 380	201 978	
LaCie China	46 907			
<b>TOTAL</b>	<b>3 815 957</b>	<b>1 225 841</b>	<b>1 987 291</b>	<b>550 696</b>

### Autres engagements

Engagements donnés (contre valeur en euros)	30/06/2005
Garantie de loyer filiale suisse 21.000 CHF	13 549
Garantie de règlement auprès du fournisseur Seagate pour la filiale américaine LaCie Ltd :	3 000 000

## V - Evénements postérieurs à la clôture

Une provision exceptionnelle pour risques et charges de 315 kus\$ avait été constituée au premier semestre 2003/2004, suite à la réclamation de cette somme par le client américain Microwarehouse dans le cadre d'une procédure de faillite de type « Chapter 11 » (« preference payment »). Microwarehouse disposait d'un délai de deux ans pour assigner LaCie. Le 10 septembre 2005, à échéance de ce délai, aucune plainte n'a été déposée et le risque est donc devenu caduc. La provision précédemment constituée a été entièrement reprise pour un montant de 248 k€, représentant un profit exceptionnel.